HAL
open science

Master Histoire et civilisations comparées

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire et civilisations comparées. 2018, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029602

HAL Id: hceres-02029602

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029602

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Sciences humaines et sociales

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris Diderot

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Thierry Michot, Isabelle Tapiero, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

L'USPC est un regroupement universitaire associant 4 universités, 5 autres établissements et 5 organismes de recherche couvrant l'ensemble des champs de la connaissance, représentant environ 10 000 chercheurs et enseignants et 120 000 étudiants ; ce qui en fait la première communauté d'étudiants d'Ile-de-France. L'USPC s'organise autour de quatre pôles thématiques constitués autour de grands champs disciplinaires : *Humanités, arts, lettres et langues ; Sciences exactes et technologie ; Sciences sociales ; Sciences de la vie et de la santé.*

La formation doctorale peut s'appuyer ainsi sur une politique que l'USPC qualifie « en 3i » : internationalisation, interdisciplinarité, inter-établissements.

Trois de ses universités, Paris Descartes « l'université des sciences de l'homme et de la santé », Paris Diderot, pluridisciplinaire depuis son origine, et Paris 13, née scientifique mais pluridisciplinaire aujourd'hui, offrent des formations dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Dans ce domaine, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), également membre de la ComUE USPC, se présente comme un carrefour international des sciences humaines et sociales.

Le domaine de formation évalué en SHS se compose de 11 licences (L), 1 licence professionnelle (LP) et 12 mentions de master (M). L'Université Paris Descartes propose trois licences (*Sciences sociales* ; *Psychologie ; Sciences de l'éducation*), une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et trois masters en continuité des licences (*Sciences de l'éducation ; Psychologie* ; *Sciences sociales*). L'Université Paris Diderot propose quatre licences (*Psychologie ; Sociologie* ; *Histoire* ; *Géographie et aménagement)* et six mentions de master (*Psychologie* ; *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* ; *Histoire et civilisations comparées* ; *Géographie et sciences des territoires* ; *Didactique des disciplines* ; *Humanités et sciences)*. L'Université Paris 13 propose quatre licences (*Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*) et trois mentions de masters (*Histoire, géographie et aménagement* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*).

Certains intitulés de mentions de licence coexistent naturellement dans plusieurs universités ; c'est le cas de *Psychologie* (dans les trois universités : Paris Descartes, Paris Diderot, Paris 13), *Sciences de l'éducation* (Paris Descartes et Paris 13) ou encore, les deux mentions *Histoire* et *Géographie et aménagement* (Paris Diderot et Paris 13). Ainsi, chaque mention de licence de Paris 13 en SHS est présente également dans l'une des universités intra-muros de l'USPC, et parfois dans d'autres (comme *Psychologie*, présente également à Paris Nanterre et Paris 8) ; la différenciation devient un enjeu vital pour l'attractivité de certaines mentions. Au niveau master, on retrouve naturellement la mention *Psychologie* dans les offres des trois universités, tandis que la mention *Sciences de l'éducation* se poursuit également dans les deux universités qui proposent cette licence : Paris Descartes et Paris 13.

L'USPC a défini des champs de formation d'ampleur inégale, et se recouvrant parfois (en particulier *Psychologie / Psychologie psychanalyse*) et seul un champ couvre plus de deux universités :

- un champ est présent dans les trois universités (*Sciences de l'éducation, didactique des disciplines* – cinq formations).
- trois champs sont présents dans deux universités (*Psychologie psychanalyse* – Paris Diderot / Paris 13 – quatre formations ; *Sciences sociales* – Paris Descartes / Paris Diderot – quatre formations ; *Géographie, aménagement, histoire, patrimoine* – Paris Diderot / Paris 13 – sept formations).
- deux champs sont présents dans une seule université (*Psychologie* – Paris Descartes – trois formations ; *Histoire et philosophie des sciences* – Paris Diderot – une formation) dont l'un ne comporte qu'une seule formation.
- Dans le domaine des SHS, certaines LP de Paris Descartes relevant de l'intervention sociale sont regroupées avec les autres LP de l'établissement, dans un champ *Technologies, sciences, sociétés*.

Les établissements de l'USPC n'ont pas déposé de dossier champ.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris Diderot ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine SHS de l'Université Paris Diderot.

UNIVERSITÉ PARIS 13

L'Université Paris 13 est structurée en neuf composantes, réparties sur cinq sites : Villetaneuse ; Saint-Denis (IUT) ; La Plaine Saint-Denis ; Bobigny (IUT, santé médecine) ; Argenteuil (alternance et DAEU). Son offre de formation comporte 18 licences générales, 29 licences professionnelles et 26 mentions de master (et 1 master international) et 1 diplôme de formation générale, et 1 de formation approfondie (en médecine). La recherche est effectuée au sein des 30 laboratoires répartis en 2 écoles doctorales : Erasme (*Sciences humaines et sociales* - 13 laboratoires) et Galilée (*Sciences, technologie, santé* - 17 laboratoires).

L'offre de formation du domaine des SHS de l'Université Paris 13 est axée sur la psychologie, l'histoire, la géographie, l'aménagement et les sciences de l'éducation. Cette évaluation porte au total sur sept formations : quatre licences (*Géographie et aménagement* ; *Histoire ; Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*) et trois masters (*Histoire, géographie et aménagement* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*).

AVIS GLOBAL

L'offre de formation de l'Université Paris 13, ciblée sur les formations en SHS, a une attractivité relative mais constante. La plupart des formations permettent une spécialisation progressive et sont adaptées tant aux finalités professionnelles que recherche. De manière globale, l'offre de formation est cohérente mais gagnerait à être plus visible et plus originale pour accroître son attractivité au sein de la ComUE USPC. De plus, les dossiers sont souvent incomplets et comportent des incohérences ; ce qui n'en facilite pas la compréhension. Les équipes pédagogiques semblent adaptées mais le pilotage a besoin d'être amélioré.

De nombreux points restent également à travailler pour accroître les taux de réussite des étudiants qui restent très faibles en licence comme en master : la place du numérique, la dimension internationale (que ce soit pour la mobilité étudiante ou la part des enseignements de langues), le lien formation-recherche qui semble peu présent, la place de la professionnalisation et les liens avec l'environnement socio-économique. Le suivi des diplômés mériterait également d'être une question d'intérêt pour les équipes pédagogiques, l'information étant là encore lacunaire. Il semble aussi que la logique des conseils de perfectionnement n'ait pas été intégrée ; ce qui permettrait pourtant d'améliorer les contenus et l'organisation de certaines formations en mettant en place une évaluation systématique des enseignements.

Enfin, on peut se demander si la notion de cohérence entre les différentes formations du domaine ciblé des SHS, a bien été intégrée par l'Université Paris 13 qui n'a pas transmis de dossier champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation de l'Université Paris 13 correspond aux attendus des deux niveaux licence et master avec certaines spécificités selon les disciplines. Elle répond aux finalités de professionnalisation et de poursuite d'études après la licence, notamment en master. Les objectifs des formations sont globalement dirigés vers l'acquisition de compétences généralistes et disciplinaires, voire pluridisciplinaires.

Les formations en psychologie ont clairement une vocation professionnelle. Le master propose trois spécialités et est fortement orienté vers une approche clinique, dont les finalités et les débouchés sont clairement exposés dans le dossier et les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant, les cinq parcours de la licence *Psychologie* apparaissent très spécialisés ; ce qui interroge l'aspect généraliste et ouvert nécessaire à l'exercice du métier de psychologue ou d'autres poursuite d'études. Cette configuration en cinq parcours de licence pour trois spécialités de master apparaît peu lisible.

Les formations en histoire, géographie et aménagement sont plus généralistes. Les licences permettent la poursuite d'études vers le master ou les métiers de l'enseignement. L'offre de quatre spécialités répond à des orientations plutôt recherche ou professionnelle, parfois les deux, et sont orientées vers une spécialisation progressive rendue visible autour des thématiques du patrimoine, de l'aménagement du territoire et du tourisme.

La licence *Sciences de l'éducation* a une vocation professionnelle et permet une poursuite d'études cohérente vers le master qui reprend les thématiques professionnelles et vise à former vers des métiers clairement identifiés. Elle est ouverte à la formation continue (FC). La spécialité *Formation des adultes* (MERFA), à finalité recherche visant essentiellement la poursuite en doctorat pour un public en situation professionnelle, nécessiterait une présentation des objectifs professionnels et de recherche plus claire.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'offre de formation de l'Université Paris 13 s'inscrit dans l'offre de formation plus globale de la ComUE USPC. Mieux se différencier des cursus académiques des universités environnantes est donc un enjeu important pour nombre de ses formations. C'est le cas pour les licences *Histoire*, et *Géographie et aménagement*, malgré un parcours *Histoire-géographie* déclaré unique en Île-de-France. C'est le cas aussi en master pour la mention *Histoire, géographie et aménagement* où aucune spécialité n'apparaît originale au plan régional ou national, mais la formation a réussi à s'insérer dans le tissu académique étendu aux universités de la ComUE.

Le master *Sciences de l'éducation* est co-accrédité avec le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) dont les formes de partenariat sont peu lisibles (deux dossiers d'évaluation distincts), ce qui rend difficile la compréhension de l'offre de formation du master. Pour la mention *Psychologie*, l'approche clinique interculturelle qui définit son originalité devrait davantage être mise en avant et valorisée. Un master intitulé *Psychopathologie clinique psychanalytique* avec Paris Diderot et Paris Descartes pourrait à l'avenir être co-accrédité au niveau de la ComUE ; ce qui semble opportun.

Certaines formations font des efforts pour se démarquer en développant des parcours originaux (L *Sciences de l'éducation*), et ce bien qu'un grand nombre d'étudiants reste attiré par le champ scolaire plus traditionnel, ou travaillent à des projets de co-accréditation avec d'autres universités parisiennes (M *Psychologie*). La question de la visibilité se pose pour la licence *Psychologie*, qui fait face à la concurrence de quatre formations parisiennes (Paris Diderot, Paris Descartes, Paris Nanterre et Paris 8). Elle est primordiale pour la licence *Sciences de l'éducation*, puisque le manque de visibilité nuit à son attractivité.

Les partenariats socio-économiques sont insuffisamment développés en licence et l'intégration des stages dans la maquette doit aussi faire l'objet d'une clarification en licence *Histoire*. En licence de *Psychologie*, où le partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS) concerne un nombre important d'étudiants, des questions se posent sur l'articulation avec la recherche, sur l'équivalence entre les enseignements, et plus globalement sur le caractère universitaire de la formation à l'IRTS (peu d'enseignants-chercheurs y enseignent). On soulignera une initiative intéressante pour une spécialité du master *Sciences de l'éducation* associée à la création d'un Fablab (grâce au soutien IdEX (Initiative d'Excellence)), dédié au jeu, et qui constitue un espace privilégié de rencontres entre les différents acteurs de l'éducation. Des mutualisations existent aussi avec l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis au niveau de la première année de master (M1) et ont vocation à être renforcées dans le cadre du projet Campus Condorcet (pour 2019). D'autres mutualisations sont mentionnées avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Académie de Créteil ; ce qui permet de garder des liens avec les diplômés de licence *Sciences de l'éducation* qui se sont orientés vers les masters MEEF.

La participation des professionnels dans les formations devrait être établie plus clairement (L *Géographie et aménagement* ; L *Psychologie*). Il faut attendre le master *Histoire, géographie et aménagement* pour que des partenariats conventionnés autres que ceux avec des lycées parisiens soient mis en place (Archives nationales de France, Archives départementales, ...).

Les laboratoires labellisés sont globalement mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L *Sciences de l'éducation*). Pour les licences, les adossements à la recherche sont souvent limités au rattachement des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, à ces laboratoires. Les unités de recherche sont également mobilisées dans le cadre des masters, mais l'environnement recherche est insuffisamment sollicité (M *Histoire, géographie et aménagement* ; M *Psychologie*), et parfois de manière différente selon les spécialités sans que l'on connaisse le profit tiré par les étudiants de ces différents rapprochements (M *Sciences de l'éducation*). On peut cependant souligner le continuum du master *Sciences de l'éducation* car l'adossement au laboratoire « Expériences, ressources culturelles, éducation » (EXPERICE) est commun à l'ensemble des spécialités de la mention *Sciences de l'éducation*. Chacune des spécialités correspond en effet à l'une des thématiques de recherche. La spécialité MERFA bénéficie d'un adossement « renforcé » avec le rattachement à plusieurs autres laboratoires de recherche (nationaux et internationaux). Cependant, peu d'éléments sont donnés afin de comprendre le partenariat réalisé et les poursuites d'études en doctorat.

Globalement, on note de faibles flux de mobilités étudiantes et parfois, des coopérations internationales inexistantes (L *Sciences de l'éducation*). Cette faiblesse se remarque aussi en master (*Sciences de l'éducation ; Psychologie*). Seule la spécialité MERFA privilégie des partenariats académiques internationaux (Université de Genève, Université de Fribourg) qui sont centrés sur des mobilités d'enseignants-chercheurs. Ce manque de coopération internationale est parfois criant en M *Histoire, géographie et aménagement* où les conventions Erasmus ne sont pas mentionnées.

Organisation pédagogique des formations

Les parcours sont conçus de façon progressive pour l'ensemble des formations. Les modalités d'enseignement sont classiques (travaux dirigés, cours magistraux) et plutôt satisfaisantes, et les formations reposent sur un régime présentiel. Cependant, à l'exception du master *Histoire, géographie et aménagement*, toutes les maquettes souffrent d'un manque de lisibilité et de clarté auquel il faudrait remédier. On observe également que la licence *Sciences de l'éducation* est déclinée sur deux ans et non pas trois comme cela devrait être le cas.

La licence *Psychologie* est trop spécialisée sur le plan théorique (tournée quasi-exclusivement sur la clinique et la psychanalyse) et méthodologique pour obtenir à terme le titre de psychologue. En outre, cette centration pose des questions épistémologiques puisque les méthodes apparaissent comme exclusives à un champ sous-disciplinaire de la psychologie ; ce qui ne rentre pas dans le cadre des licences. Le dossier du master *Psychologie* ne permet pas toujours de disposer des informations utiles pour comprendre l'organisation des parcours et ce qui relève du tronc commun, et identifier clairement les compétences à acquérir.

Certaines formations offrent un emploi du temps qui permet à des publics salariés de pouvoir suivre les cours (L *Sciences de l'éducation*, M *Sciences de l'éducation*) ou de disposer d'un régime différent leur offrant des facilités (L *Géographie et aménagement* et L *Psychologie*). Il existe, cependant, des enseignements à distance disponible : C2i (certificat informatique et internet) et enseignements sur la qualité de l'expression en licence *Psychologie*.

Les formations ne semblent prévoir que très peu les validations des acquis de l'expérience, à l'exception de la licence *Psychologie*, et les validations des acquis professionnels (aucune pour les licences *Histoire* et *Géographie et aménagement*) ; c'est un point à améliorer pour rendre les formations plus visibles.

Globalement, la place accordée à la professionnalisation est assez limitée. Elle repose essentiellement sur la réalisation de stages (facultatifs en L *Géographie et aménagement* et L *Histoire* ; obligatoires dans le reste des formations) et/ou de projets professionnels (L *Géographie et aménagement ;* L *Histoire ;* L *Sciences de l'éducation* ; M *Sciences de l'éducation*). L'appui aux étudiants doit être renforcé et développé dans l'ensemble des mentions avec une description plus précise de l'articulation entre formation et environnement socio-économique. Les compétences attendues à l'issue de la formation sont bien déclinées dans les fiches RNCP.

La formation à et par la recherche est insuffisante (L *Sciences de l'éducation ;* M *Histoire, géographie et aménagement*), voire quasi-inexistante (L *Géographie et aménagement ;* L *Histoire ;* L et M *Psychologie*) sauf pour le master *Sciences de l'éducation* qui prévoit des modalités classiques d'initiation à la recherche (rédaction d'un mémoire de recherche dès le M1, organisation de séminaires, intervention des enseignants-chercheurs rattachés à des laboratoires de recherche, ...).

Le recours au numérique est assez inégal et plutôt basique. Dans certaines formations (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; M *Histoire, géographie et aménagement*), l'utilisation des technologies est bien développée et en lien avec les spécialités affichées alors que dans d'autres (L *Psychologie ;* L *Sciences de l'éducation ;* M *Psychologie*), les modalités d'enseignement liées au numérique restent classiques (plateforme, préparation du C2i). C'est particulièrement regrettable pour la licence *Sciences de l'éducation* qui propose un parcours *Loisir-jeu-éducation* et qui ne peut donc ignorer les innovations récentes (*serious games*, applications...), d'autant qu'il s'agit d'une thématique forte du laboratoire dédiée au jeu au sein de l'établissement. Il est important de rappeler qu'un des parcours du M *Sciences de l'éducation* offre, grâce à un soutien IdEx, un espace (Fablab) pour l'utilisation de logiciels de conception de jeux et leur réalisation par imprimante 3D.

La dimension internationale est très insuffisante. Rien n'est mentionné à ce sujet dans la majorité des dossiers. On déplore que l'acquisition d'une langue étrangère ne semble pas être une préoccupation pour l'ensemble des formations. Les volumes horaires sont difficiles à repérer pour la quasi-totalité des formations, et quand ils sont mentionnés, il ne s'agit que d'un volume horaire extrêmement limité.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques est conforme à ce qui est attendu tant au niveau des licences que des masters, sauf pour la L *Géographie et aménagement* pour laquelle aucun professionnel n'est mentionné dans le tableau de l'équipe pédagogique alors que le dossier en fait état par ailleurs. Un problème majeur concerne la L *Sciences de l'éducation* qui souffre d'un sous-encadrement l'obligeant à rester suspendue (L2 et L3) et de l'épuisement de l'équipe de titulaires qui empêche l'ouverture d'une première année. Le recours aux professionnels est, dans ce cadre, massif. Cette situation est problématique car elle met en question la pérennité de la formation et la qualité des diplômes délivrés. Les équipes de la filière des sciences de l'éducation, certes étoffées, sont essentiellement « disciplinaires » ; ce qui peut surprendre compte tenu de l'affichage pluridisciplinaire des formations. Par ailleurs, on regrettera qu'aucun effort d'harmonisation n'ait été réalisé par les équipes inter-établissement (L *Psychologie* ; M *Sciences de l'éducation*) pour assurer le pilotage de la formation.

En ce qui concerne la L *Psychologie*, il est regrettable que le pilotage de Paris 13 et de l'IRTS soit, à ce point, distinct. Il n'est ainsi pas aisé de comprendre comment les contenus de cours sont harmonisés entre les deux structures, sachant qu'un seul enseignant-chercheur de Paris 13 intervient à l'IRTS.

On déplore l'absence d'informations concernant le pilotage du parcours *Humanités numériques* de la L *Géographie et aménagement* et de la L *Histoire*, parcours commun à plusieurs mentions de licence de l'établissement (*Lettres* et Langues). On regrettera aussi qu'il est très peu fait mention des unités de recherche auxquelles sont rattachées les différentes équipes pédagogiques.

La L *Sciences de l'éducation* pèche sévèrement sur deux points : aucun professeur des universités n'assure les enseignements et les professionnels en assurent plus des deux-tiers.

Sur les sept formations de Paris 13, deux ne possèdent toujours pas de conseil de perfectionnement (L *Psychologie* et M *Sciences de l'éducation*) et les autres ne proposent pas une intégration de tous les acteurs de ces conseils. Seul le master *Psychologie* fait ici figure de bon élève et se distingue des autres formations du champ puisque son conseil de perfectionnement, mis en place récemment, comporte des professionnels, des administratifs, des enseignants et des étudiants.

On note l'éclatement des conseils de perfectionnement que ce soit par année de formation (L *Histoire* ; L *Géographie et aménagement*) ou par spécialité (M *Histoire, géographie et aménagement*) et des modalités de fonctionnement insatisfaisantes ; ce qui montre que la logique même de ces conseils n'est pas intégrée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec un partage équilibré entre contrôle continu et terminal. Il manque parfois des informations concernant l'organisation et la composition des jurys d'examen (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire ;* L *Psychologie*). Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS : *european credit tranfer system*) sont conformes aux textes réglementaires et leur répartition est globalement bien décrite. Cependant, elle est déséquilibrée dans certaines formations qui n'explicitent pas suffisamment les différences d'attribution entre les UE telles que la L *Sciences de l'éducation* et le M *Psychologie*. Les fiches RNCP et les suppléments au diplôme sont généralement bien renseignés mais le suivi des compétences est inexistant.

Les modalités de recrutement lorsqu'elles sont présentées dans les dossiers, ne sont pas toujours très claires. Certains dossiers fournissent assez peu de détail ; c'est le cas du master *Psychologie* alors même qu'il s'agit d'une formation sélective.

L'aide à la réussite prend des formes différentes en fonction des filières. Elle se fait de manière informelle, à travers le suivi des projets professionnels en licence *Sciences de l'éducation*. Elle prend la forme d'un bilan personnel annuel de chaque étudiant, réalisé par l'enseignant responsable de chaque niveau en L *Histoire* et L *Géographie et aménagement*, avec un dispositif de remise à niveau en français et en méthodologie (AMAMUS). Mais cela passe aussi *via* un système de tutorat (L *Psychologie*), ou encore *via* des réunions de groupes pour les étudiants à la recherche de stages (M *Histoire, géographie et aménagement*). La question des passerelles est à peine évoquée pour la L *Histoire* et un accompagnement individualisé est rendu possible dans le M *Histoire, géographie et aménagement* en raison du faible effectif.

Résultats constatés

Les informations présentées dans les dossiers sont soit, parcellaires soit, ne sont pas l'objet d'une réelle analyse de la part des équipes pédagogiques. Lorsque les résultats existent, trois constats, peu positifs, s'imposent pour quasiment l'ensemble des formations :

Les taux de réussite sont globalement en dessous, voire très en-dessous de ce que l'on observe habituellement (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire ;* L et M *Sciences de l'éducation* ; M *Psychologie* ; M *Histoire, géographie et aménagement*) avec des résultats qui sont souvent imprécis (L et M *Sciences de l'éducation*) ou confus (M *Histoire, géographie et aménagement*).

Il existe très peu d'informations sur le suivi des étudiants et des diplômés. Les équipes pédagogiques semblent globalement s'en remettre à l'observatoire de la vie étudiante qui peine à avoir des taux de réponse significatifs. Il semble cependant que pour les masters, compte tenu des effectifs parfois réduits, les équipes pédagogiques pourraient mettre en place un suivi systématique.

La poursuite d'études en doctorat est faible y compris pour des parcours de master à finalité recherche.

Enfin, le bilan sur l'attractivité des formations est contrasté, variable selon les formations mais plutôt correct à l'exception de la L *Histoire*. Cependant, il y a peu d'analyse sur l'évolution du nombre d'étudiants dans les formations et notamment au niveau master, sur le ratio nombre de candidatures/nombre d'inscrits.

POINTS D'ATTENTION

En plus des points faibles relevés dans chacune des fiches formation, le comité a identifié quatre formations sur lesquelles il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement : la licence et le master *Psychologie* ainsi que la licence et le master *Sciences de l'éducation.*

La licence *Psychologie* est trop spécialisée sur le plan théorique et méthodologique pour garantir, à terme, le bien fondé du titre de psychologue. La disparité entre Paris 13 et l'IRTS (concernant le statut des enseignants, le taux de réussite, le contenu des UE et le niveau de réussite) pose problème. On a également noté une confusion entre le stage et le travail d'étude et de recherche, un suivi des diplômés très insuffisant, un enseignement en langues insuffisant, un enseignement de la psychophysiologie surreprésenté et l'absence de conseil de perfectionnement.

Le master *Psychologie* souffre d'une organisation pédagogique trop complexe avec un nombre d'UE très important et un émiettement des enseignements. L'articulation entre les enseignements et la recherche est quasi-absente. On compte *a priori* un nombre très faible d'étudiants poursuivant en doctorat alors que quatre parcours à finalité recherche sont proposés. Enfin, on note une faible visibilité des partenariats socio-économiques et avec les structures de santé et un suivi des diplômés insuffisant.

La licence *Sciences de l'éducation* est une formation « suspendue » (sans L1). Elle souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Le dossier révèle une absence de données fiables pour assurer le suivi des diplômés (taux d'insertion professionnelle non connus). On a noté également une faible formation à et par la recherche, un pilotage insuffisant avec des étudiants et des professionnels non universitaires qui sont peu associés aux réflexions sur la formation et son évolution. Enfin, l'ouverture internationale est très faible.

Le master *Sciences de l'éducation* intègre une spécialité pilotée par le CNAM qui est complétement déconnectée du reste de la mention. Le dossier révèle également un manque d'articulation entre le M1 et le M2, un problème d'harmonisation entre les spécialités du M2, de faibles taux de réussite en M1 comme en M2. De plus, les intitulés des enseignements sont peu lisibles et nuisent à la cohérence du programme de formation. Le pilotage est inexistant au niveau de la mention. On note ainsi des données insuffisantes sur l'insertion des diplômés, et ce alors que plusieurs spécialités accueillent des professionnels en FC. L'autoévaluation est encore trop peu développée. Enfin, la mobilité internationale sortante est inexistante malgré un environnement favorable.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

L'Université Paris Descartes est structurée autour de neuf unités de formation et de recherche (UFR) et d'un institut universitaire de technologie (IUT) : Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales, Faculté de Chirurgie dentaire, Faculté de droit, UFR de mathématiques et informatique, Faculté de médecine, Faculté de pharmacie de Paris, Institut de Psychologie, Faculté de sciences humaines et sociales, et UFR de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de Paris (STAPS), IUT. Son offre de formation comprend 11 licences générales, 20 licences professionnelles, 24 mentions de master, 4 diplômes de formation générale et 4 diplômes de formation approfondie (en sciences maïeutiques, médicales, odontologiques et pharmaceutiques). Concernant la recherche, l'Université Paris Descartes comprend 82 unités de recherche, 6 écoles doctorales (ED) et 7 ED co-accréditées. Les six ED sont : ED 180 - Sciences humaines et sociales : Individus, Cultures et Sociétés ; ED 261 - Cognition, Comportements, Conduites humaines ; ED 262 - Sciences Juridiques, politiques, économiques et de gestion ; ED 474 - Frontières du vivant ; ED 562 - Bio Sorbonne Paris Cité ; ED 563 - Médicament, Toxicologie, Chimie, Imageries.

Le domaine de formation SHS de l'Université Paris Descartes, évalué ici, se compose de trois licences (*Sciences sociales* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*), une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et de trois masters en continuité avec la formation en licence concernée (*Sciences de l'éducation ; Psychologie* ; *Sciences sociales*).

AVIS GLOBAL

L'offre de formation de l'Université Paris Descartes, ciblée sur le domaine des SHS est variée, et de haut niveau scientifique. Elle permet une spécialisation progressive et a une bonne attractivité en licence comme en master. Elle propose de nombreuses spécialités au niveau master permettant une insertion ciblée et/ou une poursuite d'études vers le doctorat. Ainsi, les objectifs des formations proposées sont bien définis, cohérents et adaptés aux métiers visés. Les équipes pédagogiques sont solides, équilibrées, dynamiques et efficaces, et permettent un pilotage efficient. Les formations proposées ont une bonne ouverture au monde professionnel et il existe une réelle politique de professionnalisation. L'articulation formation-recherche est très bonne et la place de l'international, si elle est favorisée par un enseignement d'une langue étrangère obligatoire dès la L1, doit encore être renforcée principalement au niveau des échanges internationaux. Quelques points restent cependant à améliorer : l'usage du numérique reste peu développé, la composition des conseils de perfectionnement est souvent inégale et doit être harmonisée en incluant de façon systématique étudiants et professionnels, les compétences ne sont pas toujours suffisamment bien identifiées et il existe un manque d'informations sur l'évaluation des enseignements et sur les passerelles possibles. Enfin, on se demande si la notion de cohérence entre les différentes formations du domaine ciblé des SHS, a bien été intégrée par l'Université Paris Descartes qui n'a pas transmis de dossier champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La finalité des formations est bien présentée, les objectifs sont bien décrits et correspondent globalement aux attentes en lien avec les diplômes. Les licences dispensent des savoirs fondamentaux théoriques et méthodologiques associés, de façon plus disparate en fonction des formations, à des acquis pré-professionnels (L *Sciences de l'éducation*), voire professionnels (LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*). En termes de débouchés, pour les L (hormis la LP susmentionnée), l'orientation se fait majoritairement en faveur de la poursuite d'études en master ou vers la préparation de concours de la fonction publique nationale et territoriale. Concernant les masters, selon leur finalité mixte ou recherche affichée, celle-ci concerne soit l'insertion professionnelle dans des corps de métier parfois spécifiques (M *Psychologie*) ou plus variés (M *Sciences sociales*), soit la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations sont très bien positionnées au regard des autres universités parisiennes. Leur attractivité est bonne et le nombre de candidatures est élevé. Les formations attirent également de nombreux étudiants qui proviennent d'autres universités françaises ou étrangères (M *Psychologie*). La L *Sciences de l'éducation* n'a pas de concurrente dans l'académie de Paris et la LP *Intervention sociale* consacrée à l'accompagnement de publics spécifiques et aux troubles du spectre de l'autisme est unique en France. L'offre de formation en sciences sociales est classique au niveau L, elle offre néanmoins de nombreuses passerelles possibles avec des disciplines ou des filières SHS. Pour les masters, l'offre de spécialités est très riche et certaines n'ont pas de concurrence régionale : *Psychologie de la santé* ; *Psychologie gérontologique* ; *Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales* ; *Ingénierie des risques* (MIR) en sciences sociales ; *Coopération internationale en éducation et formation* (CIEF). Ces formations bénéficient d'un taux d'encadrement important et l'articulation entre l'environnement recherche et la formation est de qualité (LP *Intervention sociale*, L et M *Sciences de l'éducation*), voire très bonne (M *Psychologie ;* M *Sciences sociales*). Les laboratoires labellisés sont mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants (L *Psychologie*), mais les liens avec la recherche ne sont pas suffisamment marqués pour la L *Sciences sociales*.

L'offre de formation est largement orientée vers une finalité professionnelle et les partenariats avec le milieu socio-économique sont actifs et cohérents dans l'encadrement de stagiaires pour les licences (L *Psychologie* ; L *Sciences de l'éducation* ; LP *Intervention sociale*) et pour les masters.

Les collaborations à l'international sont inégalement développées selon les formations. Pour les sciences de l'éducation, les collaborations à l'international pourraient être envisagées, car il n'existe pas de programmes d'échanges internationaux à l'échelle de la mention. Les relations internationales sont bien présentes en psychologie avec des collaborations internationales effectives (conventions ERASMUS avec 23 universités européennes, bi-latérales avec trois universités canadiennes et spécifiques avec le Mexique et le Chili). Elles sont diversement développées en sciences sociales au regard de la finalité des spécialités.

Organisation pédagogique des formations

Sur l'ensemble des formations, on doit mettre en avant la grande qualité des enseignements à la fois, sur le plan théorique, méthodologique et technique, avec des programmes de formation bien équilibrés, et un réel intérêt porté à l'apprentissage des langues, centré sur la discipline.

Les formations respectent également une logique de spécialisation progressive. Cependant, l'organisation des formations est variable selon les filières : cohérente et lisible pour la L *Psychologie* et la L *Sciences de l'éducation*, elle souffre d'un manque de cohérence et de clarté pour le M *Sciences sociales* (qui accumule les spécialités) et le M *Sciences de l'éducation*. Le problème de lisibilité se pose également pour la L *Sciences sociales*.

Les enseignements reposent sur des modalités classiques (cours magistral, travaux dirigés) et sont dispensés en présentiel à l'exception de la L *Sciences de l'éducation* qui propose un parcours de troisième année (L3) entièrement à distance et le M *Sciences de l'éducation* qui a opté pour un régime mixte. Seuls les masters *Sciences sociales* et *Sciences de l'éducation* sont ouverts à la voie de l'apprentissage. De réels efforts sont entrepris dans quelques-unes des mentions (L *Psychologie* ; L *Sciences de l'éducation* ; M *Sciences sociales*) pour adapter la formation aux étudiants ayant des contraintes spécifiques. On ignore si la validation des acquis, mentionnée dans les dossiers, est réellement pratiquée.

La professionnalisation se limite en grande majorité à l'organisation de stages. Elle est un peu plus développée dans la L *Sciences de l'éducation* (projets individuels, intervention de nombreux professionnels) et la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (76 % des enseignements sont assurés par des professionnels non universitaires). Un dispositif d'aide à l'orientation professionnelle est également mis en place dans la L *Sciences sociales.* Les fiches RNCP sont bien renseignées et sont cohérentes avec les compétences visées ; celle de la L *Sciences de l'éducation* mériterait néanmoins d'être actualisée.

L'aide à la réussite passe par des enseignements de méthodologie et des entretiens individuels obligatoires en L1 (L *Science de l'éducation ;* L *Psychologie*). Des dispositifs spécifiques existent pour aider les étudiants en difficulté (L *Sciences sociales*). Tous ces mécanismes semblent porter leur fruit puisqu'on constate une augmentation du taux de réussite notamment en L *Sciences sociales*.

La place accordée à la recherche et à la formation par la recherche est remarquable, exception faite de la L *Sciences sociales* qui ne précise pas cet aspect dans le dossier. Des enseignements de méthodologie de la recherche sont dispensés et la soutenance d'un mémoire de recherche est prévue aussi bien en L qu'en M.

Les formations en masters conduisent également les étudiants à poursuivre leur cursus en doctorat mais les indications fournies dans les dossiers manquent souvent de clarté et se révèlent insuffisantes.

La place du numérique se limite essentiellement à l'usage d'un environnement numérique de travail. La L *Sciences de l'éducation* se distingue en revanche des autres formations sur ce point. En effet, de nombreuses initiatives associant didactique et numérique sont appliquées dans tous les parcours.

L'ouverture internationale est contrastée. D'une part, on observe des initiatives intéressantes : un parcours *Erasmus Mundus* existe dans le M *Psychologie*, un parcours international en L *Sciences sociales*, de nombreux partenariats internationaux sont affichés (L *Psychologie ;* L *Sciences sociales* ; M *Sciences sociales*), des enseignements en anglais sont dispensés dans presque toutes les formations, une préparation au TOEIC (*test of english for international communication*) est organisée (L *Sciences de l'éducation ;* M *Psychologie ;* M *Sciences sociales*). D'autre part, de nombreuses faiblesses apparaissent : les flux de la mobilité entrante et sortante sont faibles (L *Psychologie*), les volumes horaires des enseignements d'anglais sont parfois insuffisants (L *Sciences de l'éducation* ; *M Sciences de l'éducation*), l'internationalisation ne concerne pas toutes les spécialités d'une même mention (M *Psychologie ; M Sciences de l'éducation*).

Pilotage des formations

Le pilotage des formations repose sur des équipes pédagogiques dynamiques, équilibrées et assez diversifiées. La répartition des enseignants-chercheurs et des professionnels non universitaires est satisfaisante (la part d'intervenants extérieurs n'est pas précisée pour la L *Sciences de l'éducation*). Le M *Sciences sociales* et le M *Sciences de l'éducation* affichent des équipes pluridisciplinaires ; ce qui paraît cohérent au regard des finalités des formations. Dans l'ensemble, les dossiers témoignent de la forte implication des équipes pédagogiques.

Des conseils de perfectionnement sont mis en place pour toutes les formations et incluent systématiquement les enseignants-chercheurs mais pas toujours les étudiants ou les professionnels non universitaires. Ce point concerne tout particulièrement la L *Psychologie* et la LP *Intervention sociale.* Le problème pourrait facilement être réglé puisque des professionnels interviennent dans ces formations. Bien qu'ils existent, les conseils de perfectionnement ne jouent pas pleinement leur rôle notamment en ce qui concerne la prise en compte des résultats de l'évaluation des enseignements. En effet, l'évaluation des enseignements semble être réalisée de façon systématique par l'établissement mais n'est pas exploitée par les équipes pédagogiques.

Les modalités de contrôle des connaissances sont globalement décrites. Le suivi des compétences est actuellement inexistant mais l'élaboration d'un portefeuille de compétences est en projet pour la L et le M *Sciences de l'éducation*.

Résultats constatés

L'attractivité des formations de L comme de M est satisfaisante. Les taux de réussite sont globalement conformes à ce que l'on observe habituellement, hormis pour quelques formations pour lesquelles ils sont plus faibles : c'est le cas pour la L *Psychologie* en L2 et L3 (sans que cela soit analysé dans le dossier), pour la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* et pour le M *Psychologie* pour lequel 25 % des étudiants de première année échouent alors que la sélection se fait à l'entrée dans la mention. De même, le M *Sciences de l'éducation* affiche des taux de réussite trop faibles en M2. Les chiffres de l'insertion professionnelle diffèrent fortement d'une spécialité à l'autre au sein de chaque mention de master. Ils vont de médiocres à excellents. Les données concernant les poursuites d'études en doctorat sont la plupart du temps lacunaires. Enfin, il serait nécessaire de renforcer le suivi des diplômés car les taux de réponse des étudiants sont parfois faibles et les informations fournies souvent insuffisantes pour l'analyse.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

L'Université Paris Diderot est organisée en composantes - UFR et départements - répartis selon trois grands domaines : *Sciences ; Art, lettres, langues et sciences humaines ; Santé*. Son offre de formation à évaluer comporte 18 licences générales, 8 licences professionnelles et 30 mentions de master. La recherche s'effectue au sein de 87 équipes de recherche et 9 écoles doctorales (et 14 coaccréditées). Un « Institut des Études Doctorales » coordonne les études doctorales, et articule ses activités autour de deux secteurs : *Sciences et santé* ; *Lettres, langues et sciences humaines*.

Dans le domaine *Sciences humaines et sociales* (SHS), l'évaluation concerne 10 formations : 4 mentions de licence et 6 mentions de master. Les mentions de licence (L) sont intitulées *Psychologie ; Sociologie* ; *Histoire* ; *Géographie et aménagement*. Les mentions de master (M) sont intitulées *Psychologie* ; *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* ; *Histoire et civilisations comparées* ; *Géographie et sciences des territoires* ; *Didactique des disciplines* ; *Humanités et sciences*.

AVIS GLOBAL

L'absence de dossier champ rend difficile l'analyse globale des formations. Pourtant, certaines d'entre elles affichent un véritable intérêt stratégique, sont originales et peuvent représenter de véritables atouts pour l'université. Pour autant, il conviendrait de corriger de nombreux points, tant en termes de pilotage que de choix effectués, par exemple sur les différents profils d'étudiants recrutés. Il y a une certaine logique de proximité entre la plupart de ces formations. Certaines auraient pu toutefois bénéficier de liens plus étroits. C'est par exemple le cas du M *Humanités et sciences* avec le M *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations*, du M *Géographie et sciences des territoires* avec le M *Sciences de la terre et des planètes, environnement*, parcours *Génie de l'environnement et industrie* (dans le champ *Géosciences, sciences de l'environnement*), ou encore du M *Didactique des disciplines* avec le M *Humanités et sciences.*

Dans le même ordre d'idées, il est difficile d'estimer si les formations évaluées s'inscrivent dans la politique de l'établissement, en l'absence d'un dossier champ. Prises isolément, et une fois leurs défauts corrigés, la majorité de ces formations possède de réelles qualités. Par exemple, du fait que la licence de psychologie bénéficie d'une situation géographique privilégiée dans Paris intra-muros, une plus large ouverture à l'ensemble des disciplines de la psychologie en ferait, sans nul doute, une formation très attractive.

Tout ceci permet de mettre l'accent sur le bien-fondé de penser l'offre de formation autour de champs de formations, le regroupement ainsi proposé pour ces 10 formations pouvant être une piste intéressante. Avec davantage de mutualisations et de coordination intra-formation et inter-formations, l'Université Paris Diderot pourrait affirmer encore sa spécificité, présentant des caractéristiques originales, pour des formations au potentiel souvent innovant, dans un environnement favorable, avec des équipes de formation de qualité. Plus que la juxtaposition des formations placées les unes à côté des autres, on ne peut donc que conseiller de considérer une offre de formation, comme un ensemble le plus homogène possible de formations complémentaires, dans le cadre défini par les textes officiels, et autour d'un thème central qui mériterait d'être défini.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les dossiers d'autoévaluation ne présentent pas tous le même niveau de finalisation. Si d'une manière générale, les objectifs en termes de connaissances et compétences à acquérir pour chaque mention sont clairement identifiés par les équipes pédagogiques et bien détaillés dans les fiches RNCP des formations (lorsqu'elles sont fournies), un manque d'harmonisation est perceptible, montrant une absence de politique globale sur l'ensemble des mentions et un appui presque exclusif sur un pilotage par les formations. Pour autant, les contenus pédagogiques sont, en général, en bonne adéquation avec les objectifs de formation et les intitulés de diplôme, à l'exception notable de la licence et du master de psychologie. Les contenus d'enseignement en sont largement réduits à la psychologie clinique d'orientation psychanalytique pour ne laisser qu'une très faible part aux autres pans fondamentaux de la psychologie.

Par ailleurs, le titre de psychologue délivré à l'issue du master n'apparait pas conforme aux attendus règlementaires. Pour la grande majorité des formations, les débouchés ciblés sont cohérents avec les contenus et les spécialités de diplôme, sauf dans le cas des diplômes de psychologie dont la répartition inappropriée des enseignements conduit à une formation en décalage avec les métiers ciblés. Quand elles sont rédigées, les fiches RNCP proposent généralement et de façon claire une liste d'emplois accessibles.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'Université Paris Diderot poursuit sa démarche historique originelle dans le domaine de l'interaction entre SHS et sciences de la vie, sciences exactes et sciences de l'Univers. Pour cela, des partenariats pertinents ont été développés avec d'autres établissements de la ComUE mais aussi avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Des relations sont également développées avec des partenaires socioéconomiques, plutôt à l'échelle des formations qu'à l'échelle globale de l'université. Ces partenariats pourraient être davantage mis en évidence. A leur niveau, certains responsables de formations et de composantes concernées de l'université ont su développer un positionnement original, du niveau régional au niveau international, s'appuyant notamment sur des équipes d'enseignants-chercheurs de haut niveau, et reconnues dans leurs domaines. C'est surtout vrai au niveau des mentions de master, conciliant souvent excellence disciplinaire et approche interdisciplinaire. Cependant, le partage d'expérience entre les responsables des différentes formations (en particulier, de niveau équivalent) permettrait d'harmoniser certaines pratiques et de renforcer la culture d'appartenance commune à un même domaine au sein de l'université. *A contrario*, les cursus de psychologie apparaissent isolés des dynamiques de l'essentiel du champ de la psychologie scientifique.

Organisation pédagogique des formations

Sur le plan de l'organisation pédagogique, l'étude des 10 formations permet de constater que l'Université Paris-Diderot dispose d'équipes d'enseignants-chercheurs importantes, qualifiées et pour certaines jugées remarquables, notamment dans le souci presque permanent de lier la recherche à l'enseignement. En revanche, la place des intervenants professionnels est moins valorisée, tant dans le fonctionnement que dans les enseignements attribués. En master, la proportion de professionnels est d'ailleurs très variable. Globalement, les maquettes des enseignements sont plutôt équilibrées et cohérentes avec pour chaque unité d'enseignement (UE) un équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés. Dans l'ensemble, les licences ont des organisations facilement compréhensibles avec des parcours clairs permettant des spécialisations progressives. On peut regretter qu'un stage ne soit pas obligatoire dans toutes les licences. Enfin, l'apprentissage de la maîtrise d'une langue étrangère manque d'homogénéité, les dispositifs allant de l'autoformation en première année de licence (L1) *Sociologie* à un enseignement régulier sur les six semestres de licence et généralement les trois premiers semestres de master pour la majorité des formations évaluées. Ces compétences linguistiques, qu'il est logique de trouver pour des formations grandement tournées vers la recherche, sont bien mises en avant dans les doubles licences.

Un autre aspect pédagogique est, en revanche, regrettable : si la notion de compétences est généralement présente, celle de portefeuille de compétences n'est pas explicitement mentionnée. Les modalités d'évaluation des enseignements, dans l'ensemble assez claires, ne précisent pas pour chaque UE les compétences à maîtriser. De plus, l'approche disciplinaire l'emporte généralement sur une approche par compétences, ce qui est dommageable, en particulier au niveau master. Dans l'ensemble, il est très difficile d'évaluer l'aptitude des équipes pédagogiques à innover en matière pédagogique, certaines expériences étant surtout soulignées comme des approches par projets (par exemple, le M *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations*). Nous pouvons, toutefois, supposer que certaines initiatives n'apparaissent pas dans les dossiers. A l'exception du M *Didactique des disciplines*, l'usage du numérique dans l'organisation pédagogique se résume le plus souvent à la mise à disposition des étudiants d'un environnement numérique de travail ; ce qui est désormais un outil commun dans de nombreuses universités françaises, voire de moodle, parfois présenté comme une innovation. Le M *Histoire et civilisations comparées* joue quant à lui la carte de la maîtrise de Zotéro, logiciel de gestion bibliographique. C'est là encore un outil déjà commun, utilisé dans de nombreuses universités. Certaines initiatives pertinentes existent, en lien avec l'objet même de la formation (L *Géographie et aménagement*). En dernier aspect pédagogique, on pressent l'existence de passerelles de fin de premier semestre et de première année, permettant aux étudiants de ne pas perdre de temps en cas d'orientation mal choisie, mais elles ne sont pas mises en valeur dans les dossiers, mis à part celui de la L *Sociologie*, explicite sur la question.

Pilotage des formations

Concernant le pilotage des formations ici considérées, l'Université Paris Diderot présente globalement un déficit de gouvernance. Plusieurs indicateurs vont dans ce sens. La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) n'est pas positionnée comme outil superviseur des pratiques des composantes en matière de pilotage des formations. Outre le manque global d'homogénéité des procédures, on peut noter un déficit d'évaluation harmonisée des enseignements, qui ne relève pas ici de la culture de l'établissement. Les responsables de formation qui ont mis en place ces évaluations sont très minoritaires. Quant aux conseils de perfectionnement, pourtant essentiels, ils ne sont pas effectifs dans toutes les formations et, s'ils sont mis en place (généralement depuis 2016), c'est le plus souvent au niveau des unités de formation et de recherche (UFR) plutôt que des mentions. Concernant la place des professionnels dans les formations, la situation est très hétérogène, qu'il s'agisse des licences, avec un taux assez faible ou, plus surprenant, des masters, dans lesquels il est rare que les professionnels trouvent la place attendue. L'aide à la réussite est également très variable, quoique plutôt homogène par niveau de formation. En effet, il faut noter une politique en ce sens dans la majorité des licences (à l'exception de la L *Psychologie*) mais pas en master. Ce déficit global de politique de pilotage est sans doute la cause de certaines stratégies mal-définies concernant la définition de certaines formations. C'est notamment le cas pour la licence et le master de psychologie, qui posent des problèmes aigus de respect des équilibres disciplinaires. Dans une moindre mesure, le master de didactique des disciplines ne parvient pas à définir une stratégie cohérente pour se dégager de la concurrence récente des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) franciliennes. De façon générale, on doit noter qu'une proportion non-négligeable de ces formations se passe en formation continue et/ou en alternance. Pour pouvoir continuer dans ce choix, il faudrait cependant engager un travail approfondi sur les compétences-métier requises à l'issue des différentes formations ; ce qui permettrait d'aller plus loin au niveau de la professionnalisation des étudiants par les enseignements dispensés, ce travail ne devant pas se limiter aux compétences évoquées dans certaines fiches RNCP fournies avec les dossiers.

Résultats constatés

Le constat sur les résultats des formations est contrasté. D'une part, l'Université Paris Diderot affiche des résultats insuffisants en licence, même si leur lecture n'est pas toujours simple. Comme pour toute licence, une attention particulière doit être portée sur le nombre d'entrants et le taux de réussite en première année, puis sur le taux de réussite en troisième année. D'autre part, les statistiques fournies ne permettent pas toujours d'analyser le flux de licenciés qui intègrent les masters de l'université. Dans certaines formations, un fort taux d'abandon ou de réorientation montre un découragement des étudiants. De la même manière, l'articulation entre la licence et l'entrée en master n'est pas assez précisée. Un autre point est notable : il subsiste une différence entre masters recherche et professionnels, alors que cette différence tend à disparaître. Ainsi, certains masters affichent clairement leur finalité de formation et de poursuite en doctorat, ce qui, aujourd'hui, ne peut plus être aussi exclusif. Les masters dits « recherche » affichent de toute façon des résultats trop faibles, en termes soit de taux de réussite, soit de taux de poursuite en doctorat. Le suivi des diplômés doit être grandement amélioré afin d'analyser plus clairement le devenir des diplômés de master et mesurer ainsi la pertinence de l'offre de formation, dont les résultats apparaissent en deçà des attendus. En particulier, on attend une meilleure coordination entre responsables de formation et l'observatoire de la vie étudiante. Concernant le suivi des stages, celui-ci reste très perfectible si l'on compare à ce qui peut se faire dans d'autres universités. Enfin, la question des mobilités internationales entrantes et sortantes souffre d'un déficit de pilotage à l'échelle de l'université, du moins tel que présenté dans les dossiers. Tous ces points d'attention ne requièrent qu'un peu plus de pilotage de l'établissement pour être harmonisés et devenir des atouts renforçant les qualités de ces 10 formations.

Pour autant, les formations ici concernées ont de vrais atouts. Par exemple, l'attractivité est réelle, dans une aire qui reste relativement concurrentielle de par sa concentration en formation post-bac. Les licences sont attractives (jusqu'à plus de 300 en *Géographie et aménagement*). Certes, les taux de réussite sont globalement très perfectibles (par exemple, 51 % en L1 *Sociologie*, ou 50 % en *Histoire*). Ils ne sont pourtant pas alarmants au point d'être rédhibitoires. L'attractivité est également visible au niveau de plusieurs masters, avec un nombre de demandes parfois très supérieur aux places disponibles (tendance que le déplacement de la sélection de la seconde à la première année de master va sans doute renforcer). Il est compliqué d'effectuer une analyse précise des flux, faute de données suffisantes, ce qui ne permet pas d'exploiter pleinement les qualités de ces formations. En particulier, les retours d'enquêtes de suivi, n'en permettent pas une valorisation optimum.

POINTS D'ATTENTION

Un premier point d'attention concerne les formations de psychologie, très orientées vers la psychanalyse.

La licence *Psychologie* est une formation trop peu généraliste, quasiment exclusivement centrée sur la psychologie clinique psychanalytique, au détriment des autres domaines de la psychologie. Cela pose un problème de lisibilité de la mention eu égard aux nombreux débouchés affichés, en décalage avec les contenus de la formation. Ceux-ci ne garantissent en outre pas le principe de spécialisation progressive attendue pour une mention de licence. Le contenu de la licence de psychologie de l'Université Paris Diderot interroge donc sur la délivrance du diplôme, notamment en référence à la loi de 1985 portant sur l'usage du titre de psychologue. Ces remarques ont d'ailleurs été mentionnées dans l'évaluation précédente (2013), sans vraiment d'effet sur le contenu de la formation actuelle. Avec le déplacement de la sélection à l'entrée de la première année de master, les étudiants pourraient se trouver en difficulté, leur licence très spécifique rendant l'accès difficile pour les masters pour lesquels une licence de psychologie généraliste serait attendue. En l'état, cette licence ne devrait pas pouvoir être maintenue avec son orientation actuelle.

Le master *Psychologie* présente lui aussi une orientation exclusive en clinique psychanalytique, certes articulée à d'autres champs disciplinaires hors du domaine de la psychologie. Si on peut en attendre une certaine spécialisation, le contenu pédagogique, excluant les champs, outil et méthodes des autres courants clinique – *a fortiori* des autres sous-disciplines de la psychologie, ne confère pas à la formation la polyvalence minimale nécessaire, en particulier en première année. Par ailleurs, les modalités d'évaluation du stage ne respectent pas les textes en vigueur (Arrêté du 19 mai 2006) permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. Tel qu'il est conçu, un master mention *Psychanalyse* permettrait de répondre à l'exigence de lisibilité du diplôme (établi principalement par la dénomination de sa mention, en référence à l'arrêté du 25 avril 2002, rappelé dans le cadrage de 2014). Les effectifs étudiants sont importants et ne correspondent vraisemblablement pas aux débouchés réels. Cela n'est pas sans conséquences sur les taux d'insertion professionnelle artificiellement dopés par une part importante de recrutement de type formation continue. On peut également être surpris de la structuration des contenus du master, constitués à 27 % de cours, et de séminaires pour le reste. Appuyé en continuité d'une licence généraliste de psychologie, et corrigeant les quelques défauts ici soulevés, ce master pourrait trouver une place plus légitime.

Enfin, un master pose question du point de vue de sa structuration : *Didactique des disciplines*. Ce master est construit autour de la seule seconde année de master, ce qui est en contradiction avec le cadrage national des diplômes. La formation doit être repensée dans le cadre d'un master complet en deux ans. Au-delà de ce principal point, ce master comporte d'autres problèmes. C'est une formation qui s'adresse essentiellement à des enseignants voulant, par le biais d'une reprise d'études en formation continue, valider un master. Cette formation est appuyée sur le centre d'accompagnement des pratiques enseignantes (CAPE), responsable de la formation initiale et continue des enseignants du premier, second degré et du supérieur. Or, cette structure et cette formation se heurtent à celles, identiques, que l'on peut désormais trouver dans les ESPE. Pour tenir compte de cette nouvelle donne, il conviendrait d'engager un nécessaire travail collégial de coordination entre établissements (que le partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise pourrait faciliter) pour produire une offre de formation complémentaire, et qui n'a manifestement pas été engagé à ce jour. Par ailleurs, plusieurs indicateurs interrogent sur le bon fonctionnement du master : faible taux de réussite, fort taux d'obtention de la seconde année en deux ans, fort taux d'abandon et faible taux de poursuite en doctorat.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Psychologie
- Licence Sociologie
- Master Didactique des disciplines
- Master Géographie et sciences des territoires
- Master Histoire et civilisations comparées
- Master Humanités et sciences
- Master Psychologie
- Master Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris Diderot vise à former des étudiants à la maîtrise des savoirs et savoir-faire fondamentaux de la Géographie pour leur permettre principalement d'intégrer un master *Géographie*, un master *Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation* (MEEF) ou, secondairement, pour entrer dans la vie active. Elle propose deux parcours-types : Géographie et Histoire. Le parcours-type Géographie propose aux étudiants, à la suite de deux années généralistes, de choisir une spécialisation parmi trois proposées : Environnement (E) ; Aménagement et Développement Local (ADL) et Espaces, Sociétés, Territoires (EST). Le parcours-type Histoire propose la Géographie en majeure et l'Histoire en mineure. Une double licence *Economie-Géographie* sélective a par ailleurs été ouverte en 2016-2017. La mention est accessible en formation initiale ou en formation continue. Les enseignements sont dispensés à l'Université Paris Diderot principalement en mode présentiel et sont constitués essentiellement de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de sorties sur le terrain.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont très clairement présentés et correspondent tout à fait à une licence généraliste en géographie de bon niveau. Les compétences à acquérir sont détaillées, en distinguant compétences génériques et compétences disciplinaires. Les enseignements sont caractérisés par une bonne progressivité. La mention a été principalement structurée pour permettre aux étudiants de poursuivre des études en master dans divers champs de la Géographie ou dans le domaine de l'enseignement (master MEEF). Les poursuites d'études correspondent aux orientations de la licence. Même si 80 % environ des diplômés poursuivent en master et que quelques étudiants seulement entrent directement dans le monde du travail, il est encourageant de constater que quelques enseignements de pré-professionnalisation sont introduits en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3). Les métiers visés sont clairement affichés et correspondent aux réalités du marché.
Positionnement dans l'environnement
La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris Diderot s'inscrit dans un contexte francilien de forte concurrence, avec 9 autres mentions identiques. Elle se distingue toutefois par trois éléments présentés comme des spécificités : ses effectifs modestes (entre 99 et 138 étudiants selon les années en première année -

L1 - de licence, entre 82 et 103 en deuxième année, entre 70 et 85 en troisième année) qui en font une licence à taille humaine comparée à certaines de ses concurrentes ; l'accent mis sur l'enseignement des outils (en particulier informatiques, mais aussi les techniques d'enquêtes) ; l'importance du terrain dans les enseignements. La licence est adossée à six laboratoires de recherche : le Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (unité mixte de recherche - UMR - Cessma), le Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain (Lied), Géographie-cités, le Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS), le Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (PRODIG) et l'Equipe d'Accueil (EA) Laboratoire de didactique André Revuz. La formation s'efforce de tirer profit de cet adossement en termes d'enseignement et ce dès la première année, avec une unité d'enseignement (UE) « Recherches et Terrain en Géographie ».

Il n'existe pas de partenariat avec le monde socio-professionnel et aucun enseignement n'est assuré par des professionnels extérieurs. Cela limite quelque peu la pré-professionnalisation, pourtant affichée comme un objectif central de la licence. Il existe en revanche de nombreux accords d'échange avec des universités étrangères (54 dans 22 pays) et de véritables moyens sont mis en œuvre pour favoriser les mobilités, en confiant à deux enseignantes-chercheuses la responsabilité des relations internationales (Europe – Erasmus et hors Europe). De fait, 9 à 10 étudiants sont chaque année en mobilité entrante et 6 à 16 sont en mobilité sortante, ce qui est très honorable.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est très claire et bien détaillée. La licence offre aux étudiants l'apprentissage d'un socle commun de compétences et de connaissances en première et deuxième année, avec notamment une grande diversité d'approches, précédant un début de spécialisation en troisième année. Les étudiants ont accès à des enseignements transversaux et de langues. Notons que les cours de langue ne sont toutefois pas dispensés durant les six semestres, comme cela devrait être le cas, mais durant trois semestres seulement – S2, S3, S6. Un accent important est mis sur l'enseignement des méthodes et techniques de la recherche. La pratique de terrain est centrale dans la pédagogie de la licence. De nombreuses sorties d'une journée et un stage d'une semaine sur le terrain sont organisés. Ce dernier est présenté comme un véritable dispositif de mise en situation professionnelle. Les stages conventionnés ne sont pas obligatoires mais les étudiants sont encouragés à en effectuer. Les contacts avec le milieu socio-économique sont bien trop faibles (pas de cours assurés par des intervenants extérieurs praticiens, pas d'atelier sur commande réelle en troisième année, spécialité ADL).

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est correctement présentée et précise les compétences développées dans le cadre de la licence ainsi que quelques secteurs d'activité potentiels. Sur le plan international, un grand nombre d'accords existe avec des universités étrangères et le volume d'échanges est satisfaisant. Une grande place est accordée au numérique dans les enseignements et pour l'innovation pédagogique avec, par exemple, l'utilisation de nombreux logiciels ou l'usage de jeux de rôle dans l'acquisition des compétences.

Pilotage

La répartition des responsabilités est claire et le rôle de chaque membre de l'équipe de direction de la licence est exposé de manière détaillée. Le rôle du porteur de mention est très bien expliqué. Il est assisté dans ces tâches par des responsables d'année et par des responsables des relations internationales. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement. Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2016 mais à l'échelle de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Géographie, Histoire, Economie, Sociétés (GHES) et non à l'échelle de la mention de licence, et sans participation des étudiants, ce qui ne correspond pas véritablement à la composition attendue des conseils de perfectionnement. De nombreux et pertinents dispositifs d'aide à l'orientation et à la réussite sont mentionnés sans qu'il existe de passerelles officielles. Les compétences à acquérir par les étudiants sont très bien énoncées mais le portefeuille de compétences ne semble pas être utilisé. Les règles d'évaluation des connaissances sont explicites.

Résultats constatés
La mention accueille de 252 à 325 étudiants sur les trois années et obtient de bons résultats en termes de réussite, avec un taux moyen en fin de première année de licence de 66 % sur les cinq dernières années. Le taux d'abandon en première année se situe autour de 15 %, sans que ne soient mentionnés les motifs. Le taux de réussite en troisième année n'est pas précisé. Le dossier fournit des données exhaustives sur les étudiants inscrits dans le cursus ; en revanche les informations sur le devenir des diplômés sont partielles. Une très grande majorité des diplômés poursuivent leurs études en master. Rien n'est dit en revanche sur les types de masters choisis. Un très petit nombre d'étudiants entre directement sur le marché du travail, dans le secteur privé exclusivement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien structurée et clairement présentée.
- Formation proposant une ouverture sur l'ensemble des champs de la géographie.
- Importance accordée aux travaux de terrain et à la maîtrise des outils.
- Clarté de l'organisation de l'équipe de direction et de la répartition des responsabilités.

Principaux points faibles :

- Pas de stage obligatoire en collectivité ou en entreprise en troisième année de licence.
- Pré-professionnalisation un peu insuffisante.
- Absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* propose une bonne formation portant sur les fondamentaux de la Géographie. Elle est bien structurée, progressive et offre en troisième année plusieurs options de spécialisation. L'originalité de la double licence *Economie-Géographie* proposée depuis peu est à souligner. L'organisation de la mention est très claire. Il serait néanmoins souhaitable à l'avenir de réfléchir à l'introduction d'un stage professionnalisant obligatoire en troisième année de licence et à des ateliers sur commande réelle (en particulier pour la spécialisation Aménagement et Développement Local), ce qui permettrait d'améliorer la pré-professionnalisation des étudiants. De même, l'introduction de quelques enseignements effectués par des intervenants professionnels, surtout en troisième année, permettrait de mettre davantage et avec profit les étudiants en contact avec les enjeux et attentes du monde professionnel. Il conviendrait également de mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention de licence et d'y inclure des représentants étudiants.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE HISTOIRE

Établissements : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Paris Diderot est une formation en trois ans ayant principalement pour but la poursuite des études en master. Elle aborde toutes les périodes historiques et toutes les civilisations (Amérique, Asie et Afrique). Elle propose six parcours : un parcours général d'histoire ; trois parcours bi-disciplinaires (majeure-mineure) en géographie, en lettres et en anglais, la mineure représentant entre 1/5e et 1/3e des ECTS (European Credit Transfer System) ; et deux parcours sélectifs concernant l'allemand (double licence et cursus intégré franco-allemand, en partenariat avec l'Université de Bielefeld, qui débouche sur une double diplomation). La mention, accessible en formation initiale, compte entre 1537 et 1735 heures d'enseignement en mode présentiel selon le parcours choisi. Les enseignements ont lieu dans les nouveaux bâtiments de la ZAC Rive gauche de l'Université Paris Diderot.

ANALYSE

Finalité
Par la maitrise d'un socle de connaissances disciplinaires fondamentales et des méthodes de travail de l'historien, la finalité principale de la licence *Histoire* est la poursuite d'études en master, permettant ensuite d'accéder à divers secteurs professionnels (métiers du journalisme, du patrimoine, du tourisme ou des archives). Les contenus des enseignements sont détaillés et permettent d'apprécier les connaissances attendues. Les apprentissages sont progressifs tout au long des trois années, dans un souci d'équilibre entre les quatre grandes périodes historiques, les enseignements méthodologiques et l'approche des civilisations extra-européennes. Ce dernier point constitue un plus pour la formation. Les compétences mises en avant correspondent bien à la formation. L'accent est mis sur la préparation à la recherche, notamment en troisième année (L3). On pourra regretter que le dossier ne présente pas chaque année de la formation et se contente de lister les différents enseignements dispensés en licence.
Positionnement dans l'environnement
La licence *Histoire* de l'université Paris-Diderot est une des trois licences d'Histoire de Paris et une des 11 de la région Ile-de-France. Elle ne souffre cependant pas de cette concurrence en raison des orientations prises, en offrant aux étudiants dès la première année (L1) des enseignements sur les civilisations extra-européennes, ce qu'elle est la seule à faire.

Le choix de privilégier l'étude des langues et de proposer des cursus bi-disciplinaires est en parfaite cohérence avec les orientations de la formation. L'environnement de recherche (bibliothèque, archives...) est peu abordé dans le dossier, qui n'évoque pas d'adossement à un laboratoire (Equipe d'Accueil, Unité Mixte de Recherche) particulier. Les coopérations s'effectuent principalement au sein de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), ce qui montre une réelle volonté de synergie entre les différentes composantes. Le cas du cursus intégré Histoire-Allemand est un peu différent dans la mesure où la formation s'effectue les deux premières années en Allemagne pour les étudiants français, et en troisième année en France. Cependant, des conventions avec des instituts spécialisés pourraient apporter davantage à une formation qui oriente les étudiants avant tout vers la recherche.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la mention est clairement définie. La mention, accessible en formation initiale, compte entre 1537 et 1735 heures d'enseignement en mode présentiel selon le parcours choisi ; les différences de volumes horaires ne sont pas expliquées et ne paraissent pas justifiées. Elle s'appuie sur une spécialisation progressive de la L1 à la L3. Les enseignements optionnels et transversaux représentent 45% du volume horaire au premier semestre (S1), et seulement 16% en fin de cursus (S6). La place de l'Histoire s'affirme dès le S2.

La professionnalisation est présente tout au long de la formation selon les usages habituels (conférences sur les métiers, sensibilisation au monde du travail). L'apprentissage des outils de l'historien occupe une place importante dans la formation. Les stages, non-obligatoires, sont validés au titre des unités d'enseignement optionnelles. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est cohérente et bien présentée.

Le dossier témoigne d'un souci de l'équipe pédagogique de prendre en compte les situations personnelles (handicap, salariat...) afin de trouver avec l'étudiant la meilleure solution pour la poursuite d'études.

Les outils numériques sont peu évoqués. Seul l'espace numérique de travail (ENT) est énoncé. La part numérique demeure modeste et classique.

La lutte contre l'échec en licence apparaît comme une préoccupation de l'équipe pédagogique. Dans ce cadre-là, la semaine d'intégration est une excellente initiative. Les différents dispositifs (méthodologie, soutien, tutorat...) sont présents mais ne sont pas évalués sinon en termes très généraux. Le nombre de boursiers n'est pas précisé.

L'ouverture internationale est, en raison des thématiques développées, un objectif évident et le nombre de conventions signées avec des établissements universitaires étrangers (42 conventions type Erasmus) en témoigne. Cependant, la mobilité des étudiants reste modeste (20 étudiants de L3 en 3 ans, sans compter les étudiants du cursus intégré Histoire-Allemand qui font leurs deux premières années en Allemagne), et comparable à ce qu'elle peut être ailleurs. C'est d'autant plus décevant que les parcours Histoire-Anglais et les formations sélectives constituent une originalité. L'attractivité de la formation à l'international reste modeste avec 13 étudiants étrangers pour l'année 2016-2017.

Le parcours en allemand (Histoire-Allemand) est privilégié afin de soutenir le département des études germaniques. La formation est plutôt orientée sur les études germaniques, le lien avec la licence *Histoire* reste ténu.

La spécificité de la formation de la licence *Histoire* vers les mondes extra-européens est clairement une originalité.

Pilotage

La formation relève du Département d'Histoire. L'équipe pédagogique est constituée de 25 enseignants-chercheurs (EC) en histoire (12 Professeurs des universités (PR) et 13 Maîtres de conférences (MCF)) et de 3 EC d'autres composantes de Paris Diderot. Il y a aussi 2 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (Ater) et 12 moniteurs, sans compter la vingtaine de vacataires et intervenants extérieurs prenant en charge les travaux dirigés de certaines unités d'enseignement.

La licence est organisée avec un responsable par année, plus un responsable du parcours germanique et un correspondant pour les relations internationales. L'équipe est pilotée par le responsable de mention, ce qui est cohérent au vu de la complexité de la formation, et se réunit régulièrement. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et regroupe les responsables de formation, des intervenants professionnels et des étudiants.

Les enseignements ont fait l'objet d'une évaluation par les étudiants en 2013. Il est dommage que cette

expérience n'ait pas été reconduite pour saisir les évolutions d'autant qu'elles sont mises en place de manière systématique. Le taux de réponse à l'enquête est faible (environ un tiers des étudiants en L1). La majorité des étudiants viennent de bacs généraux, et en particulier de bac série L. Il y a peu de salariés ; seuls 12,5% des répondant à l'enquête exerce une activité supérieure à 10h/semaine, même si les emplois du temps s'adaptent de manière intéressante aux besoins des salariés. Les modalités d'évaluations des étudiants sont clairement définies. Par contre, il n'existe pas de portefeuille de compétence ni de travail collectif sur le thème. L'expérience citoyenne par du bénévolat est valorisée par la validation d'ECTS.
Résultats constatés
Les effectifs de la licence sont globalement stables mais sont sujets à des fluctuations parfois importantes en L1 (entre 169 et 223 étudiants) avec une moyenne de 202 étudiants sur 6 ans en première année. La capacité d'accueil est de 212 étudiants en L1. Pour l'année 2016-2017, la licence *Histoire* de Paris Diderot a accueilli 212 étudiants en L1, 127 en L2 (deuxième année de licence) et 128 en L3. Beaucoup de néo-bachelier n'ont pas nécessairement choisi l'Histoire en premier vœux ; leurs projets professionnels, s'il est formulé, n'est pas nécessairement un métier lié à l'Histoire. Le taux d'échec en L1 et en L2 est important, notamment en raison des abandons (entre 6 et 17%), abandons qui ne sont pas expliqués. Le taux de passage de L1 en L2 est de 50% en intégrant les étudiants en situation d'enjambement. Le taux de réussite de licence en 3 ans est de 25%. On peut s'interroger sur les taux de réussite eu égard au public, constitué principalement de jeunes gens ayant des bacs généraux et donc étant *a priori* préparés pour suivre dans de bonnes conditions cette formation. En effet, les bacs professionnels et technologiques ne représentent que 22% des étudiants. Leurs taux de réussites spécifiques ne sont pas précisés. Les dispositifs d'aide aux étudiants semblent toucher là leurs limites. Les débouchés des diplômés sont essentiellement la poursuite d'études dans un master recherche ou MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) sans que les proportions ne soient données. Sur les 67 étudiants diplômés en 2015, 54 sont en master (dont 44 à Paris Diderot), soit un taux de 80%. Les informations concernant les autres 20% ne sont pas claires.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des enseignements de l'Histoire des aires non européennes.
- Une équipe d'encadrement solide.
- Des enseignements complémentaires et originaux.
- Des opportunités de mobilité des étudiants à l'international.
- Une semaine d'intégration pour les néo-bacheliers.

Principaux points faibles :

- Un positionnement peu clair des formations sélectives germaniques.
- Une probable difficulté pour les bacheliers à bien choisir leurs parcours au vue de l'étendue de l'offre.
- Une faible utilisation des outils numériques.
- Une faible mobilité des étudiants eu égard aux possibilités offertes.
- Des statistiques manquantes dans le dossier (explication des abandons de L1, réussite des étudiants en fonction de leur origine).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* de l'Université Paris Diderot offre une formation de qualité et originale dans le panorama des universités de la région, notamment avec des enseignements d'Histoire des aires non européennes. Le cadre de formation est bien établi bien que complexe et s'appuie sur une équipe investie et compétente. Le dossier est solide et bien documenté. Cependant, les résultats des étudiants, malgré un environnement favorable et les nombreux outils de remédiation et d'information mis à leur disposition, s'avèrent un peu décevants. Il conviendrait de travailler au sein du conseil de perfectionnent à l'élaboration de nouvelles pistes de réflexion et d'action avec des professionnels et les étudiants.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 22 DÉCEMBRE 2017

Cette fiche tient compte de certains éléments des observations exprimées par l'établissement, observations dont l'intégralité est publiée à la fin du rapport

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Paris Diderot est une formation généraliste sélective de trois ans, reposant sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire et dont la principale finalité est la poursuite d'étude en master associée à l'obtention du titre professionnel de psychologue. La structure de la mention de licence est unique (sans parcours différencié) et vise la spécialisation progressive. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Études psychanalytiques. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'UFR d'Études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot à Paris.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues sont présentées dans le dossier ; elles sont clairement centrées sur la psychologie clinique d'orientation psychanalytique ; la licence de psychologie est d'ailleurs une formation d'une l'UFR intitulée Études psychanalytiques. L'analyse du cursus indique que, pour l'ensemble des heures d'enseignements disciplinaires, 9,5 % sont dédiés à la psychologie cognitive, à la psychologie du développement, à la psychologie sociale, à la neuropsychologie, à la psychologie de la santé, à la psychopathologie cognitive. Ces enseignements valent 21 ECTS (European Credit Transfer System) et ne prévoient aucun TD. Cette fraction d'enseignement dédiée à ces disciplines est très largement insuffisante. Pour comparaison, les enseignements de clinique et psychopathologie psychanalytiques représentent 56,9 % de la maquette et valent 108 ECTS. Ainsi, la psychologie sociale ou la psychologie développementale représentent chacune 26 heures d'enseignement et 3 ECTS. La psychologie cognitive ne représente que la moitié, soit 13 heures d'enseignement pour 1,5 ECTS. On doit mettre en correspondance ces volumes d'enseignement avec ceux portant sur la sociologie, l'anthropologie et l'étude des œuvres cinématographiques qui représentent ensemble davantage de volume d'enseignement que les sous-disciplines non-cliniques de la psychologie. Un tel déséquilibre prive les étudiants d'une formation complète et équilibrée à la psychologie. Les emplois visés correspondent essentiellement à une insertion post-master. La lecture de la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et du dossier d'autoévaluation de la licence indique que de nombreux débouchés affichés apparaissent en décalage avec les contenus de la formation. En effet, les

enseignements dispensés ne préparent pas à des métiers comme ceux de conseiller en développement local, conseiller en emploi et insertion professionnelle, gestion de ressources humaines, ergonomie cognitive, ou de psychologie du travail. L'orientation de la formation apparaît particulièrement ciblée sur un secteur du métier de psychologue – celui de psychologue clinicien à orientation psychanalytique – et beaucoup moins, voire pas du tout ciblée sur les autres secteurs d'activités du métier.

Positionnement dans l'environnement

Les licences de même mention proches géographiquement n'ont pas été recensées dans le dossier, bien qu'il en existe à Paris. Il aurait été aussi intéressant de situer la licence *Psychologie* au regard des diplômes proches au sein de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC).

La licence *Psychologie* de l'Université Paris Diderot est adossée à une unique unité de recherche - Équipe d'Accueil (EA) Centre de Recherche Psychanalyse, Médecine, Société (CRPMS) au sein de laquelle tous les enseignants-chercheurs de la mention sont rattachés. L'environnement socio-économique est décrit, mais repose majoritairement sur des institutions cliniques. On regrette que ne soient pas présentés des partenariats en lien avec d'autres sous-disciplines de la psychologie tels que les entreprises pour la psychologie sociale et du travail ou encore les structures éducatives pour la psychologie du développement.

La coopération internationale est bien développée avec 47 partenariats répartis sur 22 pays, mais si la mobilité entrante est tout à fait honorable pour une mention de licence, la mobilité sortante est faible : elle ne représente que 1,2 % des inscrits en licence, bien que plus élevée qu'auparavant (0,2 %).

Organisation pédagogique

La structure est simple : l'ensemble des enseignements est en tronc commun. La licence *Psychologie* comprend un total de 1222 heures et 200 heures de stage en troisième année de licence (L3). Les enseignements se répartissent en environ 42 % de cours magistraux (CM), 41 % de travaux dirigés (TD) et 17 % d'enseignements jumelés. Un stage clinique est obligatoire en L3. L'organisation des enseignements est présentée comme reposant sur une progressivité des apprentissages, mais cette notion paraît difficilement compatible avec la spécialisation en clinique psychanalytique opérée dès la première année (L1). La formation s'effectue en présentiel et propose des aménagements aux étudiants en situation particulière (cours du soir, remise à niveau en français pour les étudiants étrangers), y compris en situation de handicap (sensoriel par exemple). Un dispositif d'accompagnement sous la forme d'un tutorat est assuré par le collectif étudiant Psy Diderot. Le taux d'encadrement au sein de l'UFR est très honorable : l'équipe pédagogique des statutaires est composée de 30 enseignants-chercheurs (9 professeurs des universités) et de 3 ATER (assistant temporaire d'enseignement et de recherche) pour en moyenne 170 étudiants de première année et, en moyenne, 520 pour l'ensemble de la licence).

Le dispositif d'enseignements jumelés en première et deuxième années de licence n'est pas très lisible et aurait mérité d'être davantage précisé. On peut regretter que le rapport CM/TD soit déséquilibré pour les trois années de licence avec plus de CM que de TD en première année et inversement en troisième année. Les effectifs n'expliquent pas ce déséquilibre puisqu'une particularité de la licence de psychologie de Paris Diderot est que les effectifs vont croissants au fur et à mesure que les étudiants avancent dans le cursus. L'augmentation est probablement due à l'afflux d'étudiants en reprise d'études et d'étudiants étrangers.

Les conditions d'examen des dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience ne sont pas clairement précisées, pas plus que les conditions d'examen des candidatures en licence. La place de la professionnalisation, y compris sur le plan de l'enseignement de l'éthique, est bien présente, mais orientée uniquement vers la psychologie clinique (stage obligatoire qui ne peut être que de nature clinique). On peut aussi regretter l'absence de rapport de stage.

La place des professionnels dans l'équipe pédagogique a été réduite suite à la précédente évaluation, et représente actuellement 23,3 % des enseignements réalisés avec, de façon paradoxale, une réduction des interventions des professionnels au fil des années de la licence alors qu'on attendrait une professionnalisation progressive. Des échanges réguliers ont lieu avec les professionnels responsables des stages et les responsables institutionnels des lieux de stage, cette organisation étant sans doute facilitée par l'existence d'un bureau des stages.

Si le stage de troisième année occupe une place importante, celle des projets personnels semble plus réduite, hormis la construction d'un projet de stage. La fiche RNCP mériterait, dans sa rubrique « secteurs d'activités ou types d'emplois accessibles », d'être davantage adaptée au contenu de la formation. Les liens de la formation avec le monde socio-professionnel semblent exclusivement concerner le milieu hospitalier dont on doit saluer la

nature pérenne par le biais de conventions. La place de la recherche est assez réduite dans la formation, hormis par l'intervention des enseignants-chercheurs du laboratoire CRPMS. Les enseignements de méthodologie, y compris de méthodologie de la recherche, se réduisent à un contenu clinique. Il n'y a pas, au cours de l'année de troisième année, un travail d'études et de recherche (TER). Il ne semble pas possible d'envisager un stage dans un laboratoire de recherche puisque le stage doit obligatoirement se dérouler en institutions cliniques. Les étudiants sont tout au plus incités à suivre les manifestations scientifiques du laboratoire en suivant également l'actualité du laboratoire à travers le site de l'UFR et les réseaux sociaux.

La place du numérique se limite à l'utilisation d'un environnement numérique de travail qui sert de lieu de dépôt et de stockage de documents. Des travaux dirigés d'enseignement numérique et d'informatique existent en première année de licence et se présente sous la forme d'un dispositif de classe inversée dématérialisée dont le contenu est orienté vers la psychopathologie clinique. La place de l'international est importante, tant par le nombre d'étudiants étrangers inscrits en-dehors des dispositifs d'échanges internationaux que par la mobilité entrante (étudiants étrangers inscrits grâce à un dispositif d'échange). La mobilité sortante est plus faible, même si elle a augmenté au cours de ce contrat. La mobilité enseignante est quasi-nulle, comme dans beaucoup d'universités françaises. Il existe, au sein de l'UFR, un service d'appui dédié aux relations internationales.

Les langues font l'objet d'enseignement à chaque année du diplôme, l'anglais n'y étant pas exclusif. Il est fait mention dans le dossier d'un Portail Licence sans que celui-ci soit clairement présenté. Le dispositif de passerelles avec d'autres mentions de licence n'est guère évoqué, hormis le dispositif d'accompagnement pour rejoindre un cursus de médecine.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par des enseignants-chercheurs : une directrice de diplôme, des responsables d'année, une directrice de la professionnalisation (stages) et un responsable des relations internationales. Pour chaque responsabilité, un personnel BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé) est affecté. L'équipe pédagogique des enseignants-chercheurs est exclusivement composée de membres de la 16ème section CNU (Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale) appartenant au laboratoire CRPMS. L'encadrement des enseignements non disciplinaires (par exemple, l'enseignement des neurosciences) ou celui des ouvertures à d'autres disciplines (anthropologie, sociologie, études d'œuvres cinématographiques), lorsqu'ils sont confiés à des professionnels, le sont, en fait, à des psychologues cliniciens. Ceci est problématique, car même si ces enseignements ont vocation à favoriser l'articulation entre la psychanalyse et les disciplines connexes, il est important qu'une partie des cours non disciplinaires soient assurée par des spécialistes des disciplines concernées. Le dossier fait état d'efforts qui auraient été réalisés en faveur d'une diversité des enseignements disciplinaires grâce au recrutement de sept enseignants-chercheurs. Or, on ne trouve aucune trace de ces recrutements d'ouverture dans la liste des enseignants de l'équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention de licence et à la mention de master. Hormis la responsable de la scolarité de l'UFR et deux étudiants, l'ensemble des membres sont des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme, y compris en tant que représentant du monde socio-professionnel. Les représentants extérieurs à l'équipe pédagogique, font défaut. Concernant les représentants étudiants, il n'est pas fait mention d'anciens étudiants siégeant au sein du conseil. L'absence de comptes rendus dans le dossier ne permet pas d'évaluer si le conseil joue pleinement son rôle.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation très brève à la fin des semestres qui se formalise (questionnaire en ligne, anonymat), mais dont il n'existe pas vraiment d'analyse dans le dossier. Le processus d'autoévaluation de la formation n'est pas particulièrement décrit hormis pour la dynamique internationale. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas décrites (examen terminal, contrôle continu, examens oraux), pas davantage que le fonctionnement des jurys de semestre et d'année, hormis celui d'admission en première année. Le processus de validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'est pas clairement présenté. Les compétences transversales sont intégrées lors des enseignements de langues, variées, l'utilisation de l'outil informatique, la recherche documentaire et une unité d'enseignement libre qui peut prendre la forme d'un engagement associatif. Le suivi de l'acquisition des compétences (bien mentionnées dans la fiche RNCP) semble limité au suivi de stage ou moyen d'un carnet de stage.

Résultats constatés
Les effectifs d'étudiants inscrits pédagogiquement par année du diplôme montrent une décroissance du nombre des effectifs, qui semblent désormais se stabiliser. La licence est sélective, bien que la capacité d'accueil ne soit pas mentionnée dans le dossier. Au regard du nombre de candidatures, la formation bénéficie d'une bonne attractivité, même si le nombre de candidatures décroit depuis l'année universitaire 2015-2016. Au regard du nombre d'inscrits pédagogiques, le taux d'encadrement est plutôt bon avec en 2015-2016 : 174 étudiants en première année, 126 en deuxième année, 177 en troisième année, pour 30 enseignants-chercheurs statutaires. Les taux d'admis, même partiellement, calculés sur le nombre d'inscrits pédagogiques sont, respectivement et en moyenne, de 74,4 % en première année et de 86,6 % en deuxième année. Le pourcentage moyen de diplômés est de 78,8 %. Le devenir des diplômés est évalué par les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante avec un taux de réponse extrêmement faible. Hormis le taux de poursuite d'études en master (94 %), il y a peu d'informations sur les 6 % restants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux de réussite assez bons, à relativiser par le caractère sélectif de la licence.
- Place de la professionnalisation même si elle est exclusivement orientée vers les métiers du champ de la santé mentale.

Principaux points faibles :

- Quasi-absence des sous-disciplines traditionnelles de la psychologie que sont la psychologie cognitive, la psychologie sociale et la psychologie développementale.
- Absence totale de formation méthodologique à l'enquête par questionnaire et à la méthode expérimentale au profit d'un enseignement quasi-exclusivement centré sur la psychanalyse.
- Décalage entre le contenu pédagogique de la formation et l'éventail des débouchés affichés.
- Conseil de perfectionnement situé au niveau de l'UFR plutôt qu'au niveau de la mention, et dont la composition ne comprend pas de professionnels non académiques.
- Place réduite des interventions professionnelles en troisième année.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'Université Paris Diderot est une licence trop peu généraliste conduisant, dès la première année, à une orientation quasi-exclusivement clinique psychanalytique. Cela peut ne pas faciliter la lisibilité du diplôme. La mention de cette licence porte sur la psychologie, alors que le contenu de la formation ne répond que très partiellement aux attendus d'une licence de psychologie.

Par ailleurs, pour une licence généraliste réside dans la diversification des connaissances dans des disciplines fondamentales ouvrant sur un grand secteur d'activité. La vocation de la licence de psychologie est donc de former l'étudiant aux différentes sous-disciplines fondamentales de la psychologie et aux principales méthodes d'investigation développées au sein de la discipline, ce qui ici n'est pas le cas compte tenu du très faible volume d'enseignement et d'ECTS dédiés aux sous-disciplines de la psychologie autre que la clinique psychanalytique, ou encore dédiés aux méthodes et outils de la psychologie. Cela pourrait entrainer auprès des étudiants une confusion entre une mention *Psychologie* et une formation à la psychanalyse.

Il faut également noter un manque de spécialisation progressive des études : ici, la spécialisation est effectuée d'emblée d'une manière radicale au niveau de la première année de licence. Faciliter l'orientation de l'étudiant n'est pas compatible avec une spécificité importante de cette licence : un étudiant qui a entamé une licence de

psychologie à l'Université Paris Diderot peut très difficilement la poursuivre dans une autre université avec les mêmes chances de réussite compte tenu de l'absence de correspondance entre les enseignements effectués ici et ceux effectués par l'ensemble des autres universités formant à la psychologie. De plus, à la sortie de cette licence, très peu de masters sont envisageables en-dehors de ceux de l'Université Paris Diderot.

La formation dispensée au sein de la licence *Psychologie* pose également un problème de fond au regard du code de déontologie des psychologues, actualisé en 2012 et qui, bien que n'ayant pas valeur légale, a été signé par les organisations représentatives des psychologues. Ce code de déontologie « engage tous les professionnels portant le titre de psychologue, ainsi que toutes les personnes, dont les enseignants-chercheurs en psychologie (16ème section du Conseil National des Universités), qui contribuent à la formation initiale et continue des psychologues ». Or, la licence de psychologie organisée par l'Université Paris Diderot déroge très clairement aux attendus décrits au sein de l'article 37 du code de déontologie des psychologues qui stipule que « l'enseignement [visant à former les psychologues] présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique ».

Cette focalisation sur un unique courant d'une sous-discipline, qui se traduit par une quasi-absence, au sein du cursus, des sous-disciplines traditionnelles de la psychologie que sont la psychologie cognitive, la psychologie sociale et la psychologie développementale, ainsi que par l'absence totale de formation méthodologique à l'enquête par questionnaire et à la méthode expérimentale, représente une incongruité dans le paysage de la psychologie française comme européenne. Ce très fort déséquilibre dans les enseignements dispensés - qui ne fait l'objet d'aucune correction significative de quadriennaux en quinquennaux, en dépit de l'argument développé dans le dossier - interroge sur la légitimité à décerner une licence portant la mention Psychologie.

Il apparaît indispensable d'attirer l'attention de l'Université Paris Diderot sur ce point puisqu'elle a la responsabilité de s'assurer que les diplômes permettant d'obtenir le titre de psychologue respectent l'esprit de la loi de 1985. Cette dernière spécifie que l'obtention du titre de psychologue repose sur la conjugaison de trois éléments : une licence et un master de psychologie, ainsi qu'un stage professionnalisant de 500 heures. L'absence d'un seul de ces éléments exclue la possibilité d'obtenir le titre. Or, le problème de lisibilité du diplôme, amène à douter de l'adéquation de la formation aux exigences de la loi de 1985.

Impliquer davantage les étudiants diplômés et les professionnels des différents champs d'insertion professionnelle dans la formation et dans son pilotage constitue également une nécessité urgente. Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle permettrait d'avoir des informations sur le niveau de rémunération et sur l'adéquation de la formation dispensée aux emplois.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Paris Diderot est une formation en trois ans ayant comme objectif et débouchés principaux la poursuite d'études en master. Elle se présente comme généraliste, y compris avec des enseignements de démographie, avec des ouvertures vers l'anthropologie, la philosophie, l'économie et le droit. Délivrée en présentiel au sein du département Lettre et Sciences Humaines en première et deuxième année (L1 et L2) et au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences sociales en troisième année (L3), elle comprend 1500 heures d'enseignement. Les enseignements ont lieu au sein des locaux de l'Université Paris Diderot et sont accessibles en formation initiale.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement exposées dans le dossier et précisées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie. Elles correspondent bien à la formation et aux objectifs d'accompagnement des étudiants, soit vers une poursuite d'études en master, soit, dans une moindre mesure, à une insertion sur le marché du travail, soit à la préparation aux concours d'écoles ou de la fonction publique. Les contenus des enseignements sont précisés et pertinents par rapport aux différents objectifs de la formation. Les poursuites d'études en master et les emplois visés à ce niveau d'études sont clairement renseignés (assistants de chargés d'études, intervenant sociaux, par exemple) et correspondent bien à la formation. Les emplois possibles pour une insertion de niveau licence sont précisés dans la fiche RNCP.
Positionnement dans l'environnement
La licence *Sociologie* de l'Université Paris Diderot se démarque des autres licences de sociologie au niveau local et régional par une offre de formation ouverte vers la philosophie. Par ailleurs, elle constitue naturellement une préparation en vue d'intégrer les spécialités relativement spécifiques du master *Sociologie* proposé par l'établissement. Elle n'entre en concurrence avec aucune formation de l'établissement et expérimente, au niveau de la Communauté d'universités et établissements (ComUE), des partenariats avec la licence *Sociologie* de l'Université Paris Descartes. La licence *Sociologie* est adossée à l'unité de recherche (UMR) Migrations et Société (URMIS), ainsi qu'à l'Equipe

d'Accueil (EA) Laboratoire de Changement social et Politique (LCSP). L'articulation formation/recherche est de qualité. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la licence sont rattachés à ces laboratoires de recherche et dispensent certains enseignements en lien direct avec les axes de recherche des laboratoires et du master Sociologie de l'établissement.

Le dossier ne fournit en revanche aucune information sur de possibles relations avec des partenaires socio-économiques. Il n'est donc pas possible d'apprécier l'environnement socio-économique de la formation et son articulation avec la formation.

Les mobilités entrantes et sortantes des étudiants sont nombreuses, encadrées et suivies, mais déséquilibrées entre les flux entrants (20 à 50 étudiants par an) et les flux sortants (3 à 10 étudiants par an). La mobilité étudiante sortante est à développer davantage, ce que cherche à mettre en œuvre l'équipe pédagogique.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible. Les enseignements de chaque unité d'enseignement (UE) sont présentés et précisés pour chaque semestre. La licence *Sociologie* souffre cependant d'un manque d'options et de parcours, manque dont sont conscients les enseignants et responsables de la formation. Un travail de réflexion sur la réintroduction des parcours est actuellement mené. Les modalités d'enseignements sont classiques pour une licence de Sociologie. Des passerelles sont possibles pour une réorientation en première année de licence. Aucune précision relative aux dispositifs d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières n'est donnée. Les validations d'acquis sont possibles et les démarches sont précisées.

La professionnalisation est présente tout au long du cursus, chaque semestre comportant un enseignement de PPP (projet personnel et professionnel) dont les contenus sont précisés et pertinents. Il est cependant regrettable que ces enseignements de professionnalisation ne soient pas suffisamment connectés avec le milieu socio-économique. La fiche RNCP est de qualité et précise certains points du dossier. Les stages sont possibles, dans le cadre du module PPP en fin de troisième semestre, mais restent au choix de l'étudiant et donc optionnels.

La recherche est bien présente dans la formation, par le biais d'enseignements de méthodologies de recherche, par des enseignements en lien avec les axes de recherche des laboratoires ou encore par des projets d'enquêtes sociologiques. L'utilisation du numérique pourrait être davantage développée, notamment pour l'enseignement des méthodes quantitatives.

Les langues vivantes sont dispensées en autoformation en première année, puis par le Département Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) en deuxième et troisième année.

Pilotage

L'équipe enseignante est bien diversifiée et sa composition est équilibrée entre les différents statuts (PR-professeurs des universités, MCF - maîtres de conférences, PAST - enseignants associés, ATER - attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, chargés de cours). On regrettera le nombre insuffisant d'intervenants professionnels non universitaires. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont suffisantes. Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit deux fois par an. Les étudiants sont associés à la démarche d'amélioration continue qui est précisée sur de nombreux points du dossier. L'évaluation des enseignements est formalisée et permet de proposer des améliorations. L'autoévaluation de la formation est très satisfaisante et le dossier apporte des précisions appréciables sur les évolutions, passées et à venir, de la formation.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont précisées ainsi que le fonctionnement des jurys. La maquette est équilibrée entre les volumes horaires et les ECTS (European Credit Transfer System) associés. L'approche par compétences est développée au travers des enseignements PPP mais n'est pas formalisée dans un portefeuille de compétences ni au travers d'un supplément au diplôme, qui n'est pas fourni. En revanche, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place et présentés.

Résultats constatés
La formation, dont la capacité d'accueil est conditionnée par les locaux disponibles, est attractive et les taux d'abandon ne sont pas excessifs pour une licence de sociologie (entre 6 et 23 % selon les années en première année). Les taux de réussite sont assez satisfaisant (51% en première année de licence, 87% en deuxième année et 84% en troisième année). La collecte d'informations se fait au niveau de l'observatoire de la vie étudiante de l'Université mais aussi au niveau de la formation, par une enquête par courrier. Environ les deux-tiers des diplômés poursuivent en master (1/3 dans l'établissement, 1/3 dans un autre établissement, le dernier tiers étant les étudiants ne poursuivant pas plus avant leurs études) ce qui correspond aux objectifs de la formation. Les diplômés qui s'insèrent dans la vie professionnelle (environ un tiers des diplômés) déclarent en majorité que l'emploi correspond à la formation : emplois dans le secteur socio-éducatif (éducateur spécialisé par exemple) ou dans des organismes d'études (enquêteur ou chargé de mission), parfois passage d'un concours de la fonction publique. Ces résultats d'insertion sont satisfaisants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Maquette des enseignements équilibrée et cohérente.
- Bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Taux de réussite en deuxième et troisième année et pourcentage de poursuite d'études en master satisfaisants.
- Bonne association des étudiants aux réflexions sur la formation.
- Démarche d'amélioration continue appréciable.

Principaux points faibles :

- Absence de parcours et de spécialisation progressive.
- Manque de relations avec l'environnement socio-économique.
- Absence de portefeuille de compétences et de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* de l'Université Paris Diderot est une formation bien structurée et organisée. Les efforts de l'équipe pédagogique et des responsables de la formation relatifs à l'autoévaluation et à l'amélioration continue de la formation sont fortement appréciés. Toutefois, deux points d'attention méritent d'être soulevés : il parait tout d'abord important de proposer entre la première et la troisième année des parcours aux étudiants, ainsi qu'une spécialisation progressive. Il parait également nécessaire de développer davantage les relations avec l'environnement socio-économique de la formation, au travers par exemple de partenariats sous conventions avec des acteurs du secteur privé (bureau d'études sociologiques par exemple), ou associatif, ainsi que du secteur public.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER DIDACTIQUE DES DISCIPLINES

Établissements : Université Paris Diderot, Université de Cergy-Pontoise, Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Didactique des disciplines* est un master suspendu, accessible uniquement en deuxième année (M2). Il comprend trois spécialités disciplinaires : *Mathématiques*, *Sciences expérimentales*, *Histoire/Géographie*. Deux types de parcours – un parcours orienté vers la recherche en didactique des disciplines (parcours R) et un parcours à visée professionnelle (parcours P) – sont accessibles pour les spécialités *Mathématiques* et *Sciences expérimentales*. Pour la spécialité *Histoire-Géographie*, le parcours unique, à finalité recherche, est cohabilité avec l'Université de Cergy-Pontoise. Ce dernier parcours était en début de quadriennal un parcours indifférencié à visée recherche et professionnelle.

Le master *Didactique des disciplines* accueille un public constitué très largement d'enseignants titulaires en exercice ou de formateurs. Les enseignements peuvent être suivis en direct sous forme de classe virtuelle.

ANALYSE

Finalité
Le master *Didactique des disciplines* a une double finalité professionnelle et scientifique, clairement identifiée pour répondre aux besoins de formation d'un public assez homogène. La seconde année du master (M2) accueille majoritairement des enseignants du secondaire en exercice ou des formateurs soucieux de se former en vue d'une évolution de carrière. On ne connait cependant pas précisément cette proportion qui fait l'objet d'une approximation suite à une enquête *a posteriori* plutôt qu'un relevé systématique *a priori*. L'objectif principal de la formation est d'accompagner les candidats dans la construction et la manipulation d'outils d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage en vue d'élaborer des actions de formation (parcours P) ou de mener une recherche en didactique appuyée par une méthodologie spécifique (parcours R). Les étudiants du parcours à visée professionnelle visent souvent des postes de formateurs en école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ou de formateurs académiques au Rectorat. Ils intègrent la formation pour actualiser, compléter leurs savoirs et savoir-faire théoriques, méthodologiques et/ou professionnels. Le parcours recherche peut les mener vers un doctorat, notamment le doctorat de didactique de l'Université Paris Diderot. Les finalités de la formation sont claires, lisibles, mais assez spécifiques. Elles sont conçues prioritairement pour les enseignants en exercice. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont complètes. Les finalités du diplôme pour les autres profils d'étudiants (étrangers ou non-lauréats de concours) sont, cependant, moins évidentes. La poursuite d'études en doctorat est une des ambitions de ce master qui

affichent trois parcours à finalité recherche, mais seuls cinq diplômés par an s'inscrivent en doctorat. Par ailleurs, les objectifs d'insertion sur le marché de l'emploi pour les non-fonctionnaires mériteraient réflexion.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier montre une bonne réflexion sur le positionnement dans l'environnement académique. L'offre large de spécialités rend la formation attractive. Elle est notamment la seule à proposer la spécialité *Histoire-Géographie* dans le monde francophone, ce qui en renforce évidemment l'intérêt.

Le master est proposé en cohabilitation avec l'Université de Cergy-Pontoise pour le parcours *Histoire-Géographie* et le parcours professionnel de formation de formateurs en mathématiques et avec l'Université d'Artois pour le parcours recherche de didactique des sciences expérimentales (qui bénéficie aussi d'un accord avec l'*Universidad de los Andes* à Bogota, Colombie). Ces cohabilitations et accords illustrent un dynamisme dans la recherche de partenariats pour un meilleur rayonnement national et international.

Les enseignants-chercheurs appartiennent au laboratoire de didactique André Revuz et assurent une articulation étroite entre recherche et enseignements dispensés dans le master. Des conférences et séminaires sont organisés. L'ensemble des parcours s'appuient sur les études et innovations didactiques et pédagogiques, ce qui est conforme aux attentes dans un tel master.

Des liens étroits ont été tissés avec l'enseignement secondaire et la collaboration avec l'académie de Créteil est efficace en termes de recrutement. Les liens avec le premier degré sont, cependant, trop faibles. Le master devrait également envisager un positionnement novateur dans le domaine de la didactique des disciplines dans l'enseignement supérieur.

On note une absence de lien avec les organismes privés de formation alors que ce débouché professionnel est une finalité éventuelle. Si la formation recrute essentiellement des enseignants en exercice et des formateurs, la possibilité de former également des étudiants non-lauréats de concours n'est pas exclue.

Le master jouit d'une bonne réputation au niveau national et international (il figure sur la liste des masters d'excellence du Chili). Il accueille de nombreux étudiants étrangers, souvent boursiers de leur gouvernement.

Le master a identifié la concurrence des ESPE pour leurs parcours professionnels notamment et entend privilégier à l'avenir les parcours recherche pour maintenir une spécificité. Cette orientation parait judicieuse alors que peu d'étudiants diplômés d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) s'engagent dans des études doctorales, mais c'est aussi le cas des diplômés du master *Didactique des disciplines* (cinq par an seulement s'inscrivent en doctorat, sans que l'on sache, d'ailleurs, de quel type de parcours ils proviennent). Les équipes pédagogiques du master *Didactique des disciplines* doivent donc s'engager dans une réflexion approfondie sur la stratégie à suivre. Elles se heurtent à la fois à une concurrence nouvelle pour les parcours professionnels et à un manque de finalité pour les parcours recherche, ce dernier étant très certainement dû au mode de recrutement, de type formation continue, réalisé.

Organisation pédagogique

Le master s'organise sur une année unique et suspendue, et une forte proportion d'étudiants réalise cette année de formation en deux ans. Les ECTS (*European Credits Transfer System*) sont bien répartis en fonction des volumes horaires/temps de travail personnel.

La formation est dispensée sur deux à trois demi-journées par semaine en présentiel, et les étudiants géographiquement éloignés suivent les enseignements sous forme de classe virtuelle en même temps que les étudiants en présentiel. Certains enseignements sont mutualisés ou délivrés sous forme de tronc commun entre les parcours en sciences expérimentales ou entre les spécialités *Mathématiques'* et *Sciences expérimentales* afin de construire une culture commune et de développer une transversalité utile aux professionnels comme aux chercheurs.

Les étudiants peuvent suivre certaines unités d'enseignement du master *Logique, Philosophie, Histoire, Sociologie des Sciences* (LOPHISS) de l'Université Paris Diderot (cohabilité avec l'École normale supérieure - ENS) pour compléter leur formation conceptuelle en histoire et philosophie des sciences, ce qui est un atout. Un enseignement de psychologie développementale est assuré de manière transversale.

L'équipe pédagogique argumente que, compte tenu du fait que la grande majorité des étudiants soient des enseignants ou des formateurs, un stage serait peu approprié. Cependant, si dans les parcours à finalité recherche, le stage n'est pas mentionné, dans les parcours professionnels, les étudiants ont à élaborer un scénario de formation à partir d'un stage de formation initiale ou continue. On comprend que le lieu de travail

habituel doit tenir lieu de terrain de stage. Le dossier ne détaille pas la mise en stage d'étudiants étrangers ou d'étudiants non-enseignants. Les étudiants bénéficient lors de la rédaction du mémoire d'un suivi personnalisé sur rendez-vous avec l'enseignant-référent.

Le master a développé le numérique au sein de sa formation, dans les modalités de travail, d'enseignement et dans les contenus enseignés. L'espace numérique de travail (ENT) et la plateforme Moodle (*Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment*) servent notamment à la mise en ligne d'enregistrement de cours. Le Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche (RENATER) permet de suivre des enseignements par visioconférence, en direct. L'équipe pédagogique souhaite développer une formule d'enseignement à distance.

Le tutorat devrait constituer un point d'amélioration, notamment pour les étudiants non-francophones ou pour éviter les abandons, trop nombreux.

Chaque spécialité prévoit un enseignement de langue anglaise pour spécialistes d'autres disciplines. Le choix de langues vivantes étrangères pourrait être plus large et l'enseignement du français langue étrangère (FLE) pourrait être intéressant pour les étudiants étrangers.

Pilotage

Le master est géré par le Centre d'accompagnement des pratiques enseignantes (CAPE), responsable de la formation initiale et continue des enseignants du premier degré, du second degré et du supérieur.

La mention est portée par un professeur des universités. Chaque spécialité est coordonnée par un enseignant-chercheur. L'équipe pédagogique est variée et très largement constituée de professeurs des universités, de maîtres de conférences et de professeurs agrégés (PRAG) docteurs. La communication est bonne et est facilitée par des réunions régulières au niveau des spécialités comme de la mention.

L'évaluation des étudiants consiste en un contrôle continu aux modalités variées. Les compétences développées sont bien identifiées et lisibles mais il n'est pas fait mention d'un portefeuille des compétences ou d'une valorisation des compétences construites. Seule la spécialité *Histoire-Géographie* propose une séance d'autoévaluation des compétences acquises. Ce type de pratique ou toute action de formalisation du bilan de compétences en fin de master pourrait participer d'une meilleure employabilité des diplômés.

Chaque spécialité procède à l'évaluation de la formation par les étudiants en fin d'année, ce qui est très positif en termes d'assurance-qualité interne, d'autant qu'un conseil de perfectionnement (où siège un étudiant par spécialité) a été mis en place en 2016.

La formation recrute principalement des enseignants du secondaire, des formateurs à temps plein et à temps partagé. La seconde année de master est aménagée pour les salariés qui ont la possibilité de valider le diplôme sur deux ans, ce qui explique le très faible taux de réussite en un an. Cet aménagement est destiné à favoriser la réussite mais la formation déplore de nombreux abandons, notamment lors de la rédaction du mémoire.

Peu d'enseignants du premier degré sont recrutés. Cette situation surprend puisque la formation des formateurs et/ou des enseignants, à l'ESPE notamment, a besoin de professeurs des écoles expérimentés et formés à la didactique et à la transmission de pratiques pour les étudiants et professeurs-stagiaires lauréats du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) inscrits à l'ESPE.

Résultats constatés

Les effectifs apparaissent globalement stables (de 58 à 74 étudiants au cours des dernières années), avec néanmoins une certaine hétérogénéité en fonction des parcours. Si le parcours de *Didactique des mathématiques* subit des variations du nombre d'inscrits du simple au double selon les années, le plancher d'inscriptions reste à un niveau non-problématique (11 inscrits dans l'année la plus « creuse »), pour une moyenne de 16 inscrits. Le parcours de *Didactique de l'histoire-géographie* présente les mêmes caractéristiques (11 inscrits dans l'année la plus « creuse »), pour une moyenne de 18 inscrits. Le parcours de *Formation de formateurs en mathématiques* présente une moyenne d'inscrits un peu plus faible (14) et une année creuse un peu plus marquée (neuf inscrits), de même que le parcours de *Didactique des sciences expérimentales* (six inscrits dans l'année la plus « creuse », pour une moyenne de 13 inscrits). Le parcours de *Formation de formateurs en sciences expérimentales* présente un niveau d'inscriptions nettement plus alarmant, d'autant qu'il s'agit d'un parcours professionnel, avec trois inscrits dans l'année la plus « creuse », pour une moyenne de cinq inscrits.

Le master intéresse les enseignants du secondaire en exercice, issus principalement des académies de Créteil, Versailles et Paris. L'académie de Versailles propose ce master dans son plan annuel de formation. L'académie

de Grenoble conseille aussi la formation à ses enseignants. La visibilité du master dépasse donc la région Ile-de-France.

16 % des inscrits sont étrangers (Maghreb et Amérique du Sud surtout), ce qui traduit un certain rayonnement international.

Les étudiants sont majoritairement des enseignants du secondaire. Il serait peut-être intéressant d'ouvrir davantage la formation aux professeurs des écoles pour diversifier les profils et partager les cultures enseignantes.

Les résultats sont marqués par un fort taux d'abandon et donc trop peu de validations du diplôme : 96 validations de 2012 à 2016 pour 167 étudiants recensés si l'on se focalise sur la réussite des étudiants en un an, soit 57 % de réussite. Ceci constitue un résultat relativement faible. Le taux de réussite chute dramatiquement si l'on inclut les étudiants qui réalisent leur master en deux ans ; le taux de réussite n'est alors, globalement, plus que de 38 %.

Depuis 2012, 16 diplômés (généralement cinq par an) ont entamé un doctorat. Il s'agit surtout d'étudiants (dont 6 étudiants étrangers titulaires de bourses de leur pays d'origine) et non d'enseignants, qui constituent pourtant la majorité des effectifs. Il s'agit là d'un point d'attention pour ce master qui souhaite se spécialiser dans les parcours recherche pour se différencier des ESPE.

La dimension insertion professionnelle est présentée comme peu significative car les étudiants sont pour la plupart salariés de la fonction publique. Le suivi des diplômés au sens large, tous profils confondus, est à améliorer considérablement. En effet, pour ce master, le principal indicateur d'insertion serait l'opportunité qu'ont eu les diplômés à modifier leur activité professionnelle grâce à l'obtention du master, par exemple pour obtenir un poste de formateur d'enseignants en ESPE ou comme formateur académique. Sur un plan qualitatif, la proportion de diplômés à avoir rejoint un institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) constituerait une mesure intéressante de la plus-value apportée par le master dans les activités professionnelles des diplômés enseignants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre disciplinaire originale et large.
- Rayonnement national et international.
- Place du numérique renforcée.
- Bonne articulation formation-recherche.

Principaux points faibles :

- Absence d'une première année de master qui ne correspond plus à la réglementation en vigueur (arrêté du 25 avril 2002).
- Impasse stratégique entre le souhait d'un recentrage sur des parcours recherche et une politique de recrutements type formation continue.
- Taux de réussite extrêmement faible (38 %).
- Fort taux d'abandon massif parmi les étudiants qui redoublent.
- Manque de diversité dans le recrutement.
- Peu de poursuites d'études en doctorat (17 %).
- Concurrence nouvelle des masters MEEF.
- Parcours *Formation de formateurs en sciences expérimentales* comportant un très faible nombre d'inscrits.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique du master *Didactique des disciplines* se trouve dans une double impasse stratégique. Première impasse : d'un côté, elle prône de se dégager de la concurrence de nouveaux masters professionnels créés par les ESPE par un recentrage sur des parcours recherche, et, d'un autre côté, la politique de recrutements type formation continue, ce qui apparaît en totale contradiction avec ce projet. Pourtant, la formation en didactique proposée correspond à un besoin pour de nombreux enseignants, du secondaire comme du primaire, qui cherchent à diversifier leur activité professionnelle, voire à changer de métier. La question est donc de savoir si l'Université Paris Diderot, le plus souvent associée à l'Université Cergy-Pontoise, est en mesure d'offrir une formation attractive pour un tel public.

Seconde impasse stratégique : la transition vers une formation à distance qu'opère l'équipe pédagogique a le mérite de clarifier le statut de formation continue du master *Didactique des disciplines*, mais les difficultés constatées, en termes de taux de réussite extrêmement faibles et d'abandons massifs, risquent d'être encore renforcées par une formation exclusivement à distance.

Plutôt que de viser un recentrage sur des parcours à visée recherche, il serait sans doute opportun de d'articuler ces diplômes avec les concurrents les plus directs, c'est-à-dire les ESPE d'Ile-de-France ayant créé une mention *Pratique et ingénierie de la formation* (PIF) d'un master MEEF. On pourrait imaginer une répartition des forces et des rôles entre des ESPE assurant une formation en présentiel et le master *Didactique des disciplines* se centrant sur de la formation continue à distance, rentabilisant ainsi l'investissement opéré ces dernières années dans les technologies numériques. Si un tel choix devait être opéré, il conviendrait d'y associer un dispositif d'aide à la réussite pour éviter les abandons et augmenter le taux de validation du diplôme (tutorat, suivi personnalisé, rendez-vous/réunions de bilan, autoévaluation généralisée).

Le parcours *Formation de formateurs en sciences expérimentales* mériterait une attention particulière au vu de ses très faibles effectifs.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER GÉOGRAPHIE ET SCIENCES DES TERRITOIRES

Établissements : Université Paris Diderot, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Géographie et sciences des territoires* de l'Université Paris Diderot forme des spécialistes des métiers du territoire pour la recherche et le secteur professionnel public et privé. Ce master propose six spécialités différentes en deuxième année de master (M2) : *Espace et milieux* (E&M), *Dynamique des Milieux et Risques* (Dynarisk), *Dynamique des Pays Emergents et en Développement* (DynPED), *Géoprisme*, *Télédétection et géomatique appliquées à l'environnement* (TGAE), *CARTHAGEO*. La formation est délivrée en formation initiale et en formation continue.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs généraux de la formation sont présentés et la singularité de chacune des six spécialités est esquissée mais peut-être pas suffisamment mise en évidence. En revanche, les connaissances et compétences à acquérir au cours de la formation sont précisément exposées. Les contenus proposés en termes d'enseignements sont cohérents par rapport aux différentes spécialités. Eu égard au nombre et à la diversité des six spécialités en seconde année de master, l'insertion professionnelle attendue concerne des domaines variés : enseignement supérieur et recherche via des poursuites d'études en doctorat, métiers du parapublic et du privé (chargé d'étude, chargé de mission, assistance à maîtrise d'ouvrage, ingénierie de l'information géographique et des données géoréférencées, etc.). Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de chaque spécialité proposent une liste de types d'emplois accessibles.
Positionnement dans l'environnement
Le master *Géographie et sciences des territoires* bénéficie de nombreux partenariats en France : co-habilitation avec Paris 1 Panthéon Sorbonne et partenariat conventionné avec nombre d'établissements franciliens. Ces liens étroits permettent de proposer une offre de formation attractive et complémentaire de l'offre régionale. Le master est adossé à cinq laboratoires reconnus, tous unités mixtes de recherche (UMR) : Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA), Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (PRODIG), Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS), Géographies-cités, Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain

(LIED). Les liens avec la recherche sont denses, surtout en seconde année avec des enseignements assez nombreux et qui préparent bien à des poursuites d'études en doctorat.

Les liens avec l'environnement socio-économique public et privé sont étroits : le réseau des entreprises et des associations partenaires est dense. Plus d'un tiers des intervenants sont des professionnels qui collaborent à la formation en tant qu'enseignants vacataires. Les volumes horaires par vacataires sont très variables. Ce réseau est précieux pour les stages et pour l'insertion professionnelle des diplômés.

Les partenariats internationaux sont plus ou moins importants selon les spécialités. La spécialité DYNPED propose des séjours à l'étranger de deux à six mois en première et seconde année. La mobilité des étudiants et des enseignants est encouragée mais aucun indicateur chiffré n'est fourni sur les flux entrants ou sortants. La spécialité GEOPRISME bénéficie du label European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) +. D'une manière générale, le dossier souligne la volonté d'étoffer ces partenariats internationaux.

Organisation pédagogique

Le master *Géographie et sciences des territoires* propose une première année commune, qui permet à la fois aux étudiants d'acquérir les connaissances et savoir-faire fondamentaux et de commencer à se spécialiser grâce à un jeu d'options. Six parcours sont ensuite proposés en seconde année. Chacune de ces spécialités offre aux étudiants diverses options afin de leur donner la possibilité de se construire un parcours adapté à leurs projets. La structure de la formation est lisible et la spécialisation progressive.

La formation s'efforce d'adapter ses modalités de fonctionnement afin d'être en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières.

La professionnalisation de la formation semble être une vraie priorité, via des stages (dont les modalités d'encadrement et d'évaluation sont précisées et pertinentes), des enseignements pré-professionnalisants et de connaissance du monde professionnel et des ateliers sur commande réelle. Les interventions des professionnels sont nombreuses (par exemple 33 intervenants pour la spécialité E&M), même si le volume horaire assuré par beaucoup d'entre eux est très limité. Pour la spécialité DYNARISK, 11 professionnels interviennent mais pour au maximum trois heures chacun seulement, ce qui donne l'impression d'un éclatement des interventions et questionne sur l'efficacité pédagogique du dispositif. A contrario le M2 GEOPRISME ne semble bénéficier d'aucun intervenant extérieur.

Les fiches RNCP, présentes pour l'ensemble des spécialités, délivrent des informations riches et détaillées.

L'adossement à la recherche est assuré par l'appartenance des membres de l'équipe pédagogique aux cinq UMR. La formation à la recherche et par la recherche semble être une préoccupation centrale et de nombreux éléments de la maquette permettent d'atteindre cet objectif.

Pilotage

L'organisation et la répartition des responsabilités sont évoquées mais pas véritablement développées. S'il existe un conseil de perfectionnement à l'échelle de l'Unité de formation et de recherche (UFR), il n'en existe pas à l'échelle de la mention, et l'on ne sait rien de l'implication des étudiants.

L'équipe pédagogique est conséquente et comprend des enseignants-chercheurs de Paris Diderot, de Paris Panthéon Sorbonne, des enseignants de l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques et de l'Institut Géographique National ainsi que de nombreux praticiens. Elle se réunit trois fois par an. L'intervention des professionnels est à géométrie variable ; faible en première année de master (M1) (pas d'interventions de praticiens du secteur privé ou du secteur public) et beaucoup plus importante en seconde année du master.

Des mises à niveau sont proposées aux étudiants au début des premier et troisième semestres, avec des retours très positifs des étudiants comme des enseignants (mais sans précision sur les modalités des retours). Ces processus d'aide à la réussite sont précédés d'un questionnaire d'autoévaluation à l'entrée en première année afin d'évaluer les besoins de chaque étudiant.

Une évaluation des enseignements est réalisée en fin des premier et troisième semestres.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes à un master de géographie mais on peut regretter que l'approche par compétence ne soit pas plus développée, et qu'il n'y ait pas de portefeuille de compétences, alors même que la formation permet l'acquisition de véritables compétences d'analyses, de propositions et de présentation.

Résultats constatés
Les effectifs oscillent selon les années entre 74 et 98 étudiants en première année et entre 55 et 76 en seconde année, parmi lesquels un nombre d'étudiants étrangers variant de 8 à 38. Les effectifs des spécialités de seconde année sont contrastés : quelques spécialités ont des effectifs à peine supérieurs ou égaux à dix étudiants, les autres spécialités ont entre quatre et neuf étudiants selon les années. Les taux de réussite sont satisfaisants (environ 70 % en première année, environ 90 % en seconde année). Faute de chiffres sur le nombre de dossiers de candidature reçus et sur leur provenance géographique, il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation. Les quelques données fournies sur l'insertion professionnelle des diplômés (sur les promotions 2011-2012 et 2012-2013 seulement) font mention d'un taux d'insertion satisfaisant (84 % et 85 % à 12 mois, respectivement). Une petite majorité des diplômés occupe un emploi de cadre (56 % et 50 %, respectivement) ce qui est l'objectif d'un niveau master. Le niveau d'emploi occupé est toutefois très variable selon les spécialités. Le dossier explique que cela tient aux particularités de certains secteurs. En plus des enquêtes d'insertion professionnelle mises en œuvre par l'université, un suivi des diplômés est aussi effectué par les responsables de spécialité de manière plus informelle. Ce suivi régulier est méritoire et précieux, il aurait donc été intéressant de mobiliser ces enquêtes afin de fournir des éléments plus détaillés concernant l'insertion professionnelle des diplômés : types de postes occupés, types de structures, etc. De manière un peu surprenante au vu du contenu de la formation et de son orientation (accent mis sur la recherche), les poursuites en doctorat sont relativement peu nombreuses (trois seulement pour chacune des promotions 2011-2012 et 2012-2013), les poursuites en doctorat dépendant des possibilités de financement. La durée moyenne de recherche d'emploi est variable selon les spécialités et l'origine des étudiants, les étudiants étrangers qui rentrent dans leur pays natal s'insérant rapidement. Le parcours classique est de d'obtenir d'abord un CDD avant une stabilisation en CDI dans un second temps. L'adéquation des postes occupés par rapport aux objectifs de la formation est difficile à juger, faute de données en la matière.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité et intérêt des parcours proposés.
- Partenariats riches inter-établissements.
- Accompagnement des étudiants (encadrement, aide à la réussite).
- Forte implication des enseignants-chercheurs.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Association insuffisante des étudiants et des professionnels au pilotage de la mention.
- Pas d'intervenants professionnels en première année ni pour l'une des spécialités (GEOPRISME) et a contrario un trop grand émiettement des interventions pour certaines autres.
- Des effectifs faibles pour certaines spécialités.
- Des poursuites en doctorat peu nombreuses.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Afin d'affermir le pilotage de la mention, il serait souhaitable de créer un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, qui associerait les étudiants et les professionnels. Il conviendrait aussi de rationaliser les interventions des intervenants professionnels pour plus de cohérence et d'homogénéité entre les parcours. De même, une réflexion gagnerait à être engagée sur les raisons du faible nombre de poursuites d'études en doctorat dans une formation qui donne une place importante à la recherche. La dimension professionnalisante étant omniprésente, il

pourrait être judicieux de réfléchir à ouvrir le master à l'apprentissage. Restructurer les spécialités permettrait de limiter le risque de parcours à faible effectif.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER HISTOIRE ET CIVILISATIONS COMPARÉES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Histoire et civilisations comparées* (HCC) de l'Université Paris Diderot assure une formation en histoire dans une optique comparatiste, caractérisée par l'internationalisation des champs d'études et basée sur des approches méthodologiques interdisciplinaires. Le master comprend un tronc commun au premier semestre puis, trois spécialités à partir du second semestre (S2) : *Identités, altérités, histoire comparée de l'Europe* ; *Histoire des mondes, politique et société en Afrique, Amérique latine, Asie* ; *Ville, architecture, patrimoine* (VAP). Les trois spécialités se partagent à leur tour en parcours : la spécialité VAP se partage en un parcours recherche et un parcours professionnel de préparation aux concours du patrimoine qui s'appuie sur une collaboration avec l'Ecole nationale d'architecture Paris Val de Seine (ENAPVS), initiée en 2006 et renouvelée en 2015. La formation a lieu à Paris sur le campus des Grands Moulins de l'Université Paris Diderot. La formation est proposée en formation initiale et les enseignements sont dispensés en mode présentiel. Elle accueille également des étudiants salariés avec des modalités d'évaluation adaptables.

ANALYSE

Finalité
Le master *Histoire et civilisations comparées* vise d'une part, à donner une formation dans le domaine de la recherche en histoire à travers la réalisation d'un mémoire personnel et original, et des séminaires méthodologiques et de recherche, et d'autre part, à préparer les concours du patrimoine pour les étudiants choisissant la spécialité VAP. Les parcours proposés permettent à l'étudiant une véritable spécialisation. L'orientation scientifique commune à la mention concerne l'histoire comparée des circulations et des interconnexions dans les champs politique, économique et culturel dans le domaine de l'histoire de l'Europe, des mondes extra-européens, du patrimoine et de l'architecture. La mention vise aussi à fournir une série de compétences transversales utiles dans d'autres contextes professionnels. Les secteurs dans lesquels ces compétences peuvent être exploitées (recherche, management de la recherche, enseignement, documentation...) sont clairement présentés et les cours paraissent cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels. Une réunion annuelle de présentation des débouchés et de poursuites d'études est organisée pour l'ensemble des étudiants avec la coopération des anciens étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master a un bon positionnement dans l'environnement local et national. Le parcours professionnel de préparation aux concours du patrimoine est unique en Ile-de-France pour l'option du concours Patrimoine Scientifique, Technique et Naturel (PSTN) et présent seulement à l'Ecole du Louvre pour l'option Arts de l'Islam. La spécialité VAP est en codirection avec l'ENAPVS.

Dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), il existe trois départements d'histoire et deux masters d'histoire. Une convention a été signée en 2016 avec l'Université Sorbonne Nouvelle pour la mutualisation de certains enseignements mais la coopération va au-delà avec la possibilité pour les étudiants de suivre plusieurs séminaires dispensés dans l'une des deux universités. En dehors de l'USPC, d'autres séminaires libres sont proposés avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et Paris Panthéon Sorbonne.

Le master a développé des collaborations importantes avec d'autres unités de formation et de recherche (UFR) de l'Université Paris Diderot par exemple : la coopération avec l'UFR « Etudes anglophones » a permis l'ouverture du double diplôme *Master in European History*. Celui-ci s'ajoute à une présence déjà importante de doubles diplômes (Bielefeld, Bologne pour l'histoire et l'archéologie et le patrimoine, Buenos-Aires, Cali, Kobé) qui témoignent d'une large ouverture internationale du master. La formation profite également d'une quarantaine d'accords Erasmus ouverts aux étudiants et aux enseignants. Ces partenariats constituent un atout majeur pour les étudiants.

La formation s'appuie sur quatre laboratoires de recherche principaux auxquels appartiennent la majorité des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation : Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA UMR 8210) ; Identités-Cultures-Territoires (ICT équipe d'accueil : EA 337) ; centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA UMR 245) ; espace virtuel de conception en architecture et en urbanisme (EVCAU).

Dans le cadre de la spécialité VAP, les cours sont assurés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire. Les stages des étudiants de cette spécialité sont réalisés dans de très bonnes institutions publiques ; ce qui parait confirmer la bonne renommée de la formation ainsi que l'importance des réseaux professionnels des intervenants dans la formation. Si ces liens sont très importants en ce qui concerne les institutions publiques, les rapports avec le monde des entreprises et des sociétés privées sont beaucoup moins développés.

Organisation pédagogique

Le master comprend un premier semestre commun puis, une spécialisation progressive au S2, spécialisation qui se confirme en seconde année. L'organisation parait tout à fait cohérente avec les objectifs affichés. Le tronc commun consiste en une série de blocs d'enseignement, à l'intérieur desquels l'étudiant choisit le cours qui l'intéresse, et en un mémoire qui compte 21 crédits européens en S2. Il serait bon de systématiser au moins un séminaire au S2 pour ne pas trop isoler l'étudiant dans son travail autonome de mémoire de recherche et d'homogénéiser les crédits de chaque spécialité. Le mémoire compte logiquement moins dans le parcours professionnel de la spécialité VAP.

Un effort important a été mené dans la mutualisation des enseignements qui a rendu possible l'ouverture de nouveaux parcours (Master in European History, parcours professionnel de la spécialité VAP) sans coût supplémentaire dans la maquette 2014 - 2018.

Un stage est prévu lors de la seconde année du master pour toutes les spécialités ; il est facultatif en première année et dans les parcours recherche, obligatoire dans le parcours professionnel de la spécialité VAP. Le stage fait objet d'un rapport. Il serait intéressant de savoir dans quels lieux les étudiants sont majoritairement accueillis et si les étudiants bénéficient d'aide particulière ou des réseaux au niveau de la formation. Vu le faible nombre d'étudiants qui poursuivent un doctorat, le stage est indispensable pour l'insertion professionnelle. Le rapport de stage peut être remplacé par un projet de thèse ou un projet professionnel mais, dans ces deux derniers cas, l'exercice ne semble pas apporter beaucoup plus que le mémoire.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien renseignée pour chaque spécialité.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, notamment pour les réorientations entre la première et la seconde année ou par équivalence de diplômes étrangers, mais la formation ne délivre pas de diplômes par la VAE.

Les étudiants bénéficient de l'espace numérique de travail mis en place par l'université. Une formation aux logiciels de bibliographie comme Zotero est disponible. Par ailleurs, l'utilisation en 2016/2017 de l'espace moodle a ouvert de nouvelles possibilités de partage de fichier et de coopération. Certains cours gèrent aussi un carnet de recherche sur Hypothèse ou ont créé des groupes de travail dans le cadre de Zotero ou pour la rédaction de notices Wikipedia. Cette évolution vers le numérique est à la fois nécessaire et louable.

L'ouverture à l'international est largement pratiquée avec l'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers, avec les cours de langue (obligatoires en première année et lors du premier semestre de la seconde année) ainsi que les cours d'histoire en langue étrangère. La possibilité de rédiger son mémoire en anglais (obligatoire pour les étudiants du master en *European History*) constitue un motif d'attraction de la formation aux yeux des étudiants étrangers. Il parait toutefois nécessaire de renforcer les bourses pour permettre à toujours plus d'étudiants de partir et de profiter de ce large réseau d'accords. La création d'un site web bilingue de la formation est souhaitable, vu l'importance de l'orientation internationale de celle-ci.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 25 enseignants du département d'histoire ainsi que d'un certain nombre d'enseignants d'autres UFR, des moniteurs et attaché temporaire d'enseignement et de recherche. Tous les Maîtres de conférences (MCF) et les Professeurs d'université (PU) du département d'histoire enseignent en première année. La répartition entre MCF et PU, provenant essentiellement des sections 21 (Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) et 22 (Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique) est équilibrée.

L'équipe pédagogique se retrouve avec les responsables administratifs en assemblée générale de département et si besoin en assemblée générale de master. Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an avec une composition équilibrée et est réellement opérationnel.

Une évaluation de la formation par les étudiants, anonyme et par internet, a été mise en place mais le taux de réponse est relativement faible. Un effort devrait être fait par les enseignants et l'administration pour relancer les étudiants.

Depuis 2015/2016, l'évaluation des connaissances est réalisée par un contrôle continu intégral et en session unique. Les mémoires de master sont évalués par un jury comportant au moins deux enseignants habilités à diriger des recherches.

Le portefeuille de compétences n'a pas encore été mis en place.

Les admissions en première année de master sont décidées par une commission pédagogique présidée par un enseignant chercheur, et au niveau de la seconde année par les responsables de chaque spécialité. L'attractivité continue à être importante malgré la création du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Il n'y a pas de passerelle avec d'autres formations ; ce qui serait souhaitable vu l'importance de la réorientation d'une partie des étudiants entre la première et la seconde année (chiffres non précisés).

Résultats constatés

La formation confirme son attractivité en termes de recrutement (au total, 51 inscrits en première année en 2012/2013, 89 inscrits en 2016/2017). Les effectifs augmentent entre la première et la seconde année grâce aux flux latéraux (74 inscrits en 2012/2013, 104 en 2016/2017). Les étudiants étrangers constituent presque la moitié des étudiants en seconde année et est donc, élevé. L'abandon semble toutefois élevé (les indicateurs chiffrés sont absents) malgré les processus de suivi personnalisé et de mise à niveau. Il est en partie le résultat d'une réorientation vers des formations professionnalisantes non disponibles à Paris Diderot. Les étudiants en double diplôme ont aussi tendance à obtenir le master en trois ans plutôt qu'en deux.

L'observatoire de la vie étudiante de Paris Diderot mène une enquête d'insertion deux ans après le diplôme, mais le taux de réponses est faible (40 %). Il serait nécessaire d'effectuer un suivi à plus court terme (18 mois par exemple), qui reste toutefois compliqué par le fait qu'une partie de la promotion concerne des étudiants étrangers. Toutefois, on ne peut être qu'étonné par le nombre d'étudiants (entre trois et huit par promotion) qui poursuivent en doctorat d'histoire ; ce qui semble très peu pour une formation qui compte presque une centaine d'inscrits en seconde année toutes spécialités confondues. Cela confirme la nécessité de renforcer les liens entre le master, le doctorat et les laboratoires de recherche.

Les étudiants ayant répondu à l'enquête et qui n'ont pas entamé un doctorat continuent vers des masters professionnalisants, vers la préparation aux concours de l'enseignement, éventuellement vers l'Institut National du Patrimoine. D'autres diplômés trouvent des emplois dans les secteurs de l'architecture et l'urbanisme (pour la spécialité VAP), et dans les médias, les administrations territoriales et la communication. Dans ce contexte, il semblerait raisonnable de mieux valoriser et encadrer le stage et de renforcer les liens entre étudiants et anciens étudiants. Ceci est sur la voie avec la création d'une association d'étudiants. Le tableau sur l'insertion et poursuite d'études s'arrête à 2013, ce qui ne permet pas d'avoir une vision globale de la situation.

Au final, trop d'étudiants passent deux voire, trois ans dans le master pour finalement se réorienter dans une autre formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une ouverture internationale très importante, en termes d'échanges et de partenariats et d'accueil d'étudiants étrangers.
- Une offre pédagogique complète pour l'orientation recherche.
- Une équipe pédagogique ayant un noyau important et solide de compétences en histoire, et ouverte à d'autres disciplines.

Principaux points faibles :

- La faible insertion professionnelle.
- Le faible taux d'étudiants qui poursuivent un doctorat.
- La faible articulation entre le master et les laboratoires de recherche.
- Une formation pas suffisamment professionnalisante.
- Un découpage excessif de la formation en spécialités et parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait nécessaire de réduire le nombre de spécialités. Etant donné les effectifs étudiants, huit parcours ne sont cohérents ni pédagogiquement, ni en termes d'organisation, ni en terme de lisibilité.

Au niveau global de la mention, il serait souhaitable, notamment pour les étudiants des parcours recherche, de resserrer les liens entre le master, les laboratoires et éventuellement les doctorants et améliorer le taux de réponse des étudiants sur l'évaluation des enseignements. En attendant l'impact du recrutement sélectif sur le taux de réussite de la formation, il serait intéressant d'étudier la possibilité de créer des passerelles avec les autres formations de l'USPC. Il serait opportun d'avoir des résultats plus complets sur les enquêtes d'insertion (notamment connaître le nombre d'étudiants qui poursuivent en doctorat ailleurs qu'à Paris Diderot) et d'approfondir la réflexion sur les stages.

Globalement, une réflexion est indispensable sur la professionnalisation de la formation pour que les étudiants ne n'envisagent pas trop souvent une poursuite d'étude dans un autre master.

Au niveau des spécialités : la formation gagnerait à (i) insérer au moins un séminaire pour les étudiants de seconde année au deuxième semestre de la spécialité Identités, altérités ; (ii) mieux préciser la liste des professionnels (et leurs compétences respectives) intervenant dans le parcours professionnel du la spécialité VAP ; (iii) mieux développer les liens avec le monde des entreprises et des sociétés privées. Pour l'instant, les seuls lieux de stages mentionnés sont des institutions publiques (de très haut niveau par ailleurs) ; il serait pertinent d'élargir ce réseau.

Compte tenu de l'importance de l'ouverture de cette formation à l'international, on ne peut que préconiser le renforcement d'une politique de bourses pour permettre aux étudiants de se rendre à l'étranger pour des séjours d'étude ou de recherche et les mettre en condition de profiter des nombreux partenariats internationaux. Enfin, la mise en place d'un site web en anglais est tout à fait souhaitable.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER HUMANITÉS ET SCIENCES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Humanités et sciences*, spécialité *Logique, philosophie, histoire, sociologie des sciences* est une formation en deux ans qui confère aux étudiants des connaissances en philosophie des sciences, en histoire des sciences et un complément en sciences, afin qu'ils puissent appréhender les sciences comme un phénomène global envisagé sous différents aspects, philosophique, historique et sociologique. La mention est adossée à un centre de recherche en histoire et philosophie des sciences. Elle se décline, dans sa deuxième année de master (M2), en deux parcours, recherche et professionnel. Elle accueille des étudiants en formation initiale, ayant suivi un cursus littéraire ou scientifique, et des personnes en reprise d'études ou engagés dans la vie professionnelle. Les enseignements sont assurés dans les locaux de l'Université Paris Diderot et dans ceux de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Paris.

ANALYSE

Finalité
Le master *Humanités et sciences*, spécialité *Logique, philosophie, histoire, sociologie des sciences* (LOPHISS-SPH) de l'Université Paris Diderot a pour objectif de donner aux étudiants une formation approfondie en philosophie des sciences et en histoire des sciences, avec un complément en sciences, en promouvant une approche transdisciplinaire des sciences envisagées essentiellement dans leur dimensions à la fois philosophique et historique. Il poursuit une double finalité recherche et professionnelle, et accueille aussi bien des étudiants désireux de poursuivre des études en doctorat que des professionnels dont les métiers se situent à l'interface de la pratique scientifique et de sa réception par un public non spécialisé (journalisme scientifique, édition scientifique, communication, muséologie, etc.). Les étudiants sont bien informés des objectifs de la formation, notamment par le biais du site web du département, et d'une brochure mise à leur disposition. Le dossier ne comporte pas de fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mais précise qu'elle est en cours de création.
Positionnement dans l'environnement
La formation est bien positionnée au niveau local et national en raison d'une combinaison inédite, unique en France dans une même mention, des sciences humaines et des sciences exactes (physique, sciences du vivant, mathématiques). Elle est adossée à un laboratoire de recherche de haut niveau (laboratoire SPHERE (Science –

Philosophie – Histoire), unité mixte de recherche – UMR - 7219 CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) – Université Paris Diderot, Paris Panthéon Sorbonne, auquel appartiennent la plupart des intervenants. Une cohabilitation est en cours avec l'Ecole Normale Supérieure pour l'histoire de la philosophie et d'autres conventions sont en projet avec d'autres universités parisiennes. La formation a noué un partenariat avec l'Université de Bielefeld en Allemagne ; d'autres partenariats sont en cours avec l'Université Notre Dame (Indiana – Etats-Unis) et l'Université de Parme en Italie. Le dossier mentionne des séjours d'un semestre d'étudiants à l'Université de Bielefeld dans le cadre d'échanges Erasmus, et la participation de chercheurs invités étrangers aux enseignements. La formation attire peu d'étudiants étrangers (5 % en moyenne).

Les liens avec les acteurs du monde socioéconomique ne sont pas développés dans le dossier d'autoévaluation du master.

Organisation pédagogique

La formation comporte un tronc commun en histoire et philosophie des sciences, aussi bien en première qu'en deuxième année, sur lequel viennent se greffer un certain nombre d'unités d'enseignement optionnelles : cours d'approfondissement disciplinaire, cours de spécialité portant sur une science en particulier et cours d'ouverture. Les étudiants construisent leur cursus en fonction de leur formation d'origine et de leur projet d'études. Ils sont invités à compléter leur formation initiale par des enseignements relevant d'autres champs disciplinaires, scientifiques pour les non-scientifiques, littéraires pour les non-littéraires.

La seconde année est organisée en deux parcours, l'un recherche et l'autre professionnel. La principale différence est que les étudiants du parcours recherche doivent assister à des séminaires de recherche du laboratoire SPHERE, alors que ceux du parcours professionnel doivent effectuer un stage de quatre mois minimum auprès de divers organismes. L'équipe pédagogique reçoit des propositions de stages et est active dans l'accompagnement des étudiants pour trouver un stage. Les enseignements sont, pour l'essentiel, communs aux deux parcours. La formation ne propose pas de dispositif spécifique adapté aux étudiants ayant des contraintes particulières, les situations étant examinées au cas par cas.

Notamment faute d'équipement spécifique, le numérique a une part relativement modeste. Il est présent principalement sous la forme de supports de cours et d'autres documents pédagogiques accessibles sur le site du département. Les autres ressources numériques, pour les langues et les logiciels informatiques, ne sont pas propres à la formation.

Un enseignement obligatoire de langue (anglais scientifique) est dispensé en première année et des séances de séminaires sont organisées pour que les étudiants puissent présenter leurs travaux dans cette langue.

Il n'y a pas de fiche RNCP jointe au dossier.

Pilotage

La formation est portée par le département Histoire et Philosophie des Sciences (HPS) de l'Université Paris Diderot. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs titulaires de l'établissement (cinq Professeurs des universités et huit Maîtres de conférences), de chercheurs du laboratoire SPHERE (cinq directeurs de recherche et cinq chargés de recherche), d'enseignants contractuels (quatre attachés temporaires d'enseignement et de recherche - et deux moniteurs) et de dix enseignants-chercheurs rattachés à d'autres établissements. Les intervenants universitaires relèvent de différentes disciplines (sections 17, 72, 22, 25 et 29), conformément à l'orientation pluridisciplinaire de la formation, même s'il manque incontestablement un enseignant-chercheur de la section 19 (sociologie, démographie) pour que le master puisse prétendre former aussi dans le domaine de la sociologie des sciences et sur les liens entre sciences humaines et sciences de la vie dans le champ de la démographie. Des professionnels appartenant au monde socioéconomique ou culturel sont sollicités pour intervenir dans certaines unités d'enseignement mais il n'est pas aisé de cerner l'importance de cet apport.

Des responsables pédagogiques (un par année) coordonnent les enseignements et valident les choix pédagogiques des étudiants.

Il n'y a pas de conseil pédagogique, ni de conseil de perfectionnement. Des réunions semestrielles de bilan sont organisées dans le cadre du département, avec la participation des enseignants, des étudiants et de personnel administratif. Un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants vient d'être mis en place. Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement explicitées. Enfin, il existe un réel dispositif d'aide à la réussite des étudiants, notamment des cours de mise à niveau.

Résultats constatés
Les effectifs de la formation sont relativement stables sur la période évaluée, avec en moyenne chaque année 30 à 40 inscrits pédagogiques en première année et 50 en seconde année). On note une augmentation sensible pour l'année 2015/2016. La répartition entre les deux parcours de la seconde année montre un fort déséquilibre, avec moins de 20 % des inscrits pour le parcours professionnel. Le pourcentage d'inscrits en première année admis en seconde année est faible (40 %, en moyenne), tout comme le pourcentage des inscrits en seconde année validant leur diplôme (32 % en moyenne sur cinq ans, en hausse cependant les dernières années). Cela s'explique par une proportion notable d'étudiants effectuant leur seconde année de master sur deux années universitaires ; il est à noter cependant que le taux de réussite s'est quelque peu amélioré en 2015/2016. Les données concernant le devenir des diplômés sont très partielles et lacunaires, puisque l'enquête est limitée aux deux premières années de la période et que le taux de réponse est faible (40 %). Il est donc difficile d'en tirer des enseignements très pertinents. On constate simplement que quatre diplômés sur huit ont poursuivi leurs études en 2012, et neuf sur 18 en 2013, dont quatre en doctorat avec une allocation de recherche, ce qui représente moins de 10 % des inscrits. Le flux des étudiants étrangers n'est pas détaillé, mais on comprend qu'il est faible, avec moins de 5 % en 2016/2017.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon positionnement dans l'environnement académique.
- Approche transdisciplinaire originale des sciences.
- Adossement à une équipe de recherche de haut niveau.
- Équipe pédagogique de qualité.

Principaux points faibles :

- Déséquilibre des parcours recherche/professionnel.
- Trop peu de diplômés par rapport au nombre d'étudiants inscrits.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de stage obligatoire dans le parcours recherche.
- Faible attractivité internationale.
- Absence d'informations significatives sur le devenir des diplômés qui ne permet pas de bien cerner la réalité de l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Humanités et sciences*, spécialité *Logique, philosophie, histoire, sociologie des sciences* a un positionnement thématique et institutionnel clair et original, intégrant philosophie des sciences, histoire des sciences et sociologie des sciences. De plus, un partenariat avec l'ENS est en préparation. Ses effectifs sont stables mais elle est confrontée à deux difficultés. La première est le déséquilibre constaté entre parcours recherche et professionnel. La justification du parcours professionnel n'est pas claire, ce parcours est présenté également par endroits comme une filière. La mention gagnerait en lisibilité si elle affirmait plus nettement ses objectifs et mettait davantage l'accent sur sa vocation recherche qui semble constituer sa raison d'être principale. Cela pourrait passer par une fusion/restructuration des deux parcours sous une forme à définir. Le positionnement recherche se justifie également par l'adossement de la formation au laboratoire SPHERE qui contribue à faire de la mention une filière d'excellence. Cependant, il conviendrait de faciliter la réalisation d'un stage par les étudiants dans le parcours recherche. La seconde difficulté est liée au faible nombre de diplômés et de poursuites en doctorat,

mais les statistiques sont très partielles. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait améliorer la situation à ce niveau. Il conviendrait aussi de renforcer les liens avec l'international, ce que permettront sans doute les nouveaux partenariats annoncés dans le dossier. Le pilotage de ce master est à organiser et à renforcer, de même que la présence de sociologues dans l'équipe pédagogique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 22 DECEMBRE 2017

Cette fiche tient compte de certains éléments des observations exprimées par l'établissement, observations dont l'intégralité est publiée à la fin du rapport

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'Université Paris Diderot comprend une première année commune à tous les étudiants de la mention puis, deux spécialités de seconde année, l'une à finalité professionnelle, l'autre à finalité recherche. Quatre parcours se distinguent au sein de la spécialité professionnelle en fonction de secteurs spécifiques : *Champ clinique des psychopathologies infanto-juvéniles*, *Champ clinique des pathologies adultes*, *Champ clinique des psychopathologies du social* et *Champ des psychopathologies dans le domaine médical*. Le master est une offre de formation clinique à orientation psychanalytique articulée à d'autres champs disciplinaires hors psychologie. Délivrée en présentiel au sein de l'unité de formations et de recherche (UFR) Études psychanalytiques, elle comprend un total d'environ 357 heures en première année et 227,5 heures pour la spécialité recherche. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'UFR d'études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot à Paris, dans une large mesure à des horaires adaptés aux nombreux étudiants en reprise d'études inscrits dans la formation dans le cadre de la formation continue.

ANALYSE

Finalité
La mention de master *Psychologie* présente une double finalité : celle de la poursuite d'études en doctorat et celle de former à l'exercice de la profession de psychologue. L'orientation exclusive de clinique psychanalytique ne permet pas à la formation d'être polyvalente. Les champs, outils, méthodes des autres courants cliniques – *a fortiori* des autres sous-disciplines de la psychologie - sont totalement absents, ce qui constitue une limite pour une formation de niveau master en psychologie. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) doit par conséquent être corrigée puisqu'elle présente le master comme formant des psychologues cliniciens s'inscrivant dans une prise en charge pluridisciplinaire. Cette absence d'ouverture – particulièrement problématique au niveau de la première année - aux autres courants de la psychologie clinique et aux autres sous-disciplines de la psychologie interroge les finalités de la formation d'autant plus qu'une ouverture importante est faite à des disciplines connexes de la psychologie, comme la philosophie ou l'épistémologie. Une liste de structures, institutions ou associations pouvant proposer des emplois aux diplômés du master est indiquée dans une annexe au dossier. L'intitulé des différents enseignements est souvent redondant, rendant difficile l'appréciation de la progressivité de la formation et de la diversité des contenus enseignés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Psychologie* est présenté comme la seule formation de master de ce type dans Paris intra-muros. Des liens pédagogiques existent avec les universités de Paris Descartes, de Paris Nord Villetaneuse et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, mais qui ne sont pas clairement valorisés. Le master est adossé à un seul laboratoire de recherche : Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine, Société (CRPMS), équipe d'accueil (EA 3522) au sein de laquelle tous les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont rattachés. L'environnement socio-économique est décrit et s'appuie sur un environnement clinique riche appuyé par un service dédié aux stages et à la professionnalisation au sein de l'UFR, service qui constitue en lui-même une innovation intéressante. La coopération internationale est également bien développée (47 partenariats avec 22 pays). Cependant, la mobilité entrante et surtout sortante des étudiants est faible. En moyenne, deux étudiants inscrits à l'Université Paris Diderot ont l'opportunité chaque année de réaliser au moins un semestre dans une université étrangère. Ce chiffre est très faible mais doit être mis en perspective avec ceux de la trentaine d'universités françaises qui forment à la psychologie et qui présentent globalement de faibles performances en la matière au niveau master en raison des contraintes des mémoires de recherche et surtout du stage professionnalisant de 500 heures, condition de l'attribution du titre de psychologue.

Organisation pédagogique

La mention de master *Psychologie* se compose d'une première année (M1) qui est un tronc commun, suivie par deux spécialités de seconde année (M2), l'une à finalité professionnelle (*Psychopathologie psychanalytique*) et qui regroupe quatre parcours (*Champ clinique des psychopathologies infanto-juvéniles*, *Champ clinique des pathologies adultes*, *Champ clinique des psychopathologies du social* et *Champ des psychopathologies dans le domaine médical*), l'autre à finalité recherche (*Psychanalyse et recherches interdisciplinaires*) comprenant un parcours unique. Même si, depuis la dernière évaluation, l'équipe pédagogique a réduit le nombre de parcours de la spécialité professionnelle de six à quatre, un effort pourrait encore être fourni dans ce sens, tant les enseignements spécifiques desdits parcours sont réduits (52 heures de cours magistraux). L'intitulé et le contenu présentés des enseignements ne permettent pas d'apprécier vraiment la progressivité des apprentissages. Compte tenu du fort pourcentage d'étudiants en reprise d'études (40 %), des aménagements ont été mis en place (cours du soir, dispense de travaux dirigés), mais aussi pour les étudiants en situation de handicap (sensoriel, par exemple).

Les membres statutaires de l'équipe pédagogique comprennent 30 enseignants-chercheurs (dont 12 professeurs des universités), 2 assistants temporaires d'enseignement et de recherche et 1 doctorant. 20 professionnels interviennent dans la mention en assurant principalement des travaux dirigés, et représentent 12 % de la formation ; ce qui est peu pour les parcours à visée professionnelle. L'absence d'enseignements mutualisés (y compris l'enseignement de l'anglais) entre les parcours de la spécialité professionnelle et la spécialité recherche semble aller à l'encontre de ce qui est souhaitable dans une interaction professionnalisation/recherche.

Les demandes de validation des acquis professionnels et de l'expérience font l'objet d'un examen par la commission des admissions. Il serait souhaitable que ces dossiers bénéficient en amont d'un avis par un jury de validation des acquis. La place de la professionnalisation dans la spécialité professionnelle est importante, que ce soit par la focalisation du contenu clinique des enseignements ou par la place des stages obligatoires dans la formation (300 heures en M1, 500 heures en M2).

Pour la spécialité recherche, le stage à visée professionnalisante est optionnel. L'évaluation du stage est faite par le responsable du master et la directrice du service de professionnalisation sur la base d'un rapport de stage. Par conséquent, ces modalités ne respectent pas les conditions de validation de l'usage professionnel du titre de psychologue telles que définies par l'arrêté du 19 mai 2006. En effet, si le stage doit être agréé par le responsable de la mention *Psychologie* du master, il doit aussi être soutenu devant les responsables du stage, c'est-à-dire un enseignant-chercheur et un psychologue qui n'a pas le statut d'enseignant-chercheur, ainsi que devant un autre enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention *Psychologie* du master.

Pour la spécialité professionnelle, là encore les conditions de délivrance du titre de psychologue ne sont pas toujours respectées puisque le stage peut être encadré conjointement soit, par un psychologue référent (qui n'est pas le maître de stage, contrairement à ce qui est présenté dans le dossier) et un enseignant-chercheur (qui constitue, dans les textes, le maître de stage) soit, un psychologue et un professionnel intervenant dans la formation. Cette dernière configuration est strictement non-conforme aux textes en vigueur.

Par ailleurs, le dossier indique que le psychologue qui a co-encadré le stage est potentiellement présent. Or, aucune latitude n'est permise par les textes : les co-encadrants du stage doivent nécessairement participer à la soutenance. Ces entorses graves aux conditions de délivrance du titre de psychologue, ainsi que l'absence

totale d'ouverture de la formation de master à d'autres courants théoriques de la psychologie que celui de la psychanalyse, interrogent sur la légitimité des titres de psychologue décernés.

La fiche RNCP est complète, mais son contenu devrait être mieux adapté aux spécificités de la formation. La place de la recherche repose sur l'implication quasi-exclusive des membres du laboratoire d'adossement dans l'équipe pédagogique de la formation, la réalisation d'un mémoire (théorique-clinique) en M1 et en M2 et la possible participation des étudiants aux manifestations scientifiques du laboratoire. En M2R, un stage recherche (dont on ne connait pas le volume horaire) existe et doit nécessairement se dérouler au sein du laboratoire d'adossement.

La place du numérique est très réduite et se limite à l'utilisation de l'environnement numérique de l'Université Paris Diderot et de la plateforme dédiée à l'insertion professionnelle. Elle n'accompagne aucune innovation pédagogique. Dans ce contexte, on peut, par exemple, s'étonner de l'absence d'enseignements de méthodologie incluant les outils numériques pour la spécialité recherche. L'internationalisation est bien développée par le jeu des partenariats établis, appuyée par le service des relations internationales de l'UFR. La présence d'enseignants-chercheurs originaires d'un pays étranger contribue à la dimension internationale de la formation. Néanmoins, la mobilité entrante et sortante des étudiants est faible et la mobilité enseignante est réduite. L'anglais fait l'objet d'un enseignement à chaque année du diplôme. Le suivi de compétences est assuré par le biais du carnet de stage.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par des enseignants-chercheurs : une directrice du diplôme de master, des responsables de spécialités, des responsables de parcours, une directrice de la professionnalisation et un responsable des relations internationales. Pour chaque responsabilité, un personnel BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé) est aussi affecté. Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont tous membres de la 16ème section du conseil national des universités (CNU) appartenant au laboratoire CRPMS. Le conseil de perfectionnement est commun à la mention de licence et à la mention de master. Hormis la responsable de la scolarité de l'UFR et de deux étudiants, l'ensemble des membres sont des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme, y compris comme représentant le monde socio-professionnel. Les représentants du monde socio-professionnel ne sont, en fait, pas présents, pas plus, semble-t-il, que des anciens étudiants de la formation.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation très brève à la fin des semestres qui semble se formaliser (questionnaire en ligne, anonymat), mais dont il n'existe pas d'analyse dans le dossier. Le processus d'autoévaluation de la formation n'est pas particulièrement décrit hormis pour la dynamique internationale. Les modalités de contrôle des connaissances sont citées mais on ne connaît pas leur répartition (examen terminal, contrôle continu, examens oraux), pas plus que le fonctionnement des jurys de semestre et d'année. Les stages et mémoires réalisés en M1 et M2 n'apparaissent pas clairement dans la maquette qui est fournie. On comprend qu'ils sont associés aux enseignements de supervision. Enfin, il apparaît que la répartition des crédits européens n'est pas équilibrée au regard des volumes des éléments constitutifs.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 est relativement constant au cours des cinq dernières années (environ 255 étudiants en moyenne), même si on constate une baisse notable pour l'année 2015/2016 (180). Dans les spécialités de M2, en moyenne 350 étudiants sont inscrits. La spécialité recherche est largement alimentée par le recrutement d'étudiants étrangers (40 %) et la spécialité professionnelle par des personnes en reprise d'études. Les taux de réussite sont en moyenne de 75 % et en augmentation sur l'ensemble du master (68 % en M1 et 80 % en M2). S'ils sont acceptables en M1 puisqu'il n'y avait pas encore, sur les années examinées, de processus de sélection à l'entrée du master, ils sont faibles en M2 par rapport à ce qu'on observe dans les autres universités qui délivrent un diplôme du même type. Cela s'explique en partie par des taux de réussite plus faibles pour la spécialité recherche (68 %). Le nombre de diplômés poursuivant en doctorat n'est pas précisé mais 58,80 % des inscrits en doctorat en 2016/2017 (au sein de l'école doctorale Recherche en psychanalyse et psychopathologie) sont issus de la spécialité recherche de la mention.

Par ailleurs, 15 % des diplômés poursuivent d'autres études que le doctorat. Alors que la sélection à l'entrée du master n'est effective que depuis la rentrée universitaire 2017, il est étonnant que tous les étudiants ayant validé leur première année au cours des dernières années soient admis dans la spécialité professionnelle. Il ne semble pas exister de sélection à l'entrée du master puisque 95 % des étudiants ayant validé leur licence accèdent au master. Les dossiers d'étudiants ayant validé leur licence dans une autre université que l'Université Paris Diderot font l'objet d'un traitement inégalitaire (sélection sur dossiers puis, audition ; les critères de recrutement ne sont pas précisés) au regard des candidatures internes (sélection uniquement sur dossier sur la base d'une moyenne

générale égale ou supérieure à 12 et une note clinique égale ou supérieure à 14). Alors que les candidats internes ont presque 100 % de chances d'être recrutés dans la mention de master, seules 50 % des candidatures externes sont acceptées. La composition de la commission d'admission n'est pas précisée. Les enseignements font l'objet d'une évaluation très brève à la fin des semestres qui semble se formaliser (questionnaire en ligne, anonymat), mais il n'existe pas vraiment d'analyse de ces évaluations dans le dossier.

Le suivi de l'insertion professionnelle est assuré par l'observatoire de la vie étudiante. Les taux de réponse ne sont pas très élevés pour une mention de master (environ 50 %). 87 % des diplômés sont insérés 30 mois après l'obtention du diplôme ; ce qui est honorable, mais le calcul repose sur un taux peu élevé de répondants. Par ailleurs, 40 % des étudiants du master sont en reprise d'études, pour beaucoup en conservant leur emploi. Dans 84 % des cas, l'emploi est décrit par les répondants comme en adéquation avec la formation et concerne la fonction publique, la pratique libérale, le domaine associatif ou l'entreprise.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Place importante de la professionnalisation grâce à la politique de stages et l'existence d'un service de stage et de professionnalisation.
- Bonne articulation formation-recherche.
- Bonne attractivité de la formation pour les personnes en reprise d'études et les candidats étrangers.

Principaux points faibles :

- Non-respect des textes en vigueur (Arrêté du 19 mai 2006) concernant la validation du stage permettant de faire usage du titre de psychologue, dans les deux spécialités du master.
- Problème de lisibilité de la formation (Arrêté du 25 avril 2002).
- Inadéquation des choix théoriques et méthodologiques de l'équipe pédagogique à la formation des psychologues cliniciens polyvalents.
- Insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Taux de réussite relativement peu élevés pour une formation sélective.
- Composition du conseil de perfectionnement non conforme à l'article 5 de l'Arrêté du 22 janvier 2014.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Mutualiser des enseignements entre les spécialités professionnelles et recherche est clairement une évolution souhaitable, dans un contexte de restructuration des mentions en parcours uniquement. Ces mutualisations renforceront le caractère professionnel de l'ensemble des parcours. Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est une nécessité car le taux de réponse est trop faible : l'observatoire de la vie étudiante devrait s'appuyer davantage sur les responsables de diplôme, ce qui permettrait certainement d'améliorer le taux de réponse. Il est urgent de revoir la composition du conseil de perfectionnement afin d'avoir une réelle représentativité du monde professionnel adossé aux différentes spécificités professionnelles des parcours.

Il est indispensable et urgent de modifier les modalités de validation de ce master, permettant celle du titre de psychologue, pour les rendre conformes aux textes en vigueur (Arrêté du 19 mai 2006). En l'état, bon nombre de professionnels de la psychologie formés à l'Université Paris Diderot obtiennent un titre délivré d'une manière non-réglementaire L'équipe pédagogique doit corriger cette situation sans délai de manière à ce que le titre de psychologue soit délivré systématiquement dans un cadre réglementaire.

Au-delà des écarts à la réglementation, l'équipe pédagogique doit s'interroger de manière approfondie sur le respect de la pluralité des approches théoriques et méthodologiques attendue pour la formation d'un psychologue. Cette question concerne en particulier la première année, d'autant que les étudiants qui ont réalisé leur cursus à l'Université Paris Diderot n'ont pas bénéficié en licence de la diversité nécessaire des contenus de formation. Les points d'attention concernent d'une part, le code de déontologie des psychologues (Article 37), très largement respecté par les psychologues et par les enseignants-chercheurs en psychologie (section 16

Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale du CNU) ; d'autre part, la préparation des futurs psychologues à la diversité des fonctions qu'ils seront susceptibles d'assumer et la capacité à évoluer dans leurs fonctions tout au long de leur parcours professionnel. En l'état, il existe un problème caractérisé de lisibilité de la formation, laquelle, selon l'arrêté du 25 avril 2002 (repris par l'arrêté du 22 janvier 2014), est établie essentiellement à partir de l'intitulé de sa mention. Labelliser cette formation sous la mention *Psychanalyse* traduirait à la fois les objectifs qui lui sont assignés et les contenus d'enseignement dispensés, et respecterait ainsi une exigence de lisibilité.

Compte tenu des taux de réussite au diplôme, et du nombre important d'étudiants supplémentaires admis entre la première et la seconde année, la procédure de recrutement, qui n'existe plus désormais à l'entrée de la seconde année, demande à être améliorée à l'entrée du master. Il conviendrait de diminuer le nombre d'étudiants inscrits en master, afin d'améliorer non seulement les taux de réussite, mais aussi l'insertion professionnelle des diplômés. Un dispositif d'accompagnement devrait également être envisagé.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE : POLITIQUE, CULTURE, MIGRATIONS

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations* de l'université Paris Diderot est un master généraliste avec un tronc commun et cinq parcours en première année : *Genre et changement social et politique* ; *Migrations et relations interethniques* ; *Politiques culturelles* ; *Sociologie clinique et psychosociologie* ; *Sociologie et philosophie politique*. Ces cinq parcours débouchent en seconde année sur sept spécialités : *Migrations et relations interethniques* - MIRI, *Sociologie clinique et psychosociologie* (toutes deux avec deux parcours à finalité recherche ou professionnelle), *Politiques culturelles* (spécialité professionnelle), *Genre et changement social et politique*, *Sociologie et philosophie politique* (spécialité recherche). La formation a pour objectif de former des professionnels de la sociologie en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études en doctorat. Les enseignements sont délivrés en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences sociales. Ils ont lieu dans les locaux de l'Université Paris Diderot, et sont accessibles dans la cadre de la formation continue.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues à l'issue de la formation sont très clairement exposées pour chacun des cinq parcours de première année (M1) et des sept spécialités de seconde année (M2). Les contenus des enseignements, présentés de façon détaillée, permettent de les acquérir. Les compétences, qu'elles soient personnelles, professionnelles, génériques ou spécifiques, sont détaillées pour chacune des spécialités. Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont fournies pour seulement trois spécialités : elles sont manquantes pour *Politiques culturelles* et *Sociologie et philosophie politique*. Lorsqu'elles sont fournies, les fiches RNCP sont précises et permettent d'apprécier que les compétences visées correspondent bien à la formation et aux spécialités du master. De même, les emplois visés et les employeurs potentiels sont précisés, et sont en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.
Positionnement dans l'environnement
Le master *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* est l'unique mention de master de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences sociales de l'université Paris Diderot. Au sein de l'établissement,

mais également au niveau régional et national, la formation se démarque par les spécialités originales enseignées. Ce positionnement n'empêche pas de développer des complémentarités avec d'autres formations de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC).

Le master est adossé à plusieurs laboratoires de recherche, chacune des spécialités ayant des liens privilégiés avec un ou plusieurs d'entre eux : le groupe de recherche Genre, sciences et sociétés - Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Etudes Féministes (CEDREF), l'Unité mixte de recherche (UMR) Migrations et Société (URMIS), et l'Equipe d'Accueil (EA), Laboratoire de Changement social et Politique (LCSP). Les interactions de la formation avec l'environnement recherche sont nombreuses, solides et pertinentes et sont renforcées par de nombreuses et riches coopérations avec d'autres établissements ou instituts de recherches et aussi par des réseaux scientifiques, tout autant nationaux et internationaux.

Le master est également en lien avec un environnement socio-économique riche. La mention comporte plus de 50 partenariats avec le monde économique et social. Tous ne sont pas détaillés mais le dossier fournit suffisamment d'indications pour apprécier positivement les interactions de la formation avec cet environnement : au-delà des nombreux intervenants professionnels qui interviennent dans les différentes spécialités du master, les bénéfices de ces interactions sont grands pour les étudiants, notamment en termes de possibilités de stages.

Les nombreux partenariats à l'international favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants et également des enseignants. Des précisions chiffrées sur ce point auraient été appréciées.

Organisation pédagogique

Bien que relativement complexe, la structure de la formation est lisible. La mention de master comporte en M1 un tronc commun et cinq parcours. Le parcours de M1 des étudiants est renforcé en M2 avec le choix d'une des 7 spécialités. Deux d'entre elles (*MIRI* et *Sociologie clinique et psychosociologie*) proposent deux parcours, un à finalité recherche et un à finalité professionnelle. La part de tronc commun, de spécialités et de pluridisciplinarité en M1 est pertinente et permet une spécialisation progressive en M2. Les modalités d'enseignement sont classiques pour une formation de niveau master en sociologie. L'équilibre en cours magistraux, travaux pratiques et séminaires est cohérent. L'offre de formation est adaptée aux différents publics reçus. Les validations d'acquis sont possibles mais les démarches ne sont pas précisées.

La professionnalisation des enseignements est présente essentiellement dans les spécialités de M2, avec des ateliers de conduites de projets, des séminaires et des travaux dirigés sur les métiers correspondant à leurs finalités. Il serait bénéfique de proposer dès le M1 des enseignements de professionnalisation. Le dossier précise les modalités d'organisation et de suivi des stages dont la validation est requise pour l'obtention du master. Toutefois les maquettes des spécialités *Genre et changements social et politique* et *Sociologie et philosophie politique* ne mentionnent pas de stage.

La place de la recherche dans l'offre de formation est centrale. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche. L'ensemble des spécialités (professionnelle et recherche) sont concernées par la rédaction d'un projet de mémoire en M1 et d'un mémoire de recherche en M2.

L'usage du numérique est classique et se résume à un espace numérique de travail (ENT). Concernant la pratique des nouvelles technologies, on relève la présence un peu trop faible d'enseignements associés à la maîtrise des méthodes quantitatives.

La pédagogie par projets, avec restitution des résultats en soutenance devant un jury de professionnels et d'universitaire, est centrale dans la formation, ce qui est appréciable.

Les langues sont enseignées pour chaque parcours et spécialités en M1et en M2.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et sa composition est équilibrée (Directeurs de recherche, Professeurs des universités, Maîtres de conférences, PAST - Enseignants associés, ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, moniteurs, chargés de cours). Le nombre d'intervenants extérieurs (une quinzaine) est suffisant, leurs niveaux de compétence et de responsabilité sont précisés et sont cohérents avec les enseignements dispensés. Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien décrites pour chaque parcours et spécialités et les réunions sont suffisantes.

Toutes les spécialités de la mention mettent en place un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an. Ces conseils sont constitués des collèges "étudiants", "anciens diplômés", "enseignants-chercheurs", "professionnels internes" et "professionnels extérieurs". La démarche d'amélioration continue implique donc

l'ensemble des parties. En revanche, le dossier n'est pas suffisamment clair sur les modalités d'évaluation des enseignements. Il ne parait pas y avoir de modalités communes aux spécialités. Les modalités d'évaluation des étudiants, spécifiques à chaque parcours, ne sont pas précisées. Le dossier est en revanche très précis sur la structure de la maquette qui est équilibrée entre les volumes horaires et les ECTS (European credit transfer system) associés. Le supplément au diplôme est fourni pour la seule spécialité *Sociologie et philosophie politique*. Enfin, les modalités de recrutement et de passerelles en provenance d'autres formations ne sont pas précisées.
Résultats constatés
Le tableau récapitulatif des effectifs pour la mention est complet et précis pour chacun des parcours et spécialités. Il permet d'apprécier la forte attractivité de la mention (96 inscrits en M1 et 169 en M2 en 2011/2012 ; 127 en M1 et 181 en M2 2015/2016). Cependant, les taux de réussite en M2 sont un peu bas (58% de diplômés en 2015/2016), s'expliquant sans doute par des stratégies d'obtention du diplôme en 2 ans. Les chiffres d'insertion professionnelle pour les promotions de 2011 à 2014 montrent la bonne qualité de l'insertion. Une nette majorité de ceux qui s'insèrent professionnellement après le master le font avec le statut de cadre. Les chiffres sur l'insertion sont fournis par les services centraux de l'université et sont complétés par les réseaux d'anciens diplômés. Cependant, les responsables de la mention précisent que le travail de récoltes d'informations concernant le suivi des diplômés et leur insertion professionnelle devra être amélioré au travers d'outils de suivi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une maquette des enseignements bien structurée, équilibrée et cohérente.
- Des spécialités originales pour une très bonne attractivité de la formation.
- Une bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Des liens nombreux et forts avec l'environnement socio-économique.

Principaux points faibles :

- L'absence d'enseignements de professionnalisation en première année.
- L'absence de fiches RNCP pour deux parcours.
- Une présence trop faible d'enseignements associés à la maîtrise des méthodes quantitatives.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* de l'université Paris Diderot est une formation originale, bien structurée et organisée, qui attire de nombreux étudiants. Le dossier d'autoévaluation est très complet et permet de mettre en lumière la démarche d'amélioration continue, en intégrant à la réflexion l'ensemble des acteurs de la formation. Quelques améliorations peuvent toutefois être intégrées, notamment des enseignements de professionnalisation dès la première année et une meilleure réalisation de fiches RNCP exposant les différentes spécialités.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTE

Bâtiment des Grands Moulins
5 rue Thomas-Mann
75205 Paris Cedex 13
Tél +33 (0)1 57 27 55 10
Fax +33 (0)1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr

P/CC/SL/NCJ/101
Paris, le 20 JUIN 2018

Monsieur Jean Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de l'évaluation globale de ses diplômes par les experts de l'HCERES. Les rapporteurs des domaines ALL et STS soulignent la qualité, l'attractivité, la pluralité, un positionnement francilien clair, ainsi que l'adossement à la recherche de nos formations. Ils ont aussi mis en avant nos nombreuses actions visant à la réussite des étudiants et nos statistiques de réussite en licence et master, globalement au-dessus de la moyenne nationale, de même que nos données chiffrées concernant l'insertion professionnelle. Cette mise en exergue de nos objectifs majeurs est donc très satisfaisante. Des critiques sont toutefois apparues au fil des rapports, notamment dans le rapport concernant le domaine SHS, certaines étant justifiées et à améliorer dans les plus brefs délais, d'autres nous apparaissant plus surprenantes, voire inexactes. Nous les détaillerons ci-dessous.

Politique de pilotage des champs de formation

Le HCERES nous interroge sur notre politique de pilotage des champs de formation.

À ce moment de la construction de la future université de Paris, réunissant l'université Paris Descartes, Paris Diderot et l'Institut de Physique du Globe, il ne nous paraît pas possible de répondre directement à cette question pour un ensemble de raisons qui sont détaillées ci-dessous. Nous avons néanmoins une vision claire des principes de pilotage de notre future offre de formation :

La future université de Paris a développé des axes stratégiques généraux en matière de formation, ces axes sont inscrits dans son projet Idex et dans son projet « nouveaux cursus à l'université » (NCU), avec trois objectifs principaux :

- Développer l'attractivité en augmentant sa visibilité, au travers de cursus internationaux, de programmes graduate schools (écoles universitaires de recherche, EUR) et d'écoles d'été. Plusieurs parteneriats internationaux structurants sont en cours de discussion, par exemple avec King's College à Londres ou avec La Charité à Berlin

- Améliorer son interface avec les partenaires économiques, pour développer en particulier l'insertion professionnelle

- Soutenir les pratiques pédagogiques innovantes et les nouvelles formes d'apprentissage

Sur le premier cycle.
Nous avons déposé un projet NCU ambitieux, « Déclic », qui est transversal à l'échelle de l'ensemble de nos licences et en lien avec les DUT. Il associe aussi nos autres partenaires de USPC (Sorbonne nouvelle, Inalco, Paris 13). Il est construit sur une organisation majeure/mineure et des doubles cursus (une dizaine déjà existants sur Descartes et Diderot). Ces cursus seront largement modulaires avec une ouverture sur l'apprentissage projet, la mise en œuvre d'une validation de compétences pour des parcours spécifiques (entreprenariat, engagement associatif, sportifs de haut-niveau…) et un dispositif d'orientation active initiale renforcée. Ce projet est largement basé sur nos expériences réussies à plus petite échelle.

Sur l'offre master
Celle-ci va être développée suivant deux axes principaux :

- La structuration d'une offre master de haut niveau, assise sur nos équipes de recherche dans l'ensemble de nos disciplines fortes, en articulation avec les écoles doctorales. Cette structuration sera organisée dans le cadre de notre réponse au futur appel EUR qui est annoncé à la rentrée, avec un volet spécifique pour les sites Idex.
- Le renforcement de nombreux cursus professionnalisants, souvent en lien avec des pratiques métiers et des organisations professionnelles. Nous avons l'ambition de renforcer l'apprentissage par étude de cas ou par simulation (simulation médicale, clinique juridique, réalité virtuelle en psychologie, jeux sérieux…)

L'internationalisation de l'offre master sera accrue par la multiplication des cours en anglais, la création de nouveaux masters internationaux (Erasmus+ ou autre) et la remise en route de notre programme de bourses de mobilité master (entrante & sortante) financée par l'Idex.

Sur le pilotage
Notre objectif est avant tout la structuration de la future université qui sera créée en janvier 2019 en trois grandes facultés, santé, sciences et LSH et un institut (IPGP). Chaque faculté associera des UFR actuelles de Paris Descartes et Paris Diderot, ce qui nécessitera une période d'acculturation et de co-construction. Cette dernière se fera progressivement au cours de l'année 2019 et débouchera sur la préparation de contrats «objectifs-moyens» entre l'université et ses grandes composantes. L'année 2020 sera la première année de plein exercice de la nouvelle université, avec sa nouvelle organisation support et la définition d'une politique scientifique et pédagogique.
Définir aujourd'hui, très en amont, une politique des champs de formation serait d'une certaine manière interférer avec cette construction et risque à notre sens : (i) de n'avoir que peu de pertinence in fine et (ii) de provoquer des réactions négatives dans les communautés concernées qui doivent s'approprier ces questions.

Effectifs étudiants et soutenabilité de l'offre
Les rapporteurs du domaine STS mentionnent un nombre stable d'étudiants inscrits dans nos formations comme un aspect négatif. Malgré un nombre de candidatures croissant sur la plupart de nos formations, la volonté affichée de l'établissement est de maintenir constant notre nombre d'inscrits, dans un contexte d'économie en matière de postes dû, comme dans la plupart des universités, à un budget d'établissement contraint. Nous avons au cours de ce contrat établi le coût complet des maquettes et la soutenabilité de notre offre formation car nous désirons éviter le sous-encadrement de nos formations afin qu'elles maintiennent leur niveau de qualité et de proximité. Par ailleurs, nous privilégions les TD et TP en petits

effectifs ce qui nécessite un nombre élevé de locaux d'enseignement et tout accroissement de nos effectifs déroge à cet objectif de proximité avec nos étudiants.
Par ailleurs, en accord avec le rapport sur le domaine SHS, nous avions constaté, lors de notre travail sur la soutenabilité, qu'en effet, certaines formations étaient sous-encadrées notamment le coréen et le cinéma. Cette problématique a été prise en compte au cours de ces dernières années dans la politique des emplois enseignants-chercheurs notamment pour le coréen où plusieurs emplois de MCF ont été créés. Il sera nécessaire dans le futur contrat d'être particulièrement attentif à ces disciplines dans lesquelles la demande est forte.

Aspects internationaux et apprentissage des langues
Dans le rapport concernant le secteur SHS, le manque d'enseignement en langues étrangères a été soulevé. Or un cadrage très strict a été mené par la CFVU (avec une vérification par nos services centraux de la scolarité du respect de ce cadrage, et un soutien financier fort de l'UFR EILA proposant les enseignements de langues) concernant ces enseignements. Toutes nos formations incluent a minima 1 UE de langue par an (excepté lorsque des cours sont en anglais dans certains masters). Il est vrai qu'il serait opportun d'augmenter encore l'enseignement des langues, mais nous n'avons actuellement ni les forces enseignantes, ni les moyens financiers, pour proposer deux UE de langue par année de formation. Dans cet objectif, nous avons déposé dans le cadre de la COMUE Sorbonne Paris Cité un projet NCU (projet « Déclic ») dans le cadre du PIA3, dans lequel nous avons demandé un budget conséquent nous permettant de développer une formation hybride en langues. Nous nous appuierons sur le pôle d'élaboration de ressources en langues (PERL) créé au sein de Sorbonne Paris Cité et qui permet d'élargir notre offre de ressources en langues en utilisant les innovations pédagogiques.
La mobilité sortante de nos étudiants est un de nos points d'attention, nos chiffres étant tout juste au niveau national. Comme l'ont constaté certains rapporteurs, nous avons mis en place à Paris Diderot un bureau des relations internationales (BRI) qui travaille en lien avec des enseignants responsables des RI dans chaque formation pour favoriser et soutenir la mobilité étudiante sortante. Cette mobilité peut également s'appuyer sur un nombre important de conventions internationales actives. Toutefois, la baisse des aides gouvernementales à la mobilité, mais aussi les contraintes, pour certains étudiants, induites par une partie du cursus à l'étranger sont des facteurs limitants. Il est nécessaire d'agir de manière encore plus volontaire. De ce fait, le projet NCU « Déclic » propose la création des parcours internationaux, dans lesquels les étudiants auront une formation plus poussée en langues étrangères dès la licence, des TD en anglais, mais aussi des aides financières à la mobilité et un forum d'entraide étudiante pour la recherche de logements notamment. Concernant les masters, plusieurs d'entre eux seront enseignés en anglais dans le nouveau contrat (chimie, physique, biologie, notamment) afin d'accroître notre attractivité vis-à-vis des étudiants étrangers mais aussi de renforcer chez nos étudiants l'acquisition de l'anglais de spécialité. Dans le cadre du projet IDEX (2012-16) nous avions mis en place un programme de mobilité entrante (MIEM) et sortante (MIRES) au niveau master qui a permis d'attirer plusieurs dizaines d'étudiants étrangers et d'accroître notre mobilité sortante. L'internationalisation des formations est devenue un enjeu majeur pour les universités. L'IDEX obtenue en mars dernier va nous permettre de renforcer ce programme de financements destinés aux étudiants étrangers de haut niveau dans le cadre des masters.
Enfin, pour répondre à une critique mentionnée dans le rapport sur le domaine ALL, l'UFR EILA a organisé des tests du TOEIC, offerts à prix restreint à nos étudiants, tests passés en 2017 par près de 300 étudiants, un nombre prévu en augmentation dans les années à venir.

Conseils de perfectionnement
Les rapporteurs des domaines ALL, STS et SHS indiquent que ces conseils font parfois défaut dans notre établissement et nous sommes en accord avec cette remarque. La mise en place de conseils de perfectionnement avait été votée par la CFVU en avril 2015 avec un cadrage précis, mais force est de constater que l'installation de ces conseils n'a pas été réalisée par l'ensemble formations. La CFVU qui se met en place suite à l'élection des conseils centraux en avril dernier devra imposer leur mise en place et s'assurer de leur conformité (arrêté du 22 janvier 2014).

université PARIS DIDEROT PARIS 7 | USPC Université Sorbonne Paris Cité

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT 5 rue Thomas Mann Paris 13e | 75205 Paris Cedex 13 | www.univ-paris-diderot.fr

L'évaluation des formations n'est pas encore une pratique généralisée mais même lorsqu'elle est réalisée force est de constater un faible taux de réponse, l'obstacle majeur est que légalement nous ne pouvons contraindre les étudiants à y répondre. C'est donc une véritable culture qu'il faut mettre en place au sein de l'établissement. A noter toutefois que ce point concerne essentiellement les enseignements en formation initiale puisqu'en formation continue les taux de réponse sont élevés.

Fiches RNCP, formation continue

Les experts mentionnent l'absence de certaines fiches RNCP (noté sur le rapport du domaine STS notamment et dans une moindre mesure du domaine SHS). Notre service de formation continue (SFPC) a été complètement restructuré en début de contrat avec le recrutement de personnels ayant des compétences dans le domaine de la formation continue (+6 emplois) . Les fiches RNCP existent désormais pour toutes nos licences généralistes et licences pro. Pour certaines spécialités de master, ces fiches sont en cours de rédaction, notamment en cinéma, chimie, biologie ou STEP.

De même, le renforcement de ce service d'appui à la formation tout au long de la vie a permis d'accroître notre taux de VAE cette année, et toutes nos formations sont désormais accessibles en formation continue.

Licences Pro

Les évaluateurs notamment du domaine STS soulignent que le pourcentage d'étudiants en poursuite d'études après une licence professionnelle est élevé pour la plupart de nos formations, bien au-delà du pourcentage exigé par l'arrêté du 17 novembre 1999. Ils apportent ici un sujet de réflexion important. Une option est de limiter la poursuite d'études afin de se conformer à l'arrêté, l'autre est de modifier le statut de ces licences de « professionnelles » vers « généralistes ». Il est à noter que les étudiants issus de licences professionnelles réussissent fort bien dans nos masters à finalité professionnalisante et répondent à un besoin professionnel de qualification complémentaire, souvent sous la pression de leurs encadrants de stages en alternance. Il est donc nécessaire que nous menions ici une étude de fond, au cas par cas.

Les commentaires des rapporteurs des domaines ALL et STS concernant le rapport entre enseignants-chercheurs et enseignants du monde professionnel dans certaines de nos licences professionnelles sera un point d'attention sur lequel il sera nécessaire d'intervenir.

Compétences

L'absence de portefeuille de compétences est noté dans l'ensemble des rapports des domaines ALL, STS et SHS. Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'établissement des compétences niveau master grâce à une chargée de mission et à l'aide des services d'insertion professionnelle de l'établissement. Pour le prochain contrat, tous nos tableaux d'UE et de soutenabilité incluront les compétences acquises pour chaque formation.

Champs

Notamment sur le rapport concernant le domaine SHS, il nous est reproché de ne pas avoir donné d'informations sur les champs. Or les champs ne sont pas une directive ministérielle, donc n'existaient pas dans nos formations du contrat 2014-18. Il nous semblait par ailleurs assez incongru de faire un bilan sur des structures inexistantes, mais il est possible que nous ayons ici fait une erreur d'interprétation de ce qui nous était demandé par l'HCERES.

Relais handicap

Des commentaires ont été faits (notamment sur le rapport concernant le domaine ALL) sur le manque d'informations concernant l'accueil des étudiants handicapés. Il est vrai que nous n'avions pas donné d'instructions aux responsables de mentions sur la manière de présenter nos procédures et les actions développées par le service d'accueil des étudiants présentant des handicaps physiques ou psychologiques,

ceci ayant été détaillé dans le rapport d'établissement. Le Relais Handicap est un service très performant dans notre établissement, gérant scolarité, déplacements, liens avec le SIUMPSS et les composantes, et les examens. Plus de 700 étudiants sont inscrits au Relais handicap. Nous pouvons nous enorgueillir d'un taux de réussite en licence quasiment aussi haut que le niveau général pour ces étudiants.
De même, des arrêtés spécifiques ont été pris par la CFVU pour faciliter les aménagements d'études pour les grands sportifs, musiciens de haut niveau, chargés de famille, etc.

Lien avec le monde socio-économique
Cette critique, formulée dans deux rapports (domaines STS et ALL), mentionnant que les liens avec le monde socio-économique sont limités sur quelques formations, va être examinée plus en détails afin d'améliorer ce point.

Réussite en M1
Les rapports sur les domaines SHS et STS mentionnent le fait que certaines de nos formations ont un taux de réussite faible en M1, malgré la mise en place de la sélection en M1. Nous aimerions mentionner ici que la sélection en M1 a été mise en place en 2017 et que nous ne pouvons par conséquent en évaluer les conséquences.

OVE
Nos données d'insertion professionnelle ne sont pas significatives à cause du faible taux de réponses des étudiants, surtout sur les formations à faible effectifs. Nous avions également fait cette analyse . Un réseau Alumni a été mis en place en 2017 à l'échelle de l'établissement afin de pouvoir disposer d'une banque de données plus conséquente ce qui permettrait de d'augmenter le taux de réponse et la fiabilité de nos données. Par ailleurs des réunions sont prévues entre OVE et les responsables de formations afin qu'une mise en commun des données alumni des formations puisse être faite.

Numérique
Le rapport sur le domaine ALL fait état d'un manque de formation aux techniques de la bureautique. Or toutes les formations de L1 incluent une UE, nommée OBI, obligatoire, qui permet aux étudiants de se former à ces techniques de base. Il est prévu que, pour le prochain contrat, cette formation évolue vers une certification PIX.

Les remarques particulières sur le bilan d'expertise de deux formations

Alors que pour la plupart des évaluations, nous partageons les remarques des experts qui nous apparaissent constructives, quelques évaluations nous semblent plus problématiques notamment en psychologie et en didactique.

L'évaluation de la licence et du master de psychologie comportent certaines formulations qui peuvent faire penser qu'elles ne sont pas tout à fait impartiales. Elles font l'objet d'un nombre conséquent d'erreurs factuelles, d'inexactitudes et d'omissions qui portent préjudice à notre évaluation. La licence et le master ont une attractivité exceptionnelle qui repose sur un projet pédagogique cohérent. La formation en licence qui est délivrée est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste et elle correspond aux attendus du référentiel de compétences de licence de psychologie avec notamment plus de 32% des enseignements en L1 réservés aux autres disciplines de la psychologie sur la totalité de la licence atteignant 50% en L2. La lisibilité de notre licence est conforme à son contenu pédagogique et les débouchés sont clairement affichés sur la fiche RNCP. Nous rappelons le

remarquable taux de réussite des étudiants en licence (78,8%) dont 94% poursuivent en Master et que ce taux de réussite est révélateur de la cohérence de notre offre de formation.

Master didactique des disciplines

Nous sommes surpris par les conclusions produites par les évaluateurs. Elles ne reflètent pas la réalité, et pas uniquement pour les erreurs factuelles mentionnées. Il semble y avoir une incompréhension profonde du master de didactique des disciplines que nous proposons qui provient vraisemblablement d'un biais dans l'évaluation. Le rapprochement régulier, très souvent explicite, avec les masters MEEF n'est pas adéquat. Notre master n'est pas un master MEEF, il s'en démarque à plus d'un titre. C'est un master de formation à la recherche menant au doctorat (spécialités R), ou un master de formation de formateurs s'appuyant fortement sur la recherche en didactique des disciplines (spécialités P).

Le master de didactique des disciplines est une formation adossée à des UFR disciplinaires, sanctionnant, notamment pour les mathématiques et la physique, un master reconnu par les CNU 26 et 28 comme un master de mathématiques appliquées ou de physique. Il est adossé, toutes spécialités confondues, à un laboratoire de recherche, le LDAR. Il est particulièrement surprenant que le LDAR ne soit mentionné qu'une seule fois dans le rapport, en page 4. Le LDAR a été évalué très positivement par l'HCERES[1] (nous reproduisons ci-dessous les conclusions mentionnant le master de didactique des disciplines).

Si l'objectif premier des spécialités P du master de didactique des disciplines, qui recoupe certaines finalités des MEEF-4, est de former des formateurs d'enseignants, la finalité première du master de didactique des disciplines, pour les spécialités R, est de former à la recherche en didactique, ce qui n'est pas l'objectif premier des masters MEEF. L'évaluation HCERES du laboratoire d'adossement, le LDAR, montre dans sa partie concernant le master un décalage qualitatif flagrant avec l'évaluation présente du master comme le soulignent les extraits suivants des conclusions concernant le master (qui a fait l'objet d'un entretien de 30 min entre le jury et les responsables de spécialités) :

> Page 4 : « Le LDAR est particulièrement attractif pour les étudiants de master et de doctorat »
>
> Page 8 : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche dans un continuum allant du master à l'HDR. Le master 2 est très attractif au niveau national et international, il rassemble 70 étudiants. Le comité d'experts note un nombre significatif de doctorants avec 2,7 doctorants par membre HDR ; une proportion très importante de docteurs en didactique des sciences en France est issue du LDAR. »
>
> Page 8 : « La structure du master n'est pas classique, ce qui peut susciter une difficulté pour sa reconnaissance institutionnelle. La question d'inscription des doctorants dans des écoles doctorales multiples est également délicate »
>
> Page 9, dans la section « Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche » : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche. Le master et le doctorat sont très attractifs nationalement et internationalement. Le nombre de thèses soutenues est très significatif, et représente une proportion importante des doctorats en didactique des sciences en France. »

[1] « Le LDAR est une unité de recherche en didactique des sciences. C'est une unité unique en France ; l'ampleur et la qualité de sa production scientifique sont très importantes, de même que son rayonnement national et international. Le LDAR est très reconnu par l'ensemble des acteurs du système éducatif qui font appel à son expertise pour concevoir des formations d'enseignants ou éclairer les politiques éducatives. », page 4 du rapport d'évaluation du LDAR.

Nous ne comprenons pas pourquoi les conclusions ne reprennent pas l'orientation prévue d'ouvrir notre master dès le M1. En effet, cela est indiqué, dans l'évaluation, comme un point négatif et on aurait pu s'attendre à une incitation à aller dans cette voie (ce que nous avons fait).

Cela est d'autant plus étonnant que l'ouverture en M1 permettra d'avancer sur certaines critiques de l'évaluation : favoriser l'inscription d'étudiants en formation initiale après une licence (donc non enseignants), ainsi que de professeurs des écoles, afin de compléter leur formation disciplinaire dans le cas où ce serait nécessaire (nous pouvons préciser notre projet si les évaluateurs le désirent). Ces deux publics sont largement pointés dans les conclusions des évaluateurs.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'HCERES pour l'ensemble du bilan de son offre de formation. Une grande part du succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité ou avec les universités et les établissements partenaires parisiens ou voisins qui permettent de réunir les meilleures expertises. De même le fort adossement à la recherche est un point fort. Ces évaluations seront prises en compte pour la construction de notre prochaine offre de formation en cherchant à améliorer les différents points signalés dans chacune des formations soit de manière spécifique soit de manière globale quand elles mettent en jeu des services d'appui ou de soutien de l'université.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Christine Clerici

université PARIS DIDEROT PARIS 7 | USPC Université Sorbonne Paris Cité

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT 5 rue Thomas Mann Paris 13e | 75205 Paris Cedex 13 | www.univ-paris-diderot.fr

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Licence

Mention : Géographie et Aménagement

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Licence

Mention : Histoire

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

On trouvera en pièce jointe les documents dont il est fait mention dans le texte.
« On pourra regretter que le dossier ne présente pas chaque année de la formation et se contente de lister les différents enseignements dispensés en licence »

Le *vademecum* dont nous disposions ne nous invitait pas spécifiquement à présenter le détail des enseignements par année. Et nous étions limités à un nombre réduit de pages. Il aurait été en effet utile de préciser ce point.

« Les outils numériques sont peu évoqués. Seul l'espace numérique de travail (ENT) est énoncé. La part numérique demeure modeste et classique ».

Ce constat est tout à fait exact. Cela dit, comment le département d'histoire pourrait-il constituer de nouveaux outils avec les moyens et les ressources dont il dispose ?

« Le nombre de boursiers n'est pas précisé »

Tout à fait exact. Ce point a été négligé. NB : l'OVE n'avait pas mis ces éléments à notre disposition. Il faudra être attentif à cette donnée, importante, à l'avenir.

« Les enseignements ont fait l'objet d'une évaluation par les étudiants en 2013. Il est dommage que cette expérience n'ait pas été reconduite pour saisir les évolutions d'autant qu'elles sont mises en place de manière systématique ».

En effet. Cela dit, une enquête a été réalisée auprès des étudiants à la rentrée 2016 ; ses résultats sont joints au rapport en annexe 2. Je précise également qu'une enquête particulièrement détaillée a été réalisée en septembre 2017 auprès des étudiants de L1. Les résultats en ont été analysés en novembre 2017..Ce rapport présente une réflexion sur les taux de réussite et de poursuite d'étude qui font écho aux remarques de la section « résultats constatés » et répondent en partie à l'une des dernières remarques :

« Des statistiques manquantes dans le dossier (explication des abandons de L1, réussite des étudiants en fonction de leur origine). »

Lors de la préparation du rapport en avril 2016, le site de l'OVE de l'Université était indisponible et nous ne disposions que de statistiques, incomplètes, valables jusqu'en 2014-2015 pour l'essentiel. Les instances ont été informées et ces informations ne nous ont été communiquées qu'en mai, une fois le rapport transmis sur le Cloud. Il serait utile que les statistiques soient renouvelées plus régulièrement et qu'elles soient mises en ligne.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Licence

Mention : Psychologie

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation de la licence Psychologie de l'Université Paris-Diderot.

Nous tenons d'emblée à indiquer que nous contestons cette évaluation menée d'une manière partiale. En outre, le rapport présente un nombre conséquent d'erreurs factuelles, d'inexactitudes et d'omissions qui portent préjudice à notre évaluation et conduisent à des biais de raisonnement problématiques.

Les **principaux points qui nous sont reprochés** sont :

- La quasi-absence des sous-disciplines traditionnelles de la psychologie que sont la psychologie cognitive, la psychologie sociale et la psychologie développementale.
- L'absence totale de formation méthodologique à l'enquête par questionnaire et à la méthode expérimentale au profit d'un enseignement quasi-exclusivement centré sur la psychanalyse.

- La lisibilité de la mention, eu égard au contenu pédagogique en décalage avec les débouchés affichés.
- Le conseil de perfectionnement situé au niveau de l'UFR plutôt qu'au niveau de la mention, et dont la composition n'est pas conforme à l'article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014.
- La place réduite des interventions professionnelles en troisième année.

Contrairement à ce qui est avancé dans le rapport de l'Hcéres, notre licence est **généraliste** et elle correspond aux **attendus du référentiel de compétences de licence de psychologie**. Elle propose à tous les niveaux du cursus un enseignement significatif des différentes sous-disciplines de la psychologie.

La lisibilité de notre licence est conforme à son contenu pédagogique. Les débouchés sont clairement affichés sur la fiche RNCP qui a fait l'objet d'un travail spécifique en lien avec l'établissement. Sur ce point, nous rappelons que **94% de nos étudiants poursuivent en Master** et que ce **taux de réussite** est révélateur de la cohérence de notre offre de formation.

Nous rappelons également **l'attractivité exceptionnelle** de notre licence **qui se confirme d'année en année** (pour exemple, nous venons de réceptionner via la nouvelle plate-forme Parcoursup **8720** demandes d'inscription en L1 pour **7938** l'année précédente), soit une **augmentation**, contrairement à ce qui est stipulé dans le rapport. Au sein de l'Université Paris-Diderot, pour l'année 2018-2019, notre formation se situe en **première position** pour le secteur LSH et en **troisième position** toutes formations confondues après la PACES et les Sciences du Vivant.

Nous allons à présent répondre point par point en reprenant, pour plus de clarté, l'organisation interne du rapport d'évaluation réparti en 5 points et en nous appuyant sur des données extraites des maquettes :

I. Finalité

II. Positionnement dans l'environnement

III. Organisation pédagogique

IV. Pilotage

V. Résultats constatés.

I. FINALITÉ

A. LE CARACTÈRE GÉNÉRALISTE DE NOTRE LICENCE

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Les connaissances et compétences attendues sont présentées dans le dossier ; elles sont clairement centrées sur la psychologie clinique d'orientation psychanalytique ; la licence de psychologie est d'ailleurs une formation d'une UFR intitulée Études psychanalytiques » (p. 1).

Notre réponse :

Nous contestons l'assertion selon laquelle les connaissances délivrées par notre licence sont « centrées sur la psychologie clinique d'orientation psychanalytique ». Conformément aux attendus du référentiel de compétences des mentions de licence, notre licence est **doublement généraliste** : d'une part, elle propose à tous les niveaux du cursus de licence **un enseignement significatif des différentes sous- disciplines de la psychologie** ; d'autre part, elle initie les étudiants **aux différentes disciplines connexes des sciences humaines**. La création, début 2018, de l'UFR IHSS « Institut des Humanités Sciences et Sociétés » regroupant trois département – Études psychanalytiques ; Histoire et Philosophie des Sciences ; Sciences sociales – nous permet d'assurer l'enseignement des disciplines connexes à la psychologie sur nos ressources propres.

B. L'ÉQUILIBRE DES SOUS-DISCIPLINES DE LA PSYCHOLGIE AU SEIN DE NOTRE LICENCE

Observations du rapport de l'Hcéres :

« L'analyse du cursus indique que, pour l'ensemble des heures d'enseignements disciplinaires, 9,5% sont dédiés à la psychologie cognitive, à la psychologie du développement, à la psychologie sociale, à la neuropsychologie, à la psychologie de la santé, à la psychopathologie cognitive. Ces enseignements valent 21 ECTS (European Credit Transfer System) et ne prévoient aucun TD. Cette fraction d'enseignement dédiée à ces disciplines est très largement insuffisante. Pour comparaison, les enseignements de clinique et psychopathologie psychanalytiques représentent 56,9% de la maquette et valent 108 ECTS. Ainsi, la psychologie sociale ou la psychologie développementale représentent chacune 26h d'enseignement et 3 ECTS. La psychologie cognitive ne représente que la moitié, soit13h d'enseignement pour 1,5 ECTS » (p.1).

« On doit mettre en correspondance ces volumes d'enseignement avec ceux portant sur la sociologie, l'anthropologie et l'étude des œuvres cinématographiques qui représentent ensemble davantage de volume d'enseignement que les sous-disciplines non-cliniques de la psychologie. Un tel déséquilibre prive les étudiants d'une formation complète et équilibrée à la psychologie » (p. 1).

Notre réponse :

Comme le montre le tableau ci-dessous, les différentes sous-disciplines de la psychologie sont **représentées à tous les niveaux de la licence**. Le pourcentage moyen des enseignements dans les autres sous-disciplines de la psychologie, hors psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse) est de 31, 26% sur les trois années de licence. Il est de 50% en L2. La licence est bien **généraliste** de la L1 à la L3, il n'y a pas de spécialisation.

Pourcentage des enseignements dans les autres sous-disciplines de la psychologie (hors psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse) Tableau synthétique L1 L2 L3

	Heures Totales (en %)

LICENCE 1	32,30%
LICENCE 2	50%
LICENCE 3	11,5%
MOYENNE	31,26%

Observations du rapport de l'Hcéres :

« L'enseignement de la neuropsychologie ne figure pas parmi les cours dispensés par l'équipe pédagogique » (p. 1).

Notre réponse :

Deux enseignements de neuropsychologie (un en L2 S3 et un en L3 S6) figurent sur la maquette.

C. LES COMPÉTENCES PRÉPROFESSIONNELLES

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Les emplois visés correspondent essentiellement à une insertion post-master. La lecture de la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et du dossier d'autoévaluation de la licence indique que de nombreux débouchés affichés apparaissent en décalage avec les contenus de la formation. En effet, les enseignements dispensés ne préparent pas à des métiers comme ceux de conseiller en développement local, conseiller en emploi et insertion professionnelle, gestion de ressources humaines, ergonomie cognitive, ou de psychologie du travail. L'orientation de la formation apparaît particulièrement ciblée sur un secteur du métier de psychologue – celui de psychologue clinicien à orientation psychanalytique – et beaucoup moins, voire pas du tout ciblée sur les autres secteurs d'activités du métier, ce qui pose question sur la lisibilité de la mention » (p. 1-2).

Notre réponse :

Comme mentionné en introduction, nous contestons la mise en cause de la lisibilité de la mention. (*cf*. page 1). Nous contestons également le fait que notre formation ne permette pas l'acquisition des compétences préprofessionnelles ouvrant l'accès aux métiers cités. La fiche RNCP précise que « la vocation de la licence est de préparer à la poursuite des études au niveau master ». La dimension doublement généraliste de notre licence, qui conjugue une connaissance équilibrée des différentes sous-disciplines de la psychologie, des connaissances en sciences humaines et sociales et l'acquisition de compétences préprofessionnelles permet aux étudiants d'envisager une insertion professionnelle dans les différents secteurs cités à l'issue même de la licence. Pour exemple, la formation permet à l'étudiant d'acquérir, notamment via des enseignements comme l'informatique, les statistiques, les cours d'expression écrite et orale, les cours de langue anglaise, l'UE libre, la méthodologie du travail universitaire, l'examen psychologique et la psychométrie, l'apprentissage des méthodologies quantitatives et des méthodologies qualitatives et cliniques, **des outils qualifiants dans le milieu professionnel hors poursuite en master**. Par ailleurs, les qualités d'écoute, d'accueil de groupe, d'entretien, de méthodes statistiques et d'analyse développées par les étudiants dans le cadre de la formation en licence **correspondent aux compétences demandées pour les divers secteurs cités** (recrutement, insertion professionnelle) telles qu'affichées sur les fiches de poste des métiers cités. Enfin, les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires acquis correspondent à ceux des autres licences affichées sur la fiche RCNP de licence en Psychologie.

Si 94% de nos étudiants poursuivent en Master, ce n'est pas parce qu'ils ne peuvent pas se réorienter. Notre taux de réussite en licence et notre taux de poursuite en Master confirment la qualité de notre licence. **Seuls 6% des étudiants de L3 ne poursuivent pas en M1.**

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Au regard du nombre de candidatures, la formation bénéficie d'une bonne attractivité, même si le nombre de candidatures décroit depuis l'année universitaire 2015-2016 » (p. 4).

Notre réponse :

Comme précisé en introduction, l'attractivité exceptionnelle de notre licence se confirme et **augmente** d'année en année : nous avons, pour l'année 2017-2018, 8720 demandes d'inscription en L1 pour 7938 l'année précédente. Nous avons à peu près autant de demandes d'inscriptions en L1 que l'Université Paris-Descartes pour une capacité d'accueil beaucoup plus réduite (200 en L1).

II. POSITIONNEMENT DE NOTRE LICENCE DANS L'ENVIRONNEMENT

A. COMPARAISON AVEC LES AUTRES MENTIONS DE L'ENVIRONNEMENT

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Les licences de même mention proches géographiquement n'ont pas été recensées dans le dossier, bien qu'il en existe à Paris. Il aurait été aussi intéressant de situer la licence Psychologie au regard des diplômes proches au sein de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) » (p. 2).

« Ainsi, la licence Psychologie de l'Université Paris Descartes constitue traditionnellement une référence dans le paysage universitaire français ; il aurait été intéressant de situer la spécificité de la licence Psychologie de Paris Diderot au regard d'une formation. De même, la licence Psychologie de Paris 13 est probablement, en France, la plus proche thématiquement de celle de Paris Diderot ; il est surprenant qu'aucune mention n'en soit faite dans le dossier » (p. 2).

Notre réponse :

L'assertion selon laquelle « *la licence Psychologie de l'Université Paris Descartes constitue traditionnellement une référence dans le paysage universitaire français* » nous conduit à **nous interroger sur l'impartialité** de l'Évaluateur.

Nous avons situé notre licence de psychologie au regard des offres de formation proches (Paris Descartes et Paris 13) au sein de la COMUE et nous avons souligné, au sein de cet environnement, la spécificité de notre licence : proposer une licence mention psychologie généraliste avec un accent porté sur la psychopathologie clinique et la psychanalyse en dialogue avec les autres sous disciplines de la psychologie et avec les autres disciplines des sciences humaines et sociales.

Notre offre de formation en licence est comparable à l'offre de formation des quatre autres universités autour de Paris proposant une licence de psychologie (Paris 8, Paris Nanterre, Paris 13, Paris Descartes) : nous y relevons **un même souci de proposer une licence généraliste de psychologie répondant en tous point au référentiel de compétences de licence**. En comparaison avec ces quatre autres licences, notre licence offre une formation ouverte sur la pluridisciplinarité et appuyée sur une double articulation formation-recherche et formation-champ professionnel. L'originalité de notre licence se soutient également d'une **dimension internationale**, soulignée comme un point fort par le rapport de l'Hcéres.

B. L'ADOSSEMENT À LA RECHERCHE, À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET À L'INTERNATIONAL

Observations du rapport de l'Hcéres :

« La licence Psychologie de l'Université Paris Diderot est adossée à une unique unité de recherche » (p. 2).

« L'environnement socio-économique est décrit, mais repose exclusivement sur des institutions cliniques. On regrette que ne soient pas présentés des partenariats en lien avec d'autres sous-disciplines de la psychologie tels que les entreprises pour la psychologie sociale et du travail ou encore les structures éducatives pour la psychologie du développement » (p. 2).

« La coopération internationale est bien développée avec 47 partenariats répartis sur 22 pays, mais si la mobilité entrante est tout à fait honorable pour une mention de licence, la mobilité sortante est faible : elle ne représente que 0,8% des inscrits en licence, bien que plus élevée qu'auparavant (0,2%) » (p. 2).

Notre réponse :

L'insertion de l'ensemble des enseignants chercheurs du département à l'unité de recherche EA CRPMS offre en effet une **cohérence scientifique et pédagogique**. Il ne s'agit pas de l'unique unité de recherche puisque ce département est inséré avec deux autres départements dans l'UFR IHSS. Nous bénéficions donc pour notre formation d'enseignants issus d'autres laboratoires de recherche (URMIS, SPHERE, LCSP).

Concernant l'environnement socio-économique, la liste des institutions partenaires (Annexe 13) ne se limite pas aux institutions cliniques mais inclut des partenaires issus du monde du travail, des ministères et du monde associatif.

Concernant la mobilité sortante, la mobilité sortante moyenne sur la période de 2014 à 2016 est de **1,2% (soit 21 étudiants sur 1722 inscrits)** et non 0,8% comme mentionné dans le rapport. Pour l'année 2016-2017, elle représentait 1,2% des inscrits en licence (7 sortants pour 623 inscrits), contre 0,8% pour l'année 2014-2015 (soit 4 pour 520 inscrits). Le service des relations internationales de l'UFR n'ayant été mis en place que depuis 2014, et les demandes de mobilité se faisant, par les étudiants, jusqu'à un an avant leur mobilité, nous notons **une nette augmentation** produite sur une période temporelle relativement courte, suite aux efforts et moyens utilisés par l'UFR sur cette question**.**

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

A. STRUCTURE ET PROGRESSIVITÉ DES ENSEIGNEMENTS

Observations du rapport de l'Hcéres :

« La structure est simple : l'ensemble des enseignements est en tronc commun. La licence Psychologie comprend un total de 1222 heures, ce qui n'est pas conforme au code de l'éducation, lequel exige un minimum de 1500 heures pour une licence » (p. 2).

« Les enseignements se répartissent en environ 42% de cours magistraux (CM), 41% de travaux dirigés (TD) et 17% d'enseignements jumelés (concept non-défini dans le dossier) » (p. 2).

« L'organisation des enseignements est présentée comme reposant sur une progressivité des apprentissages, mais cette notion paraît difficilement compatible avec l'hyperspécialisation en clinique psychanalytique opérée dès la première année (L1) » (p. 2).

« On peut regretter que l'équipe pédagogique se soit déchargée sur une association d'étudiants de la question de l'aide à la réussite en licence, d'autant que le taux d'encadrement au sein de l'UFR est très honorable : l'équipe pédagogique des statutaires est composée de 30 enseignants-chercheurs (9 professeurs des universités) et de 3 ATER (assistant temporaire d'enseignement et de recherche) pour en moyenne 170 étudiants de première année et, en moyenne, 520 pour l'ensemble de la licence) » (p. 2).

« Le dispositif d'enseignements jumelés en première et deuxième année de licence n'est pas très lisible et aurait mérité d'être davantage précisé » (p. 2).

Notre réponse :

Notre licence de psychologie a un total de **1448 heures au total**, ce qui est vérifiable sur la maquette. Il semblerait qu'ait été oublié dans le calcul du rapport les heures dévolues au stage en L3.

Il n'existe pas d'« *hyperspécialisation en clinique psychanalytique* » dès la première année. Les enseignements de psychopathologie et de psychanalyse répondent à la même progressivité que ceux des autres sous-disciplines et ils commencent par une initiation au niveau du L1. Les descriptifs détaillés des différents enseignements, rendus accessibles à tous les étudiants sur le site, permettent de vérifier ce point.

La **progressivité est au cœur de notre maquette**, comme le montre l'intitulé des enseignements : neuropsychologie 1 puis neuropsychologie 2 ; psychologie cognitive 1 puis psychologie cognitive 2, psychologie du développement 1 puis psychologie du développement 2…etc.

La répartition des CM et des TD est plus équilibrée que celle annoncée par le rapport. Les enseignements-jumelés sont une initiative pédagogique réalisée à la suite des préconisations de l'AERES nous enjoignant de réduire le nombre de CM. Ils représentent un intermédiaire entre le CM et le TD : ils ont lieu en petit groupe, ils comportent une partie d'enseignement en cours magistral et une partie d'études de textes dirigés. Compte tenu de cette spécificité, la répartition est de **51% TD et 49 % CM**.

Les Enseignements jumelés ont été définis dans le Bilan : « Les "Enseignements jumelés" en licence 1 et en licence 2 permettent de rendre plus interactif l'apprentissage des savoirs disciplinaires fondamentaux (effectifs réduits, cours conçu comme un intermédiaire entre le cours magistral et le TD). Ils favorisent le développement de compétences préprofessionnelles liées au travail en équipe (pédagogie par projets) » (p. 10).

Concernant l'affirmation du rapport selon laquelle que l'équipe pédagogique s'est « *déchargée sur une association d'étudiants de la question de l'aide à la réussite en licence* », on peut s'interroger sur l'emploi du terme « déchargée » quand il est stipulé dans notre Bilan que notre licence propose **un encadrement plus soutenu des étudiants en licence** et a mis en place depuis cinq ans **des dispositifs pédagogiques innovants** (introduction du numérique, pédagogie sur le site, enseignements dits jumelés) en licence 1 et licence 2 permettant un suivi plus individualisé des étudiants (p. 12). En licence 3, l'aide à la réussite est prise en charge par l'enseignant responsable de la supervision de stage qui assume ce rôle de référent tuteur. Les responsables par année de licence et le responsable du diplôme remplissent également une fonction de tutorat en étroite collaboration avec les étudiants et avec l'enseignant responsable de la supervision. De 2013 à 2015**, des groupes de soutien et de renforcement** ont été mis en place dans les disciplines où les étudiants rencontraient le plus de difficultés (statistiques, neuropsychologie) **pour assurer un suivi personnalisé.** Par ailleurs, la création des enseignements jumelés a été décidée en lien avec l'aide à la réussite, pour permettre, en L1 et en L2, un suivi plus individualisé des étudiants. Ce type

spécifique d'enseignement est plébiscité par les étudiants et il a contribué à augmenter significativement le taux de réussite en L1 et en L2.

B. L'ÉQUILIBRE CM/TD

Observations du rapport de l'Hcéres :

« On peut regretter que le rapport CM/TD soit déséquilibré pour les trois années de licence avec plus de CM que de TD en première année et inversement en troisième année. Les effectifs n'expliquent pas ce déséquilibre puisqu'une particularité de la licence de psychologie de Paris Diderot est que les effectifs vont croissants au fur et à mesure que les étudiants avancent dans le cursus. L'augmentation est probablement due à l'afflux d'étudiants en reprise d'études et d'étudiants étrangers » (p. 2).

Notre réponse :

Le rapport CM/TD est clairement en faveur d'une organisation des enseignements en petit groupe du fait de l'introduction des enseignements jumelés qui fonctionnent à effectif réduit. Il y a 35 TD pour 34 CM soit **51% de TD.**

C. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ET PROFESSIONNALISATION

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Les conditions d'examen des dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience ne sont pas clairement précisées, pas plus que les conditions d'examen des candidatures en licence » (p. 2).

La place de la professionnalisation, y compris sur le plan de l'enseignement de l'éthique, est bien présente, mais orientée uniquement vers la psychologie clinique (stage obligatoire qui ne peut être que de nature clinique) » (p. 2).

« On peut aussi regretter l'absence de rapport de stage » (p. 2).

« Il ne semble pas possible d'envisager un stage dans un laboratoire de recherche puisque le stage doit obligatoirement se dérouler en institutions cliniques » (p. 3).

Notre réponse :

Le dispositif de la **VAE**, insuffisamment utilisé lors du précédent contrat, a depuis **fait l'objet d'un fort investissement au sein de notre UFR**. Deux enseignantes ont été formées par l'Université Paris-Diderot aux différentes étapes de la VAE (étude de la recevabilité d'une candidature, accompagnement du candidat, jury d'attribution de la VAE).

En conformité avec l'article 9 de l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif à l'expérience en milieu professionnel en vue d'une préparation à la spécialisation**,** nous avons décidé d'instituer **un stage de 200 heures en L3 permettant aux étudiants « la découverte d'un milieu professionnel »** (annexe cahier des charges des stages de l'arrêté du 22 janvier 2014). Nous avons fait le choix d'un stage dans le domaine de la psychiatrie ou de la santé, choix en cohérence avec notre politique pédagogique et en conformité avec l'arrêté fixant la réglementation. Nous sommes la seule formation à proposer un stage d'un nombre de 200 heures en licence, bénéficiant d'un triple encadrement pédagogique (supervision au sein du terrain clinique, supervision à l'université et suivi du bureau de la professionnalisation).

Concernant le rapport de stage, nous avons un enseignement spécialement dédié au travail d'élaboration de cette première expérience du milieu professionnel (L3 S5 et S6 TD de Note clinique).

D. ENSEIGNEMENTS PREPROFESSIONNALISANTS

Observations du rapport de l'Hcéres :

« La place des professionnels dans l'équipe pédagogique a été réduite suite à la précédente évaluation, et représente actuellement 23.3% des enseignements réalisés avec, de façon paradoxale, une réduction des interventions des professionnels au fil des années de la licence alors qu'on attendrait une professionnalisation progressive. Des échanges réguliers ont lieu avec les professionnels responsables des stages et les responsables institutionnels des lieux de stage, cette organisation étant sans doute facilitée par l'existence d'un bureau des stages » (p.2).

« La fiche RNCP mériterait, dans sa rubrique « secteurs d'activités ou types d'emplois accessibles », d'être davantage adaptée au contenu de la formation » (p. 3).

Notre réponse :

Conformément aux recommandations de l'AERES lors de la précédente évaluation, nous avons **réduit et stabilisé la part des professionnels dans l'enseignement**. Elle reste important néanmoins, puisque la plupart des enseignants-chercheurs de l'UFR sont aussi des professionnels exerçant dans le champ de santé mentale.

Notre formation **répond aux secteurs d'activité décrits dans la fiche RNCP**, qui sont en priorité le « domaine socio-éducatif, domaine médical et para-médical (psychomotricité, psychiatrie). Elle est en ce sens tout à fait lisible.

E. OUVERTURE À LA RECHERCHE

Observations du rapport de l'Hcéres :

« La place de la recherche est assez réduite dans la formation, hormis par l'intervention des enseignants-chercheurs du laboratoire CRPMS » (p. 3).

« Il n'y a pas, au cours de l'année de troisième année, un travail d'études et de recherche (TER) » (p. 3).

Notre réponse :

Dans le cadre de **l'initiation à la recherche**, les enseignements suivants sont mis en place : L1 S1 méthodologie du travail universitaire ; L1 S1 méthodes statistiques ; L1 S2 outils informatiques ; L2 S3 examen psychologique et psychométrie : L2 S4 méthodologies quantitatives et méthodologies qualitatives et cliniques. Sont également mis en œuvre différents enseignements en conformité avec le référentiel des compétences de licence de psychologie : « méthodes d'observation expérimentales et cliniques, méthodologie de l'entretien et d'enquêtes, pratiques des tests, psychométrie, analyse de groupe ».

Concernant les TER, nous en avons et nous avons choisi les termes « **note clinique** » et « **supervision** » pour désigner **les travaux d'encadrement et de recherche**.

F. PLACE DE L'ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE

Observations du rapport de l'Hcéres :

« La place du numérique se limite à l'utilisation d'un environnement numérique de travail qui sert de lieu de dépôt et de stockage de documents. Des travaux dirigés d'enseignement numérique et d'informatique existent en première année de licence et se présente sous la forme d'un dispositif de classe inversée dématérialisée dont le contenu est orienté vers la psychopathologie clinique » (p. 3).

« Le dispositif de passerelles avec d'autres mentions de licence n'est guère évoqué, hormis le dispositif d'accompagnement pour rejoindre un cursus de médecine ». (p. 3).

Notre réponse :

Un **investissement important a été engagé en faveur de l'enseignement numérique**, La mise en place d'un ESN (enseignement support numérique), déjà effectif pour deux enseignements en licence 1, continue à se développer et le Mooc « Histoire des représentations et du traitement de la folie » a reçu le **Prix de l'Innovation pédagogique numérique IN 2017**.

Concernant le **dispositif de passerelles**, nous rappelons que **94% de nos étudiants en L3 poursuivent en Master**. Les 6% restants (environ 12 étudiants par an) qui se sont réorientés ont été pris en charge par le SOI (service d'orientation et d'insertion professionnelle). Les missions du SOI sont accessibles sur le site de l'établissement.

IV. PILOTAGE

A. ENSEIGNEMENTS SOUS-DISCIPLINAIRES

Observations du rapport de l'Hcéres :

« L'encadrement des enseignements non disciplinaires (par exemple, l'enseignement des neurosciences) ou celui des ouvertures à d'autres disciplines (anthropologie, sociologie, études d'œuvres cinématographiques), lorsqu'ils sont confiés à des professionnels, le sont, en fait, à des psychologues cliniciens. Ceci est problématique, car même si ces enseignements ont vocation à favoriser l'articulation entre la psychanalyse et les disciplines connexes, il est important qu'une partie des cours non disciplinaires soient assurée par des spécialistes des disciplines concernées. Le dossier fait état d'efforts qui auraient été réalisés en faveur d'une diversité des enseignements disciplinaires grâce au recrutement de sept enseignants-chercheurs. Or, on ne trouve aucune trace de ces recrutements d'ouverture dans la liste des enseignants de l'équipe pédagogique. Les très rares Maîtres de conférences à aborder une sous-discipline traditionnelle non clinique de la psychologie sont de purs psychanalystes » (p.3).

Notre réponse :

Nos enseignants-chercheurs ne sont pas « *de purs psychanalystes* ». Ce n'est le cas d'aucun d'entre eux. Les enseignants-chercheurs de notre UFR ont un parcours pluridisciplinaire de troisième cycle : psychologues, psychiatres, physiciens, médecins, agrégés de lettres ou de philosophie, diplômés de l'École des Beaux-Arts, sociologues …etc.

B. LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Le conseil de perfectionnement est commun à la mention de licence et à la mention de master. Hormis la responsable de la scolarité de l'UFR et deux étudiants, l'ensemble des membres sont des enseignants- chercheurs intervenant dans le diplôme, y compris en tant que représentant du monde socio-professionnel. Les représentants extérieurs à l'équipe pédagogique, font défaut. Concernant les représentants étudiants, il n'est pas fait mention d'anciens étudiants siégeant au sein du conseil. L'absence de comptes rendus dans le dossier ne permet pas d'évaluer si le conseil joue pleinement son rôle » (p. 3).

Notre réponse :

La constitution du conseil de perfectionnement est en parfaite conformité avec l'article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014. Les trois personnes intervenant dans le conseil de perfectionnement à titre professionnel sont des enseignants-chercheurs. L'intégration d'anciens étudiants n'est pas stipulé dans l'arrêté, mais nous avons des représentants étudiants siégeant régulièrement et activement au conseil.

C. LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSSANCES

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas décrites (examen terminal, contrôle continu, examens oraux), pas davantage que le fonctionnement des jurys de semestre et d'année, hormis celui d'admission en première année » (p. 3).

« Le suivi de l'acquisition des compétences est limité au suivi de stage ou moyen d'un carnet de stage » (p. 3).

Notre réponse :

Les modalités de contrôle des connaissances sont dûment **décrites dans le Bilan avec renvoi vers la Brochure** (p. 14).

Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas limité au suivi du stage au moyen d'un carnet de stage. **L'acquisition, la progression des compétences visées font l'objet des modalités de contrôle de connaissances et figurent dans l'annexe descriptive du diplôme.**

V. RÉSULTATS CONSTATÉS

Observations du rapport de l'Hcéres :

« Les effectifs d'étudiants inscrits pédagogiquement par année du diplôme montrent une décroissance du nombre des effectifs, qui semblent désormais se stabiliser » (p. 4)

« Au regard du nombre de candidatures, la formation bénéficie d'une bonne attractivité, même si le nombre de candidatures décroit depuis l'année universitaire 2015-2016 » (p. 4).

« Le devenir des diplômés est évalué par les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante avec un taux de réponse extrêmement faible. Hormis le taux de poursuite d'études en master (94%), il y a peu d'informations sur les 6% restants » (p. 4).

Notre réponse :

Le nombre de candidatures ne décroit pas mais **augmente**, comme rappelé en introduction (*cf.* page 1).

Concernant le devenir des 6% de nos étudiants, l'OVE nous fait remonter les éléments qui sont à leur disposition. Nous y sommes très attentifs et nous avons uns politique active de suivi de nos étudiants. Nous rappelons que cela concerne environ 12 étudiants par an sur une promotion d'environ 200 étudiants de L3.

En conclusion,

Notre licence, contrairement à ce qui est écrit dans le rapport d'évaluation est **conforme au référentiel de compétences et à la règlementation**, comme nous l'avons démontré point par point.

La double assertion de l'Évaluateur :

- Dans le rapport d'évaluation de notre propre formation : « … *la licence Psychologie de l'Université Paris Descartes constitue traditionnellement une référence dans le paysage universitaire français* » (p. 2).
- Et dans le rapport d'évaluation de la licence psychologie de l'Université Paris- Descartes : « *Bien que l'institut de psychologie ne soit plus situé dans Paris intra-muros, l'Université Paris Descartes constitue l'une des références parisiennes pour son cursus de psychologie. En dehors de l'enseignement privé, quatre autres universités parisiennes proposent un cursus de psychologie : Paris Diderot, Paris 8, Paris Nanterre et Paris 13. La première se distingue par un cursus centré sur une spécialisation à une approche essentiellement clinique et ne peut donc constituer une concurrence (elle est tout simplement incomparable). Par rapport aux trois autres universités parisiennes qui forment à la psychologie selon les standards internationaux…* » (p. 2).

ne nous paraît conforme ni aux missions ni à la charte de l'Hcéres. Ni le principe d'une « évaluation impartiale », ni l'« exigence d'égalité de traitement et d'indépendance », ni encore l'« exigence de la prise en compte de la diversité » inscrits dans cette Charte ne nous paraissent ici respectés.

Contrairement aux valeurs promues par l'Hcéres, ce rapport d'évaluation ne constitue en rien une évaluation constructive, alors même qu'« assorties de recommandations, ces évaluations, *conçues notamment pour être au service des évalués*, ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de conforter le rôle et la place de la France dans l'accroissement mondial des connaissances et dans leur transmission » (Charte de l'Hcéres, 6 juin 2016). À l'inverse, le rapport d'évaluation affiche d'emblée et de bout en bout une volonté évidente de **dénigrer**, de **disqualifier** notre offre de formation en licence. Son caractère **partial** a été relevé à plusieurs reprises dans notre réponse.

Isée Bernateau

Directrice du département

d'Études psychanalytiques

Fethi Benslama

Directeur de l'UFR IHSS

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Licence

Mention : Sociologie

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1. Concernant la spécialisation progressive :

C'est sur ce point qu'ont porté les efforts concernant la prochaine maquette de la licence de sociologie.

Dans la nouvelle maquette :

- les étudiant.e.s auront en L3 des enseignements optionnels permettant une spécialisation en lien notamment avec l'offre en master à Paris Diderot (migrations, sociologie clinique, politiques culturelles, philosophie politique, genre)

- ces enseignements sont introduits en L1 ou L2 par des enseignements d'introduction (par ex. « sociologie de la culture », qui prépare ensuite à « politiques culturelles », optionnel en L3).

2. Concernant l'environnement socio-économique de la formation

L'équipe en charge des enseignements de pré-professionnalisation en L2 (invitation de professionnel.le.s formé.e.s en sociologie et intervenant dans différents secteurs, des bureaux d'étude au journalisme ou à l'humanitaire) et en L3 (invitation de professionnel.le.s travaillant comme sociologues dans les secteurs privé et public, encadrement des stages) s'appuie essentiellement sur le réseau des ancien.ne.s élèves de la licence et du master. C'est ce qui explique que la licence n'ait pour l'instant pas de convention spécifique avec des acteurs du secteur privé, la demande de partenariats plus institutionnels ne s'étant jusqu'ici pas exprimée tant du côté de l'équipe en charge de la pré-professionnalisation que des étudiant.e.s.

3. Concernant le supplément au diplôme et le porte-feuille de compétences

- L'omission du supplément au diplôme dans le dossier remis en septembre constitue une erreur. Celui-ci est joint en annexe.

- Le supplément au diplôme sera revu dans la prochaine maquette, notamment afin de mieux préciser les compétences visées par les différentes UE.

- Concernant plus généralement l'approche par compétences : centrale dans plusieurs enseignements, l'explicitation des compétences transversales et spécialisées abordées dans les différentes UE fait l'objet du travail sur la prochaine maquette.

- Concernant plus généralement la question de la pédagogie dans l'enseignement supérieur : grâce au budget du département LSH, les nouveaux enseignant.e.s en licence se voient remettre un manuel général sur la pédagogie dans l'enseignement supérieur, qui aborde notamment ce point. La question de la pédagogie est également abordée dans les réunions de rentrée de l'équipe pédagogique. Nous espérons maintenir cette politique.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Didactique des disciplines

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous sommes surpris par les conclusions produites par les évaluateurs. Elles ne reflètent pas la réalité, et pas uniquement pour les erreurs factuelles mentionnées. Il semble y avoir une incompréhension profonde du master de didactique des disciplines que nous proposons qui provient vraisemblablement d'un biais dans l'évaluation. Le rapprochement régulier, très souvent explicite, avec les masters MEEF n'est pas adéquat. Notre master n'est pas un master MEEF, il s'en démarque à plus d'un titre. C'est un master de formation à la recherche menant au doctorat (spécialités R), ou un master de formation de formateurs s'appuyant fortement sur la recherche en didactique des disciplines (spécialités P).

Le master de didactique des disciplines est une formation adossée à des UFR disciplinaires, sanctionnant, notamment pour les mathématiques et la physique, un master reconnu par les CNU 26 et 28 comme un master de mathématiques appliquées ou de physique. Il est adossé, toutes spécialités confondues, à un laboratoire de recherche, le LDAR. Il est particulièrement surprenant que le LDAR ne soit mentionné qu'une seule fois dans le rapport, en page 4. Le LDAR a été évalué très positivement par l'HCERES[1] (nous reproduisons ci-dessous les conclusions mentionnant le master de didactique des disciplines).

Si l'objectif premier des spécialités P du master de didactique des disciplines, qui recoupe certaines finalités des MEEF-4, est de former des formateurs d'enseignants, la finalité première du master de didactique des disciplines, pour les spécialités R, est de former à la recherche en didactique, ce qui n'est pas l'objectif premier des masters MEEF. L'évaluation HCERES du laboratoire d'adossement, le LDAR, montre dans sa partie concernant le master un décalage qualitatif flagrant avec l'évaluation présente du master comme le soulignent les extraits suivants des conclusions concernant le master (qui a fait l'objet d'un entretien de 30 min entre le jury et les responsables de spécialités) :

> Page 4 : « Le LDAR est particulièrement attractif pour les étudiants de master et de doctorat »
>
> Page 8 : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche dans un continuum allant du master à l'HDR. Le master 2 est très attractif au niveau national et international, il rassemble 70 étudiants. Le comité d'experts note un nombre significatif de doctorants avec 2,7 doctorants par membre HDR ; une proportion très importante de docteurs en didactique des sciences en France est issue du LDAR. »

[1] « Le LDAR est une unité de recherche en didactique des sciences. C'est une unité unique en France ; l'ampleur et la qualité de sa production scientifique sont très importantes, de même que son rayonnement national et international. Le LDAR est très reconnu par l'ensemble des acteurs du système éducatif qui font appel à son expertise pour concevoir des formations d'enseignants ou éclairer les politiques éducatives. », page 4 du rapport d'évaluation du LDAR.

Page 8 : « La structure du master n'est pas classique, ce qui peut susciter une difficulté pour sa reconnaissance institutionnelle. La question d'inscription des doctorants dans des écoles doctorales multiples est également délicate »

Page 9, dans la section « Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche » : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche. Le master et le doctorat sont très attractifs nationalement et internationalement. Le nombre de thèses soutenues est très significatif, et représente une proportion importante des doctorats en didactique des sciences en France. »

Nous ne comprenons pas pourquoi les conclusions ne reprennent pas l'orientation prévue d'ouvrir notre master dès le M1. En effet, cela est indiqué, dans l'évaluation, comme un point négatif et on aurait pu s'attendre à une incitation à aller dans cette voie (ce que nous avons fait).

Cela est d'autant plus étonnant que l'ouverture en M1 permettra d'avancer sur certaines critiques de l'évaluation : favoriser l'inscription d'étudiants en formation initiale après une licence (donc non enseignants), ainsi que de professeurs des écoles, afin de compléter leur formation disciplinaire dans le cas où ce serait nécessaire (nous pouvons préciser notre projet si les évaluateurs le désirent). Ces deux publics sont largement pointés dans les conclusions des évaluateurs.

Nous sommes à la disposition des évaluateurs de l'HCERES pour effectuer un entretien qui permettrait de lever les ambiguïtés et les malentendus.

OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Finalité

Page 1 : « Les finalités de la formation sont claires, lisibles, mais assez spécifiques. Elles sont conçues prioritairement pour les enseignants en exercice […] Les finalités du diplôme pour les autres profils d'étudiants (étrangers ou non-lauréats de concours) sont, cependant, moins évidentes. »
Cela est vrai pour les spécialités P car le cas des étudiants étrangers qui n'enseignent pas en France est exceptionnel. Mais cela n'est pas vrai pour les spécialités R qui sont conçues et ouvertes aux non enseignants, qu'ils soient ou non titulaires d'un concours de l'Education Nationale (voir par exemple les fiches RNCP). Il y a chaque année des étudiants en formation initiale qui cherchent souvent à poursuivre en thèse de didactique des sciences, si tant est qu'une possibilité de bourse leur soit offerte. Il n'y a de ce fait aucune raison de considérer de façon particulière, dans les spécialités R, des étudiants qui se seraient destinés à l'enseignement et qui n'auraient pas été reçus au concours. Cette possibilité leur est toutefois ouverte si leur profil, leur projet d'étude ou professionnel correspond à l'offre de formation de notre master (rappelons qu'un entretien est effectué avant toute autorisation d'inscription, voir page 2 du dossier).

Page 2 : « mais seuls cinq diplômés par an s'inscrivent en doctorat »
Il conviendrait de préciser qu'il s'agit des poursuites en doctorat dans le LDAR, c'est-à-dire principalement dans l'ED 400. Certains étudiants s'exportent dans des doctorats hors LDAR, mais qui restent dans le périmètre large des thématiques relevant de la didactique des disciplines ; Leur formation en master leur permettant ainsi l'accès à ces autres formations doctorales. Sur la période, il est à signaler notamment 4 diplômés du master en spécialité histoire et géographie qui ont poursuivi en doctorat (hors LDAR).

Positionnement dans l'environnement

Page 2 : « Si la formation recrute essentiellement des enseignants en exercice et des formateurs, la possibilité de former également des étudiants non-lauréats de concours n'est pas exclue. »
Voir ci-dessus. Les spécialités R sont ouvertes au non enseignants (dont certains poursuivent en doctorat et obtiennent des postes d'enseignants-chercheurs), ainsi qu'à des enseignants contractuels non lauréats des concours (ce dernier public est aussi accepté en spécialité P, avec toutefois une attention particulière) mais il n'y a aucune raison de corréler l'acceptation aux spécialités R du master de didactique des disciplines avec la réussite ou non à un quelconque concours. Notre master reste un master adossé au laboratoire de didactique des sciences LDAR. Nous réaffirmons ici, même si des interrelations existent et seront développées avec les masters MEEF (en particulier MEEF-4, voir ci-dessous), qu'il convient de distinguer le master de didactique des disciplines de tout autre master MEEF.

Page 2 : « Cette orientation parait judicieuse alors que peu d'étudiants diplômés d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) s'engagent dans des études doctorales, »
Nous ne comprenons pas cette précision sur les masters MEEF. Nous ne sommes pas en mesure de recruter de façon automatique en doctorat de didactique des sciences des étudiants à l'issue de leur master MEEF. Chaque profil d'étudiant a sa spécificité. Notre reconnaissance comme master de didactique des disciplines, au sein notamment des sections 26 et 28 du CNU, suppose un recrutement des étudiants sur des aspects disciplinaires, notamment un M1 de la discipline et/ou à défaut un concours de recrutement type CAPES (assorti d'une titularisation) dans la discipline (et 5 ans d'ancienneté pour les spécialités professionnelles du master).

Page 2 : « Elles se heurtent à la fois à une concurrence nouvelle pour les parcours professionnels et à un manque de finalité pour les parcours recherche, ce dernier étant très certainement dû au mode de recrutement, de type formation continue, réalisé. »

Pour la concurrence des masters MEEF, mention 4, avec les spécialités P, voir ci-dessous.
Le mode de recrutement est continu uniquement pour les parcours P. Cela n'est pas le cas pour les parcours R. Il n'y a pas de concurrence globale entre les deux types de mention, en particulier la spécialité R dont les débouchés ne sont pas du tout du même type.

Page 2 : « Les liens avec le premier degré sont trop faibles »
L'inscription au master de professeurs d'écoles est en effet une préoccupation. Toutefois, il faudrait préciser ce que l'on entend comme liens :

- Pour le recrutement, cela est dû à la politique de recrutement qui est faite pour nous assurer un positionnement comme master reconnu par les sections CNU disciplinaires 26 et 28 en particulier (situation particulière pour la didactique de la chimie, des SVT et de la géographie et de l'histoire qui relèvent de la section CNU 70). Dans l'ouverture prévue d'un M1, nous tenons compte de cette réalité.
- Pour les contenus de formation, cela est inexact. Par exemple, en mathématiques R, chaque année nous proposons une ou deux options qui permettent d'aborder des contenus du primaire comme les nombres (on lit en page 16 du dossier bilan, pour l'UE *Didactique du nombre* : « Didactique du nombre dans la scolarité de 4 à 16 ans ») ou la géométrie (alors que d'autres options sont plus spécifiques du lycée ou du supérieur, que tous les étudiants doivent pouvoir maitriser).

Page 2 : « Le master devrait également envisager un positionnement novateur dans le domaine de la didactique des disciplines dans l'enseignement supérieur. »
Il est à signaler que les contenus du supérieur sont pris en compte, comme par exemple dans l'UE de *didactique de l'analyse* (page 17 du dossier bilan), ce qui reflètent les recherches développées au LDAR pour le supérieur. On pourrait aussi mentionner les sujets de mémoires de master qui, pour certains, s'intéressent au début de l'université.

Organisation pédagogique

Page 3 : « Le dossier ne détaille pas la mise en stage d'étudiants étrangers ou d'étudiants non-enseignants. »
Pour les spécialités R, il n'y a pas lieu de distinguer le profil de l'étudiant : quelle que soit sa nationalité, qu'il soit enseignant ou non, il se doit de produire une recherche en didactique, de rédiger un mémoire et de présenter ses résultats lors d'une soutenance devant un jury d'enseignants-chercheurs du domaine (comme cela est indiqué en page 7 du dossier bilan).
En revanche, pour les spécialités P, il est à préciser que seuls les enseignants ou formateurs, ayant une expérience d'au moins 5 ans, sont autorisés à s'inscrire. Cette remarque n'a donc pas lieu d'être.

Page 3 : « Le choix de langues vivantes étrangères pourrait être plus large et l'enseignement du français langue étrangère (FLE) pourrait être intéressant pour les étudiants étrangers. »
Nous sommes tout à fait de l'avis des évaluateurs, et cela apparaît dans le dossier bilan (en pages 6 et 8). Mais l'anglais est obligatoire à l'Université Paris Diderot.

Pilotage

Page 3 : « Peu d'enseignants du premier degré sont recrutés. Cette situation surprend puisque la formation des formateurs et/ou des enseignants, à l'ESPE notamment, a besoin de professeurs des écoles expérimentés et formés à la didactique et à la transmission de pratiques pour les étudiants et professeurs-stagiaires lauréats du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) inscrits à l'ESPE. »
Il conviendrait ici de distinguer les spécialités R et P :

- Des professeurs d'écoles s'inscrivent dans les spécialités R, mais, sans doute parce que notre formation suppose d'avoir un niveau très correct dans la discipline choisie, ces inscriptions sont peu nombreuses.
- En revanche, les spécialités P sont dédiées au second degré. D'une part il convient de noter qu'un professeur d'école se doit d'avoir une formation pluridisciplinaire ce qui, combiné au fait que l'on n'enseigne pas de la même façon à des enfants de 3 à 10 ans et à des adolescents de 11 à 18 ans, en fait un métier très différent de celui d'un enseignant de mathématique de lycée ou collège. D'autre part, il est à signaler que l'université Paris Descartes propose le master FEE qui permet de former des formateurs de professeurs des écoles.

Par ailleurs, les formations que nous proposons ne s'inscrivent pas dans l'expression « transmission de pratiques ». Nous tenons à souligner une nouvelle fois que nous ne proposons pas un master qui s'apparente d'une façon ou d'une autre à un master MEEF même si des connexions sont bien sûr possibles (voir ci-dessous).

Résultats constatés

Page 3 : « Le parcours de *Formation de formateurs en sciences expérimentales* présente un niveau d'inscriptions nettement plus alarmant »
Oui, cela est dû en partie à un départ en retraite non compensé. Il n'y a pas eu de nouvelle inscription à la rentrée 2016 (ce qui explique qu'il n'y avait que 3 inscrits dans cette spécialité, ils devaient finir leur formation avec une deuxième année) et il n'a pas été ouvert à la rentrée 2017. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre la restructuration du master envisagé (page 4 du dossier bilan).

Principaux points faibles

Page 4 : « Extrêmement peu de poursuites d'études en doctorat (6 %). »

Outre ce qui a été dit ci-dessus dans les erreurs factuelles, signalons que la poursuite en doctorat ne peut être discutée uniquement à partir des données du master. Il convient de considérer également le nombre de bourses doctorales, le fait que ces bourses sont souvent peu attractives pour des enseignants titulaires, ainsi que les débouchés en termes de postes d'enseignants-chercheurs.

Page 4 : « Concurrence nouvelle des masters MEEF »
Ce point faible, que nous reconnaissons, est à nuancer.
En premier lieu, il convient de préciser qu'il s'agit uniquement de la mention 4 des masters MEEF et que la concurrence ne s'exerce que pour les spécialités P. Nous avons conscience que cette offre nouvelle des ESPE change le paysage de la formation pour lequel le master est en cours d'adaptation dans la perspective du prochain contrat. Il n'y a aucune concurrence avec les spécialités R qui, redisons-le, ont des finalités totalement différentes des mentions MEEF.
En second lieu, bien que ce ne soit pas explicite dans le dossier bilan, car précisément nous ne nous inscrivons pas dans une démarche de type MEEF, le travail en collaboration avec les ESPE est important. La cohabilitation actuelle avec l'UCP se fait au niveau de la mention 4 de l'ESPE de Versailles et des UE de notre master sont mutualisées avec la mention 4 de l'ESPE de Paris. Nous renouvellerons ces collaborations dans le prochain contrat et des discussions sont ouvertes pour une extension avec l'ESPE de Créteil.
Du point de vue des équipes pédagogiques, il n'y a pas non plus de concurrence avec les ESPE, et donc avec les masters MEEF :

- Pour les mathématiques R on dénombre, pour les UE spécifiques hors tronc commun : 3 EC de P7 pour 44h, 3 EC de l'ESPE de Versailles pour 32,5h, 3 EC de l'ESPE de Créteil pour 33,5h et 2 EC en ESPE hors Ile de France pour 7,5h.
- Pour les mathématiques P, on dénombre pour les UE spécifiques hors tronc commun : 3 EC de P7 pour 160h, 2 EC des ESPE (Paris et Versailles), pour 41h.
- Pour les sciences expérimentales (R), on dénombre pour les UE spécifiques hors tronc commun : 4 EC de P7 pour 39h, 2 EC de l'ESPE de Créteil pour 32h, 1 EC de l'ESPE de Versailles pour 3h, 3 EC d'ESPE hors Ile de France pour 21h, 1 EC de l'Université d'Artois pour 15h, 1 EC étranger pour 2h.
- Pour l'histoire et la géographie on dénombre, pour les UE spécifiques hors tronc commun : 1 EC de P7 pour 20h et 6 EC d'ESPE (dont Versailles) pour 23h.

Analyse des perspectives et recommandations

Nous tenons à rappeler ici l'esprit du projet pour le prochain contrat. Le recentrage sur la recherche ne veut pas dire abandon de la formation de formateurs, mais plutôt un travail plus resserré avec les ESPE franciliennes pour cette dimension avec un appui fort et des apports renforcés en didactique des sciences de la part de notre master : un noyau de didactique, plus orienté sur la recherche (mais pas exclusivement) et des partenariats avec les trois mentions 4 des masters MEEF d'Ile de France. Cela permettra aussi d'éviter les problèmes pointés de la spécialité P en sciences (qui n'est plus ouverte depuis la rentrée 2017).

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Géographie et sciences des territoires

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Histoire et civilisations comparées

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- Remarque.p. 1 erreur sur le sigle « l'Ecole nationale d'architecture Paris Val de Seine (ENAPVS) », corriger en ENSAPVS

- Le mode de questionnaire en ligne d'évaluation par les étudiants a été changé en 2016-17 et a permis d'augmenter le taux de retour.
- Un certain nombre de recommandations (simplifier le trop grand nombre de parcours, systématiser un séminaire au M2S2, homogénéiser les crédits en M2R, renforcer les liens avec les laboratoires de recherche) ont été anticipées pour la maquette 2019-2023.
- La faible insertion professionnelle et en doctorat est à relativiser par le biais statistique des enquêtes de l'OVE.
- La remarque "Au final, trop d'étudiants passent deux voire trois ans dans le master pour finalement se réorienter dans une autre formation" ne tient pas compte du fait que pour nombre d'étudiants, la réalisation d'un M recherche puis d'un M2 professionnel n'est pas une réorientation mais un vrai projet, permettant la consolidation de compétences générales avant la professionnalisation.
- L'HCERES a souligné l'atout de l'ouverture de la formation à l'international mais n'a pas fait de retour spécifique sur la fiche d'autoévaluation de la formation internationale.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Humanités et sciences

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Psychologie

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation du master Psychologie de l'Université Paris-Diderot.

Nous indiquons d'emblée que nous contestons cette évaluation qui repose sur une logique paradoxale selon laquelle ce qui nous est reproché est dans le même temps reconnu comme étant ce qui constitue notre force. Il nous est reproché de manquer de lisibilité et de clarté alors même que le rapport reconnaît comme points forts le caractère professionnalisant, la solide articulation formation-recherche et la très bonne attractivité tant nationale qu'internationale de notre master. Il nous est demandé d'avoir une spécificité et de la positionner de façon visible dans l'environnement local, national et international et il nous est reproché de défendre l'originalité et l'attractivité de cette spécificité avec efficacité et succès.

Par ailleurs, nous relevons un grand nombre d'erreurs, d'inexactitudes et d'omissions qui portent préjudice à notre évaluation et nous conduisent à nous interroger sur l'impartialité du rapport, imposant l'idée d'un parti-pris à l'encontre du courant de la psychologie que représente notre master de psychologie.

Les **principaux points qui nous sont reprochés** sont :

- Un non-respect des textes en vigueur (Arrêté du 19 mai 2006) concernant la validation du stage permettant de faire usage du titre de psychologue, dans les deux spécialités du master.

- Un problème de lisibilité de la formation (Arrêté du 25 avril 2002).

- Une inadéquation des choix théoriques et méthodologiques de l'équipe pédagogique à la formation des psychologues cliniciens polyvalents.

- Une insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

- Un taux de réussite relativement peu élevé pour une formation sélective.

- Une composition du conseil de perfectionnement non conforme à l'article 5 de l'Arrêté du 22 janvier 2014.

Contrairement à ce qui est pointé dans le rapport de l'Hcéres, nous rappelons que notre master s'inscrit parfaitement dans **la nouvelle nomenclature des mentions du diplôme national** (arrêté du 4 février 2014), au sein de la mention : Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique. Notre master répond en tous points à la législation en vigueur, aussi bien en ce qui concerne la validation du stage que la composition du conseil de perfectionnement.

Nous allons à présent **répondre point par point** en reprenant, pour plus de clarté, l'organisation interne du rapport d'évaluation réparti en 5 points :

I. Finalité

II. Positionnement dans l'environnement

III. Organisation pédagogique

IV. Pilotage

V. Résultats constatés.

I. FINALITÉS

A. LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION

Observations de l'Évaluateur du Hcéres :

« L'orientation exclusive de clinique psychanalytique ne permet pas à la formation d'être polyvalente… La fiche du RNCP doit être par conséquent être corrigée puisqu'elle présente le master comme formant des psychologues cliniciens s'inscrivant dans une prise en charge pluridisciplinaire. Cette absence d'ouverture… aux autres courants de la psychologie clinique et aux autres sous-disciplines de la psychologie interroge les finalités de la formation d'autant plus qu'une ouverture importante est faite à des disciplines connexes de la psychologie, comme la philosophie ou l'épistémologie » (p. 1).

« En l'état, il existe un problème caractérisé de lisibilité de la formation, laquelle, selon l'arrêté du 25 avril 2002 (repris par l'arrêté du 22 janvier 2014), est établie essentiellement à partir de l'intitulé de sa mention. Labelliser cette formation sous la mention Psychanalyse traduirait à la fois les objectifs qui lui sont assignés et les contenus d'enseignement dispensés, et respecterait ainsi une exigence de lisibilité » (p. 5).

Notre réponse :

Notre master ne manque pas de lisibilité et de cohérence. Notre formation est en adéquation avec les finalités décrites dans le dossier du bilan et traduites en termes de compétences dans la fiche RNCP. Comme son nom l'indique, notre master de psychologie **offre une spécialisation conforme à la mention en psychopathologie et clinique psychanalytique, tant dans la formation des psychologues cliniciens que dans la préparation à la recherche**.

B. LA COHÉRENCE ENTRE FORMATION ET PÉDAGOGIE

Évaluation du Hcéres :

« Inadéquation des choix théoriques et méthodologiques de l'équipe pédagogique à la formation des psychologues cliniciens polyvalents » (p. 4).

« L'équipe pédagogique doit s'interroger de manière approfondie sur le respect de la pluralité des approches théoriques et méthodologiques attendues pour la formation d'un psychologue… Le point d'attention concerne d'une part, le code de déontologie des psychologues… ; d'autre part, la préparation des futurs psychologues à la diversité des fonctions qu'ils seront susceptibles d'assumer et la capacité à évoluer dans leurs fonctions tout au long de leur parcours professionnel » (p. 5).

Notre réponse :

Concernant la polyvalence et la pluridisciplinarité, la fiche RNCP précise clairement cette polyvalence en termes d'un ensemble de compétences requises à la mission du psychologue ainsi définie :

- Conduite d'entretiens cliniques et de consultations thérapeutique dans les différents terrains clinique

- Passation des tests psychologiques

- Conduite d'activités thérapeutiques individuelles

- Animation des activités groupales en référence aux modèles psychanalytiques

- Contribution au travail d'équipe pluridisciplinaire

- Soutien de la dynamique du cadre et du travail institutionnel

-Participation à la conception et à la réalisation des enquêtes et recherches clinique

- Information et communication des connaissances psychopathologiques

- Formation professionnelle à la clinique

Cette polyvalence fait la réputation de notre formation auprès des étudiants et des employeurs, comme en témoigne **l'attractivité nationale et internationale**, ainsi que **le très bon taux d'insertion professionnel (87%)**.

La formation de notre master est assurée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire et internationale jugée de « de haut niveau » lors de la précédente évaluation. Une partie des enseignants-chercheurs dispose d'un double, voire d'un triple cursus en sciences humaines et dans le domaine de la santé. En plus d'être des psychologues praticiens implantés dans différents terrains cliniques, beaucoup d'enseignants-chercheurs ont une formation dans d'autres disciplines : médecine somatique, psychiatrie, philosophie, littérature, sociologie, anthropologie, sciences politiques, beaux-arts, géophysique, etc. L'équipe est internationale et plurilingue : anglais, espagnol, portugais, allemand, italien, grec, arable, japonais, coréen, etc.

La lecture des intitulés des enseignements, les fiches descriptives de ces enseignements, intégrées dans la brochure du master et consultable sur le site de l'UFR, permettent de constater **la clarté et la progressivité de l'organisation des enseignements de notre master** : M1 généraliste et commun à l'ensemble des parcours, permettant l'acquisition des fondamentaux théoriques, pratiques et méthodologiques. M2 pro, année de spécialisation, composé de 4 parcours répondant aux besoins de divers champs cliniques à portée professionnalisante renforcée. Cette progressivité permet un taux d'insertion professionnelle élevé.

C. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Observations de l'Évaluateur du Hcéres :

« Les métiers occupés à l'issue de la formation ne sont pas détaillés dans le dossier, ce qui ne permet pas d'évaluer l'adéquation de la formation à l'insertion professionnelle des diplômes ». (p. 1).

Notre réponse :

La **liste des débouchés professionnels de notre master**, dont les étudiants sont informés, figure bien dans le dossier du bilan présenté (Annexe Fiche 2). La lecture de cette liste confirme la cohérence des objectifs pédagogiques au regard des métiers visés par la formation.

Le cours sur la **déontologie du métier de psychologue** existe bel et bien. Il est intégré au CM intitulé : « Diversité des champs professionnels ». Cet intitulé est une version abrégée du titre complet : « Diversité des champs professionnels du métier de psychologue et enjeux déontologiques ». La copie de la fiche d'enseignement ci-dessous montre que ce cours sur la déontologie ne se limite pas à l'apprentissage des règles de conduite à tenir en tant que psychologue mais s'articule à une réflexion sur les enjeux clinques et sociaux de l'exercice de la profession.

Semestre 4/master 2 Professionnel

Fiche descriptive enseignement

Les enseignements ont lieu sur le campus Paris Diderot-paris 7

ECUE CM Diversité des champs professionnels du métier de psychologue et enjeux déontologiques
(Code : 45QE03EE) **1.5 ECTS**

Nombre d'heure par semaine : 1h

• Permet une dispense OUI ☐ NON ☑

• Présence obligatoire OUI ☐ NON ☑

📖Contenu

Présentation des différents types de clinique institutionnelle à partir de l'expérience de professionnels exerçant dans des lieux de soin psychologique variés (CMPP, hôpital de jour, consultation, service pour adolescents, service psycho-pédagogique). Introduction à la notion de terrains cliniques multiples du psychologue clinicien aujourd'hui (champs classiques de la psychiatrie mais aussi champ social et humanitaire, P.J.J. et institution carcérale, psychopathologie du travail, etc.), associée à une sensibilisation aux enjeux éthiques et déontologiques de la pratique du psychologue.

Compétences visées

Connaitre différents lieux d'exercice de la profession de psychologue, dans leur diversité comme dans leur spécificité. Comprendre les modalités de collaboration avec des professionnels d'autres disciplines. Acquérir une connaissance circonstanciée et contextualisée du cadre juridique, social et éthique de la profession ainsi que des terrains de cette pratique et des situations sollicitant les questions déontologiques.

II. POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT :

A. SPÉCIFICITÉ DE NOTRE FORMATION

Observations du rapport de l'Hcéres:

« Il est à regretter l'absence de positionnement de la formation au regard de diplômes de même type dans les universités proches géographiquement… Des liens pédagogiques existent avec les universités de Paris Descartes, de Paris Nord Villetaneuse et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, mais qui ne sont pas clairement valorisés » (p. 2).

Notre réponse :

Nous avons indiqué le positionnement de notre master au niveau régional soulignant **sa spécificité qui rend notre master unique dans l'ensemble de l'offre francilien**. Nous sommes la seule université parisienne et française proposant une formation à la psychologie conforme à la mention : psychopathologie clinique psychanalytique, articulée aux autres disciplines telles que sciences sociales, philosophie, sciences politiques, sciences du vivant et médecine. En ce sens, notre master garde toute son originalité par rapport aux formations équivalentes de nos partenaires de la Comue.

B. LA MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE DES ÉTUDIANTS

Observations du rapport de l'Hcéres:

« La mobilité entrante et surtout sortante des étudiants est faible En moyenne, deux étudiants inscrits à l'Université Paris Diderot ont l'opportunité chaque année de réaliser au moins un semestre dans une université étrangère. » (p. 2).

Notre réponse :

Comme le rapport prend le soin de souligner, ce chiffre faible correspond à la moyenne nationale des universités françaises formant à la psychologie en raison des contraintes du stage professionnalisant (500h obligatoire, 800 heures pour notre master) et du mémoire de recherche. Cette relative faiblesse de la mobilité entrante est à nuancer par le fait que les étudiants sont en général intéressés par notre formation dès les années de la Licence, ainsi que par la dimension professionnalisante de notre master. Les étudiants étrangers qui sont intéressés par notre offre de formation préfèrent s'inscrire tout au long du cursus pour l'obtention du diplôme. À titre de comparaison, on peut évoquer le **nombre croissant des étudiants étrangers qui s'inscrivent en master en dehors des conventions** : pour la période 2012-2017, en moyenne 18 étudiants en M1, 13 étudiants en M2 pro, 40 étudiants en M2 Recherche). Quant à la mobilité sortante, elle est entravée par l'obstacle que représente la nécessité de réaliser un stage à l'étranger durant toute l'année de M1. Cependant, la nette augmentation des étudiants en master partis à l'étranger **(4 fois plus élevé que lors du précédent contrat**) montre l'allègement du poids de ce facteur grâce au travail de préparation et de suivi des étudiants par le Service des relations internationales et au travail d'encadrement par l'équipe pédagogique du master.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

A. LA PROGRESSIVITÉ

Observations du rapport de l'Hcéres:

« L'intitulé et le contenu présentés des enseignements ne permettent pas d'apprécier vraiment la progressivité des apprentissages » (p. 2).

Notre réponse :

Sur ce point, nous nous sommes expliqués plus haut de façon circonstanciée (page 4).

B. LA PART DES PROEFSSIONNELS INTERVENANT DANS LA FORMATION

Observations du rapport de l'Hcéres:

« 20 professionnels interviennent dans la mention en assurant principalement des travaux dirigés, et représentent 12 % de la formation ; ce qui est peu pour les parcours à visée professionnelle » (p. 2).

Notre réponse :

Tous les enseignants-chercheurs titulaires de l'équipe pédagogique sont des psychologues ou des cliniciens toujours activement engagés dans les terrains cliniques. Les enseignants statutaires assurent donc, en qualité de professionnels, une **grande partie de la dimension professionnalisante de notre formation**. Notre master bénéficie également d'une forte implication des professionnels expérimentés et reconnus à différents niveaux pédagogiques. Ce pourcenatage (12%) n'inclut ni les psychologues référents du stage ni les professionnels intervenant ponctuellement dans un certain nombre d'enseignements consistant en un cycle de conférences de professionnels, tel que dans CM « Diversité des champs professionnels du métier de psychologue et enjeux déontologiques, ou bien dans le CM « Modalité des pratiques du psychologue en institution ».

C. L'ARTICULATION DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

Observations du rapport de l'Hcéres:

« L'absence d'enseignement mutualisés… entre les parcours de la spécialité professionnelle et la spécialité recherche semble aller à l'encontre de ce qui est souhaitable dans une interaction professionnalisation/recherche » ; « mutualiser des enseignements entre les spécialités professionnelles et recherche est clairement une évolution souhaitable, dans un contexte de restructuration des mentions en parcours uniquement. Ces mutualisations renforceront le caractère professionnel de l'ensemble des parcours » (p. 4).

Notre réponse :

L'interaction professionnaliation/recherche est intrinsèque aux deux spécialités Pro/R du master 2. Les enseignements du master pro et recherche prennent appui sur les 6 axes de l'EA 3522, Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société (CRPMS). Ils sont organisés en étroite articulation avec ces axes de recherche.

D. LA VALIDATION DU MASTER

Observations du rapport de l'Hcéres:

« Non-respect des textes en vigueur (arrêté du 19 mai 2006) concernant la validation du stage permettant de faire usage du titre de psychologue, dans les deux spécialités du master » (p. 2).

« En l'état, bon nombre de professionnels de la psychologie formés à l'Université Paris Diderot obtiennent un titre délivré d'une manière non-réglementaire » (p. 5).

Notre réponse :

La soutenance de mémoire en master se déroule **selon les conditions fixées par le cadre national** : le psychologue référent du lieu de stage est systématiquement et formellement invité à la soutenance aux côtés du jury, composé de maître de stage et d'un autre enseignant-chercheur. **En cas d'indisponibilité, le psychologue communique son appréciation détaillée du stage dûment consignée dans le carnet de stage que l'étudiant doit présenter lors de la soutenance.** Sans ce document d'attestation du psychologue référent (validé par un triple contrôle : directeur du lieu de stage, bureau de stage et de professionnalisation de l'UFR, de l'enseignant responsable de la supervision de stage), l'étudiant ne peut pas se présenter à la soutenance du mémoire devant le jury composé du directeur de mémoire et d'un co-jury. Il en est de même pour la soutenance du rapport de stage de l'étudiant en M2 R en vue de l'obtention de l'usage du titre de psychologue.

Nous tenons à souligner que le contrôle du stage en M2 pro ou en M2 R n'attend pas la soutenance du mémoire, car son **suivi est assuré tout au long de l'année par différents référents** : l'enseignant responsable de la supervision, l'enseignant responsable de l'encadrement du mémoire, le responsable de stage du M2 pro et le psychologue référent dans l'institution. En cas de problème rencontré dans le stage, l'étudiant tout comme le psychologue-référent de

l'institution peuvent solliciter la médiation de la direction du bureau de stages. Cette assertion du rapport nous conduit donc à nous interroger sur la **partialité** de l'évaluateur

E. L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE

Observations du rapport de l'Hcéres:

« Compte tenu des spécialités qui sont proposées en M2 et des écarts constatés entre les pratiques de formation et de délivrance du titre de psychologue avec les attendus en matière, il serait utile d'intégrer au cursus un enseignement sur l'éthique et la déontologie professionnelle » (p. 3).

Notre réponse :

Il n'existe pas d'écart aux exigences déontologiques du métier de psychologue clinicien. Nous avons indiqué plus haut l'existence d'un enseignement sur la déontologie professionnelle dans notre master.

F. LE SUIVI DE COMPÉTENCES

Observations du rapport de l'Hcéres:

« Le suivi de compétences n'est assuré que par le biais du carnet de stage » (p. 3).

Notre réponse :

Les différents **TD de supervision** comportant un petit nombre d'étudiants (12) assurent la fonction de suivi de compétences. De plus, le carnet de stage est un document complet relatant les expériences cliniques acquises tout au long du cursus de L3 au M2 pro et M2 R. Les lieux de stages et les activités ainsi que les compétences cliniques et institutionnelles acquises sur le terrain professionnel font l'objet d'une description et d'une appréciation circonstanciées. À ce titre, il constitue un carnet de correspondance entre différents enseignants et professionnels afin d'assurer un **suivi personnalisé du parcours de formation de l'étudiant**.

IV. PILOTAGE

A. LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Observations du rapport de l'Hcéres:

1. *« Composition du Conseil de perfectionnement non conforme à l'article 5 de l'Arrêté du 22 janvier 2014 » ; « Les représentations du monde socio-professionnel ne sont, en fait, pas présents, pas, semble-t-il que des anciens étudiants de la formation » (p. 3) ; « Il est urgent de revoir la composition du conseil de perfectionnement afin d'avoir une réelle représentativité du monde professionnel adossé aux différentes spécialités professionnelles des parcours »* (p.4).

Notre réponse :

La constitution du conseil de perfectionnement est **en parfaite conformité avec l'article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014**. Les trois enseignants-chercheurs intervenant dans le conseil de perfectionnement à titre professionnel sont choisis en raison de leur représentativité d'un champ professionnel particulier en rapport avec un parcours

B. L'ÉQUILIBRE DES CRÉDITS EUROPÉENS ET DES VOLUMES DES ENSEIGNEMENTS

Observations du rapport de l'Hcéres:

« *La répartition des crédits européens n'est pas équilibré au regard des volumes des éléments constitutifs* » (p. 3).

Notre réponse :

Notre master est **conforme au système européen**. Il est accessible avec la licence de psychologie ou équivalent. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 crédits ECTS qui se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun, soit environ 800 heures de travail (encadré et personnel) par semestre.

V. RÉSULTATS CONSTATÉS

A. LE TAUX DE RÉUSSITE AU MASTER

Observations du rapport de l'Hcéres:

« *Taux de réussite relativement peu élevés pour une formation sélective* » (p. 4).

« *Les taux de réussite sont en moyenne de 75 % sur l'ensemble du master (68% en M1 et 80% en M2* » (p. 3).

Notre réponse :

Cette observation ne tient pas compte de **l'évolution des taux de réussite**. Nous avons réduit les effectifs en M1 (de 320 à 200-210 en 5 ans). Cette réduction des effectifs s'est accompagnée d'une hausse significative des taux de réussite (63% en 2012/2013, 82% en 2014-2015 et 77% en 2015-2016). En M2 Pro, les effectifs se sont stabilisés autour de 220 avec des taux de réussite constants (86%-88%).

Un nombre important de nos étudiants (30%-37%) sont en reprise d'étude avec une activité salariale et peinent à concilier les contraintes professionnelles et les exigences de l'année M2 Pro (notamment, stage de 300h en M1 et stage de 500h en M2) malgré les aménagements mis à leur disposition. Ils font donc leur M1 ainsi que le M2 Pro en 2 ans. Ces étudiants qui redoublent, non parce qu'ils sont en difficulté, mais parce qu'ils sont reprises d'études et qu'ils ont des contraintes professionnelles lourdes.

En M2 R, nous avons réduit les effectifs selon la recommandation de l'AERES (88→43), mais les taux de réussite se situent autour de 66%-76%. Du fait de leurs difficultés linguistiques, certains étudiants étrangers qui représentent 40 % des effectifs du M2 R, demandent à faire leur M2 R en deux ans. Nous pensons qu'il faut améliorer le processus de recrutement des étudiants étrangers notamment au niveau de la langue, ainsi que le dispositif d'accompagnement via un système de tutorat spécifique.

B. LA SÉLECTION À L'ENTRÉE AU MASTER

Observations du rapport de l'Hcéres:

« Alors que la sélection à l'entrée du master n'est effective que depuis la rentrée 2017, il est étonnant que tous les étudiants ayant validé leur première année au cours des dernières années soient admis dans la spécialité professionnelle. Le processus de recrutement n'est pas clairement présenté. Il ne semble pas exister de sélection à l'entrée du master puisque 95% des étudiants ayant validé leur licence accèdent au master. Les dossiers d'étudiants ayant validé leur licence dans une autre université que l'Université Paris Diderot font l'objet d'un traitement inégalitaire (sélection sur dossiers puis, audition : les critères de recrutement ne sont pas précisés) au regard des candidatures internes (sélection uniquement sur dossier sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 12 et une notre clinique égale ou supérieur à 14). Alors que les candidats internes ont presque 100 % de chances d'être acceptées, seules 50% des candidatures externes sont acceptées. La composition d'admission n'est pas précisée » (p. 4).

« Compte tenu des taux de réussite au diplôme, et du nombre important supplémentaire admis entre la première et la seconde année, la procédure de recrutement, qui n'existe plus désormais à l'entrée de la seconde année, demande à être amélioré à l'entrée du master. Il conviendrait de diminuer le nombre d'étudiants inscrits en master, afin d'améliorer non seulement les taux de réussite, mais aussi l'insertion professionnelle des diplômés. Un dispositif d'accompagnement devrait également être envisagés » (p. 5).

Notre réponse :

Le **processus de recrutement** est clairement affiché sur le site pour l'entrée en M1. Il faut répondre à au moins 2 critères sur les 3 : 1) Bon niveau en psychopathologie, psycho-clinique et psychanalyse sur l'ensemble du diplôme de la licence ; 2) Moyenne de 12/20 au diplôme de la licence ; 3) 14/20 à la note clinique. **Ces modalités de recrutement** sont précisées dans le bilan (Annexe fiche 11).

La Commission d'admission master est composée de : directrice du master, directeurs d'études M1, M2 pro et M2 R, et les responsables de parcours M2 pro ainsi que la Présidente du Conseil de Perfectionnement. Si 94% de nos étudiants de L3 passent en master en remplissant les critères d'admission (note au moins 12 pour la moyenne et 14 à la note clinique), c'est que la plupart de ces étudiants sont motivés par la spécialisation du master que nous proposons.

Pour les candidatures externes : une commission d'admission procède à une présélection des dossiers sur la base des critères établis par le Conseil de Perfectionnement et à un entretien de motivation individuel des candidats choisis.

** Candidature externe master mention psychologie – année universitaire 2016/2017

master 1			master 2 Professionnel		
Candidature (sélection 1)	Entretien (sélection 2)	Admis	Candidature (sélection1)	Entretien (sélection 2)	Admis
196	58	25	231	72	31

Ces indicateurs montrent une attractivité régionale et nationale toujours forte. À noter qu'un bon nombre de candidature externes vient des Licenciés de Psychologie des universités franciliennes très proches. Leur motivation témoigne également de l'intérêt pour la spécificité de notre master.

Compte tenu de la **très forte attractivité de notre master, du taux de réussite satisfaisant en progression et notamment du taux d'insertion professionnel excellent**, nous pensons qu'il n'est pas opportun de réduire les effectifs du master.

C. LE SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Observations du rapport de l'Hcéres:

« *Les taux de réponse ne sont pas très élevés pour une mention de master (environ 50%). 87% des diplômés sont insérés 30 mois après l'obtention du diplôme ; ce qui est honorable, mais le calcul repose sur un taux peu élevé de répondants. Par ailleurs, 40% des étudiants du master sont en reprise d'études, pour beaucoup en conservant leur emploi* » (p. 4)

Notre réponse :

Nous sommes conscients de la nécessité de poursuivre notre effort pour améliorer le suivi de l'insertion professionnel des diplômes. Mais nous nous félicitons de **l'excellent résultat constaté** : **87% d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention du master.** Cet excellent taux d'insertion professionnelle ne vient pas des reprises d'études ayant conservé leur emploi. L'enquête porte sur un emploi trouvé à l'issue de la formation, et non un emploi occupé avant la formation. Cette enquête est menée par un service de l'Université indépendant de notre formation.

En conclusion,

Comme l'évaluation précédente l'avait souligné, le master de l'UFR d'Études psychanalytiques occupe, par sa politique scientifique et son orientation pédagogique, **une position unique au niveau national et international :** une **offre de formation d'orientation psychanalytique, ouverte à la pluridisciplinarité et** appuyée sur un double adossement recherche et professionnel qui assure la cohérence et la solidité des équipes pédagogiques internationales et tous rattachées à une unité de recherche de référence reconnue.

L'évaluation que nous avons reçue est, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprise, partiale, visant à disqualifier notre formation voire à la faire disparaître. La recommandation conclusive du rapport d'évaluation selon laquelle il nous renoncer à la mention de psychologie au profit de l'intitulé psychanalyse, entrainerait en effet la disparition pure et simple de notre formation de master. Cette conclusion nous paraît résolument contraire à l'esprit de la charte de l'Hcéres qui stipule dans son préambule : « Assorties de recommandations, ces évaluations, *conçues notamment pour être au service des évalués*, ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de conforter le rôle et la place de la France dans l'accroissement mondial des connaissances et dans leur transmission » (Charte de l'Hcéres, 6 juin 2016).

Isée Bernateau	Fethi Benslama
Directrice du département	Directeur de l'UFR IHSS
d'Études psychanalytiques	Institut Humanités Sciences et Sociétés

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Principaux points faibles :
- L'absence d'enseignements de professionnalisation en première année.
- L'absence de fiches RNCP pour deux parcours.
- Une présence trop faible d'enseignements associés à la maîtrise des méthodes quantitatives.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* de l'université Paris Diderot est une formation originale, bien structurée et organisée, qui attire de nombreux étudiants. Le dossier d'autoévaluation est très complet et permet de mettre en lumière la démarche d'amélioration continue, en intégrant à la réflexion l'ensemble des acteurs de la formation. Quelques améliorations peuvent toutefois être intégrées, notamment des enseignements de professionnalisation dès la première année et une meilleure réalisation de fiches RNCP exposant les différentes spécialités.

Réponses aux observations et recommandations

1) Affirmation de la professionnalisation dès la 1ère année :

Bien que difficile à mettre en œuvre dès la 1ère année, en raison des enseignements de tronc commun (incluant les cours de langue et de méthodologie), des enseignements de spécialité, il faut souligner que la professionnalisation est un enjeu crucial pour chacune des spécialités et qu'elle est déjà en cours :

Pour les spécialités « Pro », il est prévu de renforcer la part de la professionnalisation dans la maquette du M1 pour le contrat 2019-2024. Pour « Politiques culturelles », sont à l'étude trois possibilités d'accentuation de cette professionnalisation en M1 : d'abord, le passage de certains cours professionnalisants de M2 en M1 (« Etudes de cas » et « Politiques culturelles locales ») ; ensuite, l'approfondissement des ateliers « Conduite de projet » déjà existants comme dimension professionnalisante du M1; enfin, l'association des étudiant.e.s à l'élaboration, conception et organisation des Journées Diderot « Culture & Politique ». Concernant « sociologie clinique et psychosociologie », les enseignements sont professionnalisants dès le M1 avec trois séminaires portant spécifiquement sur l'intervention dans les organisations, qui seront renouvelés dans la maquette 2019-2024.

Pour les spécialités « Recherche », la professionnalisation se déploie dans le cadre des cours mêmes et des séminaires proposés : la formation à la recherche par la recherche, présente dès le M1, constitue ainsi et d'ores déjà une forme de professionnalisation.

2) Réalisation des deux fiches RNCP manquantes

Les fiches sont jointes en annexe pour être déposées sur le Cloud.

3) Présence des enseignements associés à la maîtrise des méthodes quantitatives

Un cours de méthodologie quantitative est prévu, afin de doter les étudiant-e-s de connaissances de base leur permettant d'appréhender, d'interpréter, d'expliquer comprendre des données quantitatives. Pour plusieurs des spécialités, la maîtrise des méthodes quantitatives demeure néanmoins un objectif qui n'est pas central pour les compétences requises dans les offres d'emploi à destination des diplômé.e.s de ce Master. Cette part modeste procède de trois constats :

a) L'adéquation avec les objectifs de formation : certaines spécialités ne déploient guère ce type de méthodologie (ni « Sociologie clinique et psychosociologie », ni « Sociologie et philosophie politique », et peu pour « Politiques culturelles » et « Genre et changement »).
b) L'adaptation aux bilans d'expérience tirés des Conseils de perfectionnement. Les bilans réalisés avec les étudiant.e.s et les professionnel.le.s montrent que les attentes se portent sur l'interprétation et l'usage des dimensions quantitatives plus que sur la production d'information procédant de ces techniques. La maîtrise des méthodes quantitatives s'avère donc peu adaptées aux attentes issues des bilans, alors qu'elle requiert le déploiement de moyens importants en volumes horaires pour atteindre une maîtrise de ces méthodes.
c) L'adaptation aux recommandations de maîtriser les coûts de la maquette : les observations des E-C dispensant les cours de Méthodes quantitatives confirment les bilans établis dans le cadre des Conseils de perfectionnement.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres